



BULLETIN
DU
DICTIONNAIRE WALLON

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

13^e Année — 1924
N^os 3-4

LIÈGE
Imprimerie H. Vaillant-Carmanne
Place St-Michel, 4

Le *Bulletin du Dictionnaire* — publication nouvelle (1906) de la Société de Littérature wallonne — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Il est distribué de droit aux membres de la Société. De plus, nous l'envoyons aux personnes étrangères à la Société qui veulent bien répondre à nos questionnaires; ces correspondants reçoivent notre périodique *en échange de leurs communications*.

On peut enfin, sans faire partie de la Société et sans collaborer à notre œuvre, s'abonner au *Bulletin du Dictionnaire* en adressant un mandat de *six francs* au trésorier, M. Ch. STEENEBRUGGEN, 8, rue de Londres, Liège (chèques postaux n° 102927).

Nous accueillons avec empressement toute communication relative au *Dictionnaire*. Nous prions instantanément tous les wallonisants de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants, de nos membres affiliés ou protecteurs.

Tout membre de la Société a droit aux publications de l'année. Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire, qui se chargera de la présentation d'usage, et de payer une cotisation annuelle de *quinze francs* pour la Belgique, de *dix-huit francs* pour l'étranger.

Les personnes et les communes qui s'imposent une cotisation minima de *vingt-cinq francs* (étranger: 28 francs), sont inscrites sur la liste des Membres Protecteurs de la Société.

Les treize premières années de ce *Bulletin* (1906-1924), sont en vente au prix de 75 francs. Chaque année séparément : 6 francs.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat.

Comité de rédaction

Auguste DOUTRÉPONT, Jules FELLER, Jean HAUST

Secrétariat: rue Fond-Pirette, 75, Liège

L'ANTHROPOONYMIE WALLONNE

D'APRÈS QUELQUES ANCIENS CARTULAIRES

PAR

PAUL AEBISCHER

Professeur agrégé à l'Université de Fribourg

PREMIÈRE PARTIE : Du nom individuel au surnom

AVANT-PROPOS

Cette étude sur l'anthroponymie wallonne⁽¹⁾ se présente en quelque sorte comme l'un des volets d'un triptyque consacré aux noms de personne et aux noms de famille. Le panneau central de ce triptyque serait représenté par mon travail intitulé *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg*⁽²⁾, dans lequel est posée brièvement la question de l'origine des noms de famille — le manque presque total de documents antérieurs au XII^e siècle dans la Suisse romande ne permettait pas d'arriver à une démonstration pour ainsi dire mathématique des idées énoncées — avec, ensuite, des remarques plus détaillées sur leur développement, leurs variations, leur gélidification au moment de l'introduction des registres d'état-civil, et leur transformation jusqu'aux

(¹) C'est à dessein que j'emploie ici ce terme d'« anthroponymie » pour désigner ce qu'ailleurs j'ai appelé « onomastique », c'est-à-dire l'étude des noms de personne. Si j'ai préféré le premier terme, c'est qu'il a déjà été employé par des philologues qui s'occupent des choses de Wallonie.

(²) Biblioteca dell' « Archivum romanicum », diretta da Giulio Bertoni, Serie II, vol. 6, Firenze 1923 [1924].

sobriquets actuels. Le premier des volets serait un autre travail, *Essai sur l'onomastique catalane du IX^e au XII^e siècle* ⁽¹⁾, dans lequel sont mis en œuvre principalement les renseignements onomastiques fournis par le cartulaire du très ancien monastère de St-Cugat, situé à quelques kilomètres de Barcelone : j'y étudie le vocabulaire anthroponymique au moment où chaque individu n'avait encore qu'un nom, puis la transformation ou, plus explicitement, l'appauvrissement de ce vocabulaire, qui provoqua par la force des choses un nouveau mode de dénomination, pour parer à l'inconvénient des homonymies qui, du fait même de la restriction du lexique onomastique, devaient se présenter de plus en plus fréquemment.

C'est un travail semblable à celui que j'ai fait pour les environs de Barcelone que j'entreprends aujourd'hui pour la Wallonie : les sujets des deux vantaux du triptyque se répondent. Beaucoup de détails se ressemblent, en effet, de nombreux phénomènes se répètent ici et là ; il y aura par conséquent à faire dans les pages qui suivent des remarques et des annotations qui se retrouveraient, mot pour mot peut-être, dans mon article du *Butlleti de dialectologia catalana*. Mais ces répétitions n'ont qu'une importance minime, puisque ces deux travaux s'adressent à deux publics différents. Ce ne sont, par ailleurs, que deux contributions à une étude d'ensemble, qui paraît bien lointaine encore, sur l'origine et le développement des noms de famille dans toute la Romania. Ajoutons immédiatement que, s'il existe des ressemblances entre ces deux études, les dissemblances sont plus nombreuses encore, ne serait-ce que du fait que les phénomènes onomastiques ne sont pas exactement les mêmes en Catalogne et en Wallonie ; et ces différences seront tout spécialement signalées.

(1) Ce travail aurait déjà dû être imprimé, n'était l'état politique actuel de l'Espagne ; il paraîtra probablement dans le second numéro du *Butlleti de dialectologia catalana* de 1924.

La présente étude n'épuise certes pas le sujet. Les listes de noms, germaniques ou autres, que je donne plus bas, sont forcément incomplètes, elles aussi. Je n'ai dépouillé qu'un nombre restreint de cartulaires : ce sont uniquement les plus importants qui ont été consultés, de façon à pouvoir jeter un coup d'œil d'ensemble sur le développement de l'anthroponymie wallonne ; mais cet essai serait, il est inutile même de le dire, susceptible de bien des adjonctions et sans doute de bien des transformations de détail. Il était d'ailleurs matériellement impossible d'être complet : il n'aurait pas suffi, en effet, de dépouiller tous les cartulaires publiés, tous les documents dispersés dans Dieu sait combien d'ouvrages ; il aurait fallu compulser aussi tous les documents manuscrits conservés dans les archives provinciales et locales. Et même alors n'aurait-on pas été complet : car qui nous dit que, dans cette quantité déjà énorme de renseignements tant publiés qu'inédits, nous avons des mentions écrites de toutes les personnes qui, au long des siècles, ont vécu dans ce qui est aujourd'hui la Wallonie ? Rien ne nous dit que, des phénomènes les plus intéressants et les plus spéciaux, nous n'avons peut-être plus aucune trace aujourd'hui. Les résultats auxquels j'arrive, les conclusions que l'on pourra tirer des lignes qui suivent ne sont donc que des possibilités, tout au plus des probabilités : ces résultats sont liés au nombre même des documents employés qui sont, et qui ne peuvent être qu'un choix. Le tout serait de savoir comment ce choix, forcément restreint, je le répète, représente la totalité et l'immense variété des faits anthroponymiques qui se sont produits.

Ce travail ne fait nullement double emploi avec l'*Étude sur les noms de famille du pays de Liège* (¹) publiée autrefois par Albin Body. Dans son mémoire, très conscientieux et plein de renseignements intéressants et heureusement présentés,

(¹) Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, vol. XVII (1880), et tirage-à-part, Liège 1880.

ce savant a surtout classé les noms de famille suivant les catégories auxquelles ils appartiennent : noms tirés de noms de lieu, noms venant de prénoms, de qualités ou de caractéristiques corporelles, de charges ou de métiers, d'enseignes enfin. Si l'étude qu'il a faite de ces noms est de l'histoire, on pourrait appeler celle que j'en fais de la préhistoire : j'attirerai avant tout l'attention, en effet, sur les raisons pour lesquelles on a dû délaisser la simple dénomination par la double dénomination ; j'essaierai, en un mot, de rechercher le pourquoi du nom de famille.

Qu'il me soit permis enfin de remercier la Société de littérature wallonne d'avoir bien voulu publier le présent travail dans une de ses collections. Je serais heureux si l'on voyait dans mon étude une preuve de la sympathie profonde d'un Suisse pour la Belgique, pour la Belgique de toujours et pour la Belgique de pendant la guerre, ainsi que pour la Wallonie.

BIBLIOGRAPHIE

A. ÉTUDES D'ANTHROPOONYMIE.

- BODY, Albin, *Étude sur les noms de famille du pays de Liège, origine, étymologie, classification* ; Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, vol. XVII, Liège 1880. [Body] (¹).
- FELLER, Jules, *Les origines et la signification des noms propres de personnes, spécialement en pays wallon* ; Notes de philologie wallonne, Liège et Paris 1912, pp. 115-170 (²).
- MURET, Ernest, *Les noms de personne dans le canton de Vaud* ; extrait du *Livre d'or des Familles vaudoises*, Lausanne, s. d., pp. 1-20. [Muret].
- *Noms et surnoms usités dans la Suisse romande au moyen âge et au seizième siècle* ; Revue d'histoire suisse, vol. III (1924), pp. 426-442.
- LONGNON, Auguste, *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, t. I, Introduction, Appendice IV, Les noms propres de personne au temps de Charlemagne ; Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France, Paris 1895. [Longnon].

(¹) Les indications placées entre crochets sont les abréviations dont je me servirai dans le texte.

(²) Ce travail est une conférence faite à la Société verbiétoise d'archéologie et d'histoire, et a été publié d'abord dans la *Chronique* de cette Société, n° 5 (juin-juillet 1906).

GIRY, *Manuel de diplomatique* ; livre III, chap. II, Des noms de personne ; Paris 1894, pp. 351-376. [Giry].

AEBISCHER, Paul, *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le Canton de Fribourg* ; Biblioteca dell' « Archivum romanicum » diretta da Giulio Bertoni, Serie II, vol. 6, Genève 1923. Publié à part comme thèse de Fribourg (Suisse), 1923/24.

B. RECUEILS DE NOMS DE PERSONNE.

FÖRSTEMANN, Ernst, *Altdeutsches Namenbuch* ; vol. I, Personennamen, 2^e éd., Bonn 1900. [Förstemann].

STADLER, J.-E., *Vollständiges Heiligen-Lexikon*, 5 vol. Augsburg 1858-1875. [Stadler].

C. TEXTES DÉPOUILLÉS.

BORMANS, S., et SCHOOLMEESTERS, E., *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, t. I et II, Bruxelles, F. Hayez, 1893 et 1895. [Bormans].

KURTH, Godefroid, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, Bruxelles, Kiessling et C^{ie}, 1903. [Kurth].

HALKIN, Jos., et ROLAND, C.-G., *Recueil de chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. I, Bruxelles, Kiessling et C^{ie}, 1909. [Roland].

THIMISTER, chanoine C.-J., *Cartulaire ou Recueil de chartes et documents inédits de l'église collégiale de Saint-Paul, actuellement Cathédrale de Liège*, Liège, imprimerie L. Grandmont-Donders, 1878. [Thimister].

Albin Body commence son *Etude sur les noms de famille du pays de Liège* en disant que, « en ce qui concerne la théorie ⁽¹⁾ des noms patronymiques, presque tout a été dit », et il ajoute qu' « il est à peine besoin de dire que, sous le rapport de la théorie, notre pays n'a fait, en effet, que suivre, qu'imiter ce qui a eu lieu dans les autres contrées, ses voisines ⁽²⁾ ». Il est regrettable que le savant archiviste de la ville de Spa ne s'explique pas clairement sur ce qu'il entend par la théorie de la formation des noms de famille : je crois cependant, à en juger d'après l'ensemble de l'ouvrage, qu'il veut dire par là que les sources des noms de famille n'ont pas été différentes dans le pays de Liège de ce qu'elles étaient ailleurs, en France par

(1) C'est Body lui-même qui souligne. — (2) Body, p. 13.

exemple ; c'est-à-dire qu'on y trouve toujours les grandes sources des prénoms, des noms de métiers, des désignations géographiques, des qualificatifs physiques ou moraux. Mais là n'est pas toute la théorie : il reste à examiner pourquoi les noms de famille ont pris naissance, pourquoi, en un mot, au lieu de désigner une personne avec un nom seul, on lui en a donné deux à une certaine époque. Chose étrange à la vérité : cette question, qui est la première qu'on devrait se poser lorsqu'on aborde le problème des noms de famille, n'a jamais été précisée et jamais détaillée.

C'est, je l'ai déjà dit, la principale question qui sera étudiée dans les pages qui suivent, et elle nous mène directement à l'étude de l'évolution du vocabulaire anthroponymique dans les chartes consultées, qui s'échelonnent du VII^e au commencement du XIII^e siècle.

Le premier acte que nous ayons, se rapportant à l'abbaye de Stavelot, acte par lequel Sigebert III, roi des Francs, informe le maire du palais Grimoald qu'il a fondé et doté un monastère à Cugnon sur la Semois, en Ardenne, et qu'il y a établi Remacle en qualité d'abbé, ne contient que fort peu de noms de personne⁽¹⁾. Il y est question, sans doute, de personnages appelés *Chuneberti*⁽²⁾, *Memoriani*, *Godonis*, *Grimoaldi*, *Bobonis*, *Adalgisili* ; mais ce sont des noms d'évêques des contrées environnantes — *Chunebertus* par exemple serait saint Cunibert, archevêque de Cologne — ou de seigneurs dont l'origine ne peut être précisée. Cet acte, de 644 environ, donne toutefois trois noms, *Dognulfi*, *Probardo*, *Babone*, qui paraissent être ceux d'habitants des environs de la forêt d'Orgeo, au nord-est de Cugnon. Quels que soient les personnages qui les portent, ces noms, en tout cas, sont germaniques d'origine, sauf un,

⁽¹⁾ Roland, I, p. 4.

⁽²⁾ Je remarque une fois pour toutes que, dans les citations, je conserve toujours la forme des noms telle qu'elle figure dans les documents, en ne changeant même pas le cas.

Memorianus. Il en est de même dans le second acte, daté des environs de 648, par lequel le même Sigebert III notifie la fondation du monastère de Malmedy et Stavelot dans sa forêt d'Ardenne, et concède à l'abbé Remacle et aux religieux une étendue de douze milles dans le circuit de ces deux monastères. Nous n'y trouvons, à vrai dire, que des noms de personnages tenant de près ou de loin à l'entourage royal, mais il n'est pas sans intérêt de constater que les quatorze personnes mentionnées portent toutes des noms d'origine germanique, et que deux seulement — nous verrons plus tard l'intérêt que présente cette constatation — portent un nom identique, Bobo (¹).

Pour trouver des noms de personne dont l'habitat soit clairement indiqué, il faut en arriver à un document (²) daté du 25 juin 692, par lequel le roi Clovis III, à la demande de l'abbé Papolenus, approuve l'échange fait entre le roi Childéric, son oncle, et les deux monastères, d'un bien nommé Maibe contre un autre appelé Athetasis. C'est dans cette dernière localité, que les éditeurs du *Recueil des chartes* identifient avec Natoye (province de Namur), situé à peu de distance de Maibe (canton de Ciney), que vivaient à cette époque *Radefrido* avec ses « nepotibus » — neveux, ou petits-enfants ? — *Berthramnus*, *Gisloberto*, *Aganulfo*, item *Radefrido*, *Sigofrido*, *Rigoberto*. Et à Maibe vivaient dans ce même temps *Adelino*, *Albode* et *Uinegario* : une fois de plus, nous constatons que le vocabulaire onomastique était entièrement germanique, et qu'un seul nom se répète : *Radefridus*, porté par le chef de la famille et par l'un de ses descendants.

Cent trente ans plus tard, ou plus exactement en 824, la situation est encore la même : le 30 mars de cette année, un prêtre nommé Oduin cède à l'abbé Audon et aux religieux de Stavelot ses biens d'Awagne en Condroz et de Dinant ; les témoins et les signataires de l'acte (³) s'appellent *Oduini*,

(¹) Roland, I, p. 6 sqq. — (²) Roland, I, p. 36 sqq. — (³) Roland, I, p. 70-71.

Werenbaldi, Hernerharii, Deudoni, Gerbaldi, Theodardi, Asculfi, Sigihardi, Algerus, c'est-à-dire que tous ces personnages — la plupart d'entre eux étaient, me semble-t-il, des habitants de Namur — portaient eux aussi des noms d'origine germanique. Une année plus tard, cependant, nous voyons pour la première fois paraître dans un acte relatif à Stavelot-Malmedy une personne à nom chrétien : le 3 septembre 825, en effet, *Martinus* et *Gammo* donnent au monastère de Stavelot les trois manses qu'ils possèdent à Awagne⁽¹⁾. Notons d'ailleurs que ce *Martinus* est seul à porter un nom de ce genre, et que les témoins de l'acte, *Euerardi, Hilperici, Anglicheri, Bernerici, Alberti*, ont tous des noms germaniques.

Ce phénomène, du reste, n'a rien d'anormal. Giry déjà a fait pour la France la remarque que « la proportion des diverses catégories de noms de personnes, classés d'après leur origine, a changé complètement du Ve au Xe siècle. Les noms germaniques, qui formaient au Ve siècle à peine un quart de la masse, n'ont cessé de se multiplier. Ils comptent déjà au VIe siècle pour la moitié environ, et dès le siècle suivant la proportion est renversée. Les noms latins d'origine deviennent l'exception au IXe siècle, et au XIe il ne reste guère, avec les noms du Nouveau Testament, de Romains ou de Grecs, que ceux qui ont été portés par des saints⁽²⁾ ». Et Longnon à son tour note que, « dans les domaines de l'abbaye de Saint-Germain, les noms germaniques en usage au temps de Charlemagne étaient neuf fois plus nombreux que les noms romains. Il convient d'ajouter que la proportion des individus porteurs de noms germaniques était bien plus élevée, car certains noms romains mentionnés dans le Polyptique étaient fort peu employés, alors que le même nom germanique désignait ordinairement un nombre assez considérable d'individus⁽³⁾ ».

En ce qui concerne l'introduction en Gaule des noms germa-

⁽¹⁾ Roland, I, p. 73. — ⁽²⁾ Giry, p. 356. — ⁽³⁾ Longnon, p. 254.

niques, Longnon a très justement remarqué que cette pénétration n'est pas, comme on pourrait le croire, un résultat des invasions des barbares : elle leur est en réalité antérieure. Dès le IV^e siècle, en effet, par suite de l'admission de populations germaniques sur divers points du territoire impérial, on peut rencontrer des noms tels que *Degalaifus*, qui fut consul en 366, *Stilicho*, consul en 400, *Herminiricus*, qui occupa la même charge en 465⁽¹⁾. C'était là, toutefois, une exception, et les noms romains continuaient à être portés par le plus grand nombre, non seulement chez les hommes de race romaine ou gauloise, mais aussi chez les descendants des colons germaniques. Il est clair que, vers la fin du VI^e siècle, une fois que la Gaule presque entière fut soumise aux Mérovingiens, la situation changea : et, de même que quelques siècles auparavant il était de bon ton, pour le Germain nouveau venu dans l'Empire, de donner à ses enfants des noms latins, ainsi la mode s'établit-elle de désigner filles et fils par des noms semblables à ceux des possesseurs du territoire, les Francs. On ne saurait trop répéter que ce changement, qui ne se fit pas d'un jour à l'autre, mais qui fut au contraire très lent, est dû à la mode ; et cette mode était elle-même inspirée, ou bien par l'intérêt qu'il y avait à se distinguer le moins possible des nouveaux maîtres, ou bien, plus simplement, par l'esprit d'imitation. Dès lors, une conclusion s'impose : Longnon l'exprime très clairement en disant que « dès cette époque — le VI^e siècle — il n'était pas toujours facile de juger de l'origine d'un individu au seul énoncé de son nom⁽²⁾ »; il donne des exemples convaincants de personnages d'origine romaine ou gauloise — tel le grand-oncle maternel de Grégoire de Tours, qui s'appelait *Gundulfus*, et qui était vraisemblablement d'origine éduenne — qui portaient des noms germaniques, et il termine en remarquant que « le nom d'un individu n'offre point, ainsi que le pensait l'un des

⁽¹⁾ Longnon, p. 259. — ⁽²⁾ Longnon, p. 260.

plus brillants historiens de ce siècle (¹), un moyen certain de déterminer s'il appartenait à la race des vainqueurs ou à celle des vaincus (²) ». En un mot, la question était alors la même que celle qui se pose aujourd'hui à propos de noms tels que Ladislas ou Stanislas : il ne s'ensuit nullement que tout individu qui porte l'un de ces deux noms soit nécessairement Polonais.

Si la question de la « race » est déjà différente de celle du nom porté au VI^e siècle, c'est-à-dire quelques années seulement après les invasions franques, on peut aisément admettre que les deux phénomènes sont plus distincts encore au moment où nous trouvons les premiers actes relatifs à Stavelot-Malmedy, c'est-à-dire au milieu et à la fin du VII^e siècle et, à plus forte

(¹) Il s'agit d'Augustin Thierry, qui s'exprimait ainsi : « S'il n'est pas permis de prendre pour Franks, jusqu'à preuve du contraire, les personnages des temps mérovingiens qui portent des noms germaniques et pour Gaulois ceux qui portent des noms romains, l'histoire de ces temps est impossible ». (*Récits des temps mérovingiens*, Quatrième récit, p. 63, note 2, de l'édit. in-12 de 1865). — Cf. sur cette question Edm. Le Blant, *Note sur le rapport de la forme des noms propres avec la nationalité à l'époque mérovingienne*, in Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France, 3^e série, t. VIII (1865), pp. 69-89. — F. Bourquelot, *Etude sur les noms propres et leur valeur historique au temps des deux premières dynasties franquaises*, Ibid., pp. 252-288. — Tandis que ces deux historiens sont favorables à l'hypothèse d'Aug. Thierry, les deux ouvrages suivants la combattent : Léon Aubineau, *Critique générale et réfutation : M. Aug. Thierry*, Paris 1851, pp. 81-85 ; Fustel de Coulanges, *De l'analyse des textes historiques*, in Revue des questions historiques, 1887, p. 12. — Giry, pp. 356-357, mentionnant cette question et la polémique qu'elle a soulevée, ne pense pas que les faits présentés par Fustel de Coulanges contre l'opinion de Thierry « puissent conduire à croire que la confusion des noms dans les différentes races a été telle, dès le V^e siècle, qu'il faille condamner en bloc la thèse d'Augustin Thierry. Il me semble, au contraire, conforme à toutes les données de la vraisemblance et de l'expérience, et même dans une certaine mesure contrôlé par les textes, que les noms germaniques ont dû être longtemps préférés par les Francs et les noms latins par les Gallo-Romains ». J'avoue ne pouvoir partager cette manière de voir : il est évident que les races n'ont pas dû rester longtemps sans mélange, et que dès lors il était difficile pour chaque individu de savoir s'il était d'ascendance romaine ou germanique, et de se choisir un nom en conséquence ; de plus, si les classes les plus cultivées de la population se rendaient compte de l'origine de tel ou tel nom, les classes inférieures se rendraient-elles compte si un nom était germanique ou ne l'était pas ?

(²) Longnon, p. 261.

raison, au commencement du IX^e ; les personnages que nous rencontrons dans ces documents n'avaient peut-être de germanique que le nom : c'est dire que, de ce nom, il serait vain de vouloir tirer une conclusion quelconque quant à la langue qu'ils parlaient.

* * *

Pour peu qu'on ait accordé quelque attention aux noms des individus mentionnés dans les actes signalés plus haut, on aura été frappé de la variété du vocabulaire anthroponymique germanique. Si l'on prend, en effet, chacun des noms de personne de l'acte daté du 25 juin 692, et si on les compare aux noms mentionnés dans les documents du 30 mars 824 et du 3 septembre 825, une conclusion s'impose, immédiatement : c'est qu'on se trouve en présence d'un vocabulaire onomastique totalement renouvelé, c'est qu'aucun des noms usités en 692 ne figure à nouveau dans les actes postérieurs de cent trente ans. Empressons-nous d'ajouter que cette différence si accentuée peut n'être due qu'au hasard, et qu'il sera toujours délicat de vouloir baser une conclusion sur les renseignements fournis par un nombre aussi restreint de documents ; et ajoutons bien vite aussi qu'il est sûr que certains noms de personne — on les trouvera dans les pages qui suivent — ont été employés d'une manière continue, pendant des siècles. Je voudrais simplement attirer l'attention sur le fait que le vocabulaire onomastique germanique ne doit pas être présenté en bloc : il a pu varier, et de fait il a varié énormément, suivant les régions, suivant les époques aussi. Ce sont ces variations dans le temps du lexique anthroponymique d'une contrée que je voudrais maintenant esquisser, en précisant, une fois de plus, que je n'entends formuler aucune conclusion absolue : plus que personne, je suis persuadé que les observations que j'aurai l'occasion de formuler ont une base très fragile, puisque le nombre des documents consultés est forcément restreint.

Les noms germaniques sont classés d'après l'ordre alphabétique des seconds termes ; viendront ensuite les noms simples, puis les formations diminutives.

-bald. — Cet adjectif, qui a le sens de « hardi, audacieux, intrépide », se rencontre, d'après Förstemann, col. 233, dans des noms du VI^e siècle déjà. Ce même auteur le signale comme second terme dans 199 noms de personne masculins : c'est dire que cette finale a été très usitée. Comme le remarque très justement Longnon, p. 288, ce suffixe, qui est originairement latinisé *-baldus*, se rencontre sous deux formes différentes dès l'époque de Charlemagne : *-baldus* et *-boldus*. On retrouve même dans le Polyptique d'Irminon les formes *-valdus* et *-voldus*, qui font presque totalement défaut dans nos textes. On peut constater que, dans les listes suivantes, pour la première époque, soit du IX^e s. au milieu du siècle suivant, les formes en *-baldus* équilibrent celles en *-boldus* : nous trouvons 9 exemples de la première et 8 de la seconde. A partir de 1050, au contraire, il semblerait que la finale *-boldus* dominât : nous rencontrons seulement 4 noms en *-baldus*, en effet, contre 6 en *-boldus*, dont un en *-voldus*.

I. Du IX^e s. au milieu du X^e (¹) :

a) noms en *-baldus* : Engilbaldus IX^e-X^e s. (Rol. I, 529) (²) ; Gauzobaldus 911 (Rol. I, 123) ; Gerbaldi 824 (I, 71) ; Hildebaldo 880 (I, 102) ; Huebaldi 880 (I, 102) ; Raginbaldi 911 (I, 123) ; Theutbaldo 953 (I, 165) ; Werenbaldi 824 (I, 71) ; Wigbaldi 857 (I, 79), Wibaldum 911 (I, 123).

b) noms en *-boldus* : Erleboldi 915 (I, 128) ; Hadeboldi 907 (I, 121) ; id. 930-931 (I, 140) ; Huboldus IX^e-X^e s. (I, 129) ; Raimboldi 896 (I, 115) ; Ramboldi 895 (I, 113) ; Rivoldus IX^e-X^e (I, 528) ; Rotboldi 895 (I, 113) ; 947 (I, 159) ; Teutboldus 946 (I, 157) ; Wamboldus 947 (I, 159) ; Werinboldus 947 (I, 159).

(¹) Je répartirai les noms en périodes plus ou moins arbitraires, de façon à faire saisir aisément les variations du vocabulaire.

(²) Cf. Förstemann, col. 109, *Angilbald*.

II. Du XI^e au XII^e siècle :

- a) noms en *-baldus* : Raimbaldus 1139 (I, 347) ; Tietbaldus 1067 (I, 237), Thibaldus v. 1088 (I, 247), Theobaldus 1123 (I, 288) ; Wibaldus 1126 (I, 295).
b) en *-boldus* : Aboldus 1123 (I, 288) ; Erleboldus 1067 (I, 237) ; 1138 (I, 341) ; 1147 (I, 388) ; Helboldus 1105 (I, 281) ; Reinboldus 1127 (I, 296) ; Wiboldi 1138 (I, 341) ; Wicboldus abbas 1147 (I, 388).

Chose curieuse, les actes des environs de l'an mil ne fournissent pas de noms de cette catégorie : ce silence doit être dû au hasard, car je croirais volontiers que certains de ces noms tout au moins ont été usités pendant une période assez longue. Nous avons en effet *Erleboldi* en 915 et *Erleboldus* en 1067, 1138, 1147 ; *Theutbaldo* en 953, *Teutboldus* en 946, *Tietbaldus* en 1067, *Thibaldus* vers 1088, *Theobaldus* en 1123, *Raginbaldi* en 911, *Raimboldi* en 896 déjà, *Reinboldus* en 1127 ; *Wigbaldi* en 857, *Wibaldum* en 911, *Wiboldi* en 1138 et *Wicboldus* en 1147. Comme on le voit, ce ne sont pas toujours les formes les plus anciennes qui ont la graphie la plus archaïque : il est certain que, très souvent — c'est une constatation si fréquente qu'on la peut passer sous silence — les scribes, qui avaient sans doute connaissance de graphies plus anciennes, vieillissaient l'orthographe des noms qu'ils avaient à insérer dans leurs actes.

Il est assez difficile de savoir si la différence entre les graphies *-baldus* et *-boldus* correspondait à une réalité phonétique, ou si elle dépendait plutôt de la fantaisie du scribe. J'inclinerais vers cette dernière opinion : il est intéressant de noter, par exemple, que *Huboldus* était un moine de Stavelot-Malmedy qui a dû vivre entre le IX^e et le X^e s. ; or, précisément, notre *Hucbaldi* était religieux dans une de ces deux abbayes en 880-881. Près de trois siècles après, dans un acte de cession viagère de quelques terres à Bogny et à Germigny (Roland I, 377), il est question de « reverendo patri suo... *Wiboldo...* abbāti » de Stavelot, appelé quelques lignes plus bas « ...reverende

pater *Wibalde...* » : c'est dire que, à cette époque encore, la confusion existait entre les deux suffixes.

-berht. — Förstemann, col. 277, rapproche cette finale du goth. *bairhts*, anc. h. all. *beraht*, « clair, resplendissant », et note qu'elle paraît rarement avant le VI^e s., et qu'on ne la rencontre qu'assez peu chez les Goths, les Vandales, les Frisons et les Normands, ainsi que chez les Saxons, mais très fréquemment au contraire chez les Anglo-Saxons, les Lombards, les Francs et les Bavarois. Elle est orthographiée presque toujours *-bertus* dans nos textes, sauf une fois, où nous trouvons *-pertus* (*Gozpertus*, 926). Förstemann signale 389 noms masculins formés avec ce second terme, et les exemples sont très nombreux chez Longnon également (p. 292-293).

Chez ces deux auteurs, les féminins en *-bertha* sont moins fréquents que les masculins. A en juger d'après nos textes, ce n'aurait pas été là un type de nom féminin fort usité en Belgique orientale, puisque nous n'en trouvons qu'un seul exemple, *Golberta* 947 (Roland I, 159).

I. Du VII^e au IX^e siècle :

Alberti 825 (I, 73), Adelberti 880 (I, 102) (¹) ; Agibertus 747 (I, 50) ; Ecberti 891 (I, 108) ; Erchenberti 895 (I, 113) ; Gelberti 896 (I, 115) ; Gisloberto 692 (I, 36) ; Gisleberti 880 (I, 102) ; Guntberti 895 (I, 113), Gunberti 896 (I, 115) ; Ramiberti 857 (I, 79) ; Rigoberto 692 (I, 36) ; Wanberti 857 (I, 79).

(¹) Remarquons, à propos de ce nom, que la forme *Adelberti*, qui est phonétiquement antérieure à *Alberti*, se trouve au contraire, dans nos textes, cinquante-cinq ans après cette dernière. Longnon, p. 277, note, concernant les noms en *Adal-*, que ces noms « présentent dès le commencement du X^e siècle une forme réduite, bien voisine déjà de celle qu'ils ont conservée en français. La dentale ne subsistait plus lorsqu'une charte rédigée en 927 aux environs de Cluny désigne sous le nom d'*Aalsendis* et d'*Alsendis* une femme qui, à une époque antérieure, eût été appelée *Adalsiudis* ». Il est intéressant de constater que notre forme de 825, antérieure de cent ans à celle qui est mentionnée par Longnon, présente le même phénomène : reste à savoir si cette graphie *Alberti* n'est pas simplement l'œuvre d'un copiste postérieur.

II. Altbertus IX^e-X^e s. (I, 528), Albertus 1067 (I, 137), v. 1088 (I, 246), 1160-1161 (I, 483) ; Ansbertus 1123 (I, 188) ; Echibertus IX^e-X^e s. (I, 529) ; Egbertus 911 (I, 123) ; Elbertus 1085 (Bormans I, 43), 1067 (I, 237), 1092 (I, 263), 1173 (I, 503) (¹) ; Engelberto 926 (I, 135), 953 (I, 167), 1104 (I, 273) ; Engoberti 934 (I, 146) ; Erehembertus 1136 (I, 329) ; Erchenbertus 1138 (I, 341) ; Gerbertus 927 (I, 138) ; Gisleberti 905 (I, 135), Gislebertus 1139 (I, 345), 1153 (I, 469) ; Gozpertus 926 (I, 135), Gozberti 960 (I, 180), Goizberti 1004 (I, 202) ; Grimbertus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Gumberti 968 (I, 187), Gombertus 1107 (Bormans I, 53) ; Heribertus 915 (I, 129), Heriberti 926 (I, 136), 1105 (I, 278), Heribertus 1124 (I, 291) ; Hildeberti 930-931 (I, 40), Hildebertus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Hubertus 1167 (I, 492) ; Humberti 911 (I, 173), Humbertus 1172 (Bormans I, 92) ; Lamberto 926 (I, 135), Lambertus 943 (I, 155), Lantberti 960 (I, 178), Lambertus 1067 (I, 237), v. 1088 (I, 246), 1139 (I, 346), Lamberto 1148 (I, 415), Lamberti 1160-1161 (I, 483) ; Liutbertum 911 (I, 123), Libertus 1147 (I, 388), Lyetbertus 1140 (I, 360) ; Ladelberti 907 (I, 121) (²) ; Norberti 943 (I, 151), 956 (I, 173) ; Otbertus 907 (I, 121) ; Raimberti 907 (I, 121) ; Roberti 911 (I, 123), Robertus 1085 (I, 241), 1092 (I, 263), 1140 (I, 360) ; Ruoberthus 1153 (I, 469) ; Sigibertus 957 (I, 159) ; Wilbertus 934 (I, 145) ; Wolberto 1030 (I, 208) (³) ; Vultbertus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Wafenbertus (I, 155) ; Wibertus v. 1088 (I, 247) ; Willebertus 1153 (I, 469).

Les noms de ce type, comme on voit, ont été usités un peu à toutes les époques : dès avant 900, ils paraissent avoir joui d'une vogue spéciale, et au cours du X^e siècle leur popularité n'a fait que croître. Mais plus rares sont ceux qui se retrouvent après 1100 : on ne peut citer que *Albertus*, *Elbertus*, *Erchenbertus*, *Gislebertus*, *Gombertus*, *Heribertus*, *Hubertus*, *Lambertus*,

(¹) Cf. Förstemann, col. 80, *Alia pert.* — (²) C'est évidemment un thème en *Ludel-*, dérivé de *HLODA* (Förstemann, col. 848). — (³) Cf. Förstemann, col. 1646, *Vulfbert.*

Libertus, Robertus. Je ne serais pas étonné si ce suffixe avait dû sa faveur au fait que certains de ces noms, comme *Albertus, Gombertus, Hubertus, Robertus*, étaient extrêmement fréquents et disséminés un peu partout ; et, pour la région qui nous occupe, le nom de *Lambertus*, qui avait une importance religieuse toute spéciale à Liège, a dû jouer un grand rôle, comme *Hubertus* dans les Ardennes. Remarquons cependant que ces deux noms ne sont pas plus anciens que les autres : le premier n'apparaît qu'en 926, et, du second, je n'ai qu'un exemple du XII^e siècle ; les *Lambertus* ne se font nombreux que par la suite, dès la seconde moitié du X^e siècle.

-bod. — Förstemann, col. 313, qui rapporte cette finale au goth. *biudan*, all. mod. *bieten*, remarque qu'il n'est pas facile de séparer les mots formés ainsi de ceux qui représentent un ancien *baudi*. Longnon, p. 295, ne donne aucun exemple féminin, et Förstemann note expressément qu'il semble que cette terminaison n'a donné aucun féminin. Nos actes en fournissent cependant un, *Albode* (génitif), assez ancien et tout à fait isolé. Quant aux deux noms masculins, ils paraissent être d'introduction récente dans notre région, puisque tous deux sont seulement de la seconde moitié du XI^e siècle.

a) Masculins : Ratbodo 1067 (I, 237) ; Wolbodo 1086 (Thimister, 2) (¹).

b) Féminin : Albode 692 (I, 37).

-brand. — Förstemann, col. 333, cite 81 noms masculins formés avec ce mot comme terme principal, et Longnon, p. 296, en mentionne à son tour 17. Dans notre région, cette finale paraît bien avoir été usitée du X^e au XII^e siècle, mais elle est figée dans un ou deux noms seulement.

Heribrandi 911 (I, 123), Heribrandus 943 (I, 155), 1138 (I, 341), 1147 (I, 388) ; Ysbrandi 1004 (I, 202).

(¹) Cf. Förstemann, col. 1632, Wolbodo, dont l'un des exemples est tiré des Ann. leod., *MHG VI* 18.

-burc. — Longnon, p. 296, remarque que ce terme, lorsqu'il figure en seconde place, forme exclusivement des noms féminins ; c'est le cas dans notre région également. Notons que, tandis que *Stemburgis* est décliné suivant la 3^e déclinaison latine, ainsi que la plupart des exemples de Longnon, les deux premiers noms sont des génitifs de la première déclinaison, cas dont Longnon n'a qu'un exemple : était-ce là un fait qui peut-être était caractéristique de l'onomastique de notre région, par rapport à l'onomastique franque représentée par le Polyptyque d'Irminon ?

Eiburge 1105 (I, 278) ; Erenburge 965 (I, 181) ; Stemburgis 1105 (I, 278).

-frith. — Ce terme, qu'il faut probablement ramener à l'anc. h. all. *fridu* « paix », se trouve comme finale dans 220 noms de personne masculins, d'après Förstemann, col. 526. Les exemples cités par Longnon, p. 308, ont tantôt *-fredus*, tantôt *-fridus*, et ces deux résultats sont représentés dans la même proportion. J'ai pu constater qu'en Catalogne, de même qu'en Portugal (¹) d'ailleurs, on avait toujours *-fredus* ; c'est au contraire *-fridus* qui règne incontestablement chez nous : je n'ai trouvé qu'une exception, *Raifredus* 947, nom porté par un serf à Resteigne (cant. de Rochefort). S'agirait-il d'un individu d'origine plus méridionale ?

I. VII^e siècle :

Radefrido 692 (I, 36) ; Sigofrido 692 (I, 36).

II. 800-930 :

Alfridi 926 (I, 136) ; Gerfridi 896 (I, 115) ; Godefridus 922 (I, 133), 927 (I, 137) ; Herefridum 905 (I, 119) ; Lietfridi 907 (I, 121), Leutfridi 926 (I, 136) ; Otfridus — écrit Otfridridus — 825 (I, 73) ; Thethfridus 922 (I, 133), Theufridi 926 (I, 136) ; Walefridi 895 (I, 113) ; Wilsefridus (²) 857 (I, 79).

(¹) Cf. Meyer-Lübke, *Romanische Namenstudien I* ; *Sitzungsberichte der phil.-hist. Klasse der k. Akad. der Wissenschaften, Wien*, B.1. 149, Abh. 2, pp. 57-58.

(²) Cet individu habitait Cond (Rhénanie).

III. 950-1000 :

Ermenfridi 943 (I, 151) ; Godefridi 959 (I, 176) ; Helfridi 943 (I, 151), Helfrido 953 (I, 165) ; Lantfridus 943 (I, 155) ; Raifredus 947 (I, 158) ; Werinfridus 965 (I, 181), Werinfridi 966 (I, 185).

IV. 1000-XII^e siècle :

Godefridus v. 1088 (I, 246), v. 1100 (I, 269), Godefrido 1107 (I, 282), 1153 (I, 469) ; Helfridus 1067 (I, 237) ; Lanfridus 1104 (I, 273), Rotfridus 1067 (I, 237) ; Seifridus 1111 (Thimister, 3) : Tiethfridi 1105 (I, 278).

Comme on le voit, les noms de ce genre se rencontrent dans les plus anciens textes du cartulaire de Stavelot-Malmedy, et leur faveur n'a pas cessé. Au *Sigofrido* de 692 correspond exactement le *Seifridus* de 1111, et le *Raedefrido* de 692 se répète dans le *Raifredus* de 947. Il est intéressant de noter que *Godefridus*, qui se rencontre pour la première fois en 922, est constamment signalé par la suite : le prestige de Godefroi de Bouillon a aidé peut-être à la popularité de ce nom au XII^e siècle.

-gair. — Förstemann, col. 571, voit dans ce terme l'anc. nord. *geirr*, anc. h. all. *gér* « lance ». Nos deux premiers exemples, de 692 et de 857, ont la finale écrite *-garius* : mais il y a des formes antérieures à cette dernière date qui sont déjà orthographiées *-gerus* et même *-ierus* (*Helmierus* 966). Notons que *Berengarius*, en plein XII^e siècle, a une finale dont la graphie retarde de près de trois siècles : nous sommes en présence sans doute d'une forme savante ; ou bien le nom serait-il d'importation étrangère ? Ce qui s'opposerait un peu à cette hypothèse, c'est que nous avons deux *Berengerum* au X^e siècle, ce qui laisserait croire que le nom était connu chez nous.

I. finale *-garius* :

Agilgarii 857 (I, 10) ; Uuinegario 692 (I, 37).

II. finale *-gerus*, *-ierus* :

Adelgeri 960 (I, 180) ; Algerus 824 (I, 71) ; Angligeri 825 (I, 73) ; Antgerus 911 (I, 123) ; Berengerum 915-923 (I, 130), 936 (I, 148) ; Eilgeri 895 (I, 113), Heilgeri 896 (I, 115), Eilgeri 911 (I, 123), Eilgerum 915-923 (I, 130), Elgerus v. 1100 (I, 269) ; Helmierus 966 (I, 185) ; Liutgerus 926 (I, 135), Lietgeri 960 (I, 180) ; Maldagerus 911 (I, 123) ; Nigerus 958 ou 959 (I, 174) ; Raingeri 907 (I, 121) ; Ravengeri 965 (I, 181), 966 (I, 185) ; Teutgerus 947 (I, 158), Theotgerus 958 ou 959 (I, 174) ; Trutgeri 895 (I, 113), 896 (I, 115), 911 (I, 123) ; Witgeri 932 ? (I, 142), Witgerus 943 (I, 151).

III. finale *-garius* au XII^e siècle :

Berengarius 1123 (I, 288).

Il semble que la popularité de cette finale ait augmenté à mesure qu'on s'approchait de l'an 900 : les noms en *-gerus* sont surtout nombreux au X^e siècle. Par contre, sauf *Berengarius* qui peut être une importation récente, et *Elgerus*, ils n'ont pas dépassé le XI^e siècle. La floraison de ces noms est donc un phénomène relativement ancien et typique, en quelque sorte, pour l'anthroponymie du X^e siècle et de la période antérieure.

-gard. — Selon Förstemann, col. 598, la majorité des noms formés au moyen de ce second terme sont féminins, bien que, ajoute-t-il, les masculins ne soient pas rares. Chez Longnon, p. 316, la majorité appartient aussi au genre féminin, ce qui est le cas chez nous également. Il semblerait même que cette majorité soit plus considérable en Belgique orientale qu'ailleurs, puisque je n'ai rencontré qu'un seul nom masculin, *Hildiarius*. Cette finale, d'ailleurs, ne paraît pas avoir dépassé le X^e siècle.

Notons de plus que, tandis que d'après Longnon on rencontre dans le Polyptique d'Irminon plus de cent soixante fois *-gardis*, et une seule fois *-garda*, la proportion est chez nous bien diffé-

rente : contre cinq formes appartenant à la 3^e déclinaison, nous en avons trois qui appartiennent à la première, et cela à la même époque ; nous avons ici un phénomène analogue à celui que nous avons constaté pour *-bure*.

a) Noms déclinés sur la troisième déclinaison :

Engilgardem 911 (I, 123) ; Heldiard uxor 966 (I, 184) ; Irmgardis 947 (I, 159) ; Liegardis 943 (I, 155) ; Rothgardi 880 (I, 102).

b) Noms déclinés sur la 1^{re} déclinaison :

Heldiarda 943 (I, 155) ; Raingarda 935 (I, 147) ; Seleugardam 934 (I, 145).

c) Masculin :

Hildiarius 911 (I, 123).

-gaud. — Ce terme, sur l'origine duquel on n'est pas d'accord, se trouve, d'après Longnon, p. 317, dans une quantité considérable de noms composés. Dans notre région, ces noms paraissent avoir été peu nombreux, et n'avoir été usités qu'au X^e siècle ou guère avant. Longnon mentionne quatre noms féminins en *-gaudia*. Je n'ai retrouvé qu'un seul féminin, dont la finale est *-gaudis* au nominatif.

a) Masculins :

Bereaudus 947 (I, 159) ; Harigaudus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Heilgaudi 895 (I, 113), Eilgaudi 960 (I, 180) ; Maingaudus 927 (I, 137) ; Walcaudus 947 (I, 158).

b) Féminin :

Herigaudis 946 (I, 157).

-gis. — L'origine de ce terme est également obscure (¹). La forme la plus ancienne appartenant à cette catégorie, *Bertegis* 747, a donc simplement *-gis* comme finale ; plus tard, elle est latinisée *-gisus* et une fois *-gisius* au masculin. On

(¹) Cf. Förstemann, col. 642, et Longnon, p. 321.

retrouve *-gis* et *-gisus* dans le Polyptique d'Irminon. Les noms de ce genre ne se retrouvent pas après le X^e siècle.

a) Masculins :

Ansigisius IX^e-X^e s. (I, 528) ; Ermengis 905 (I, 120), Ermengis 915 (I, 129), Irmingesus 947 (I, 159).

b) Féminin :

Bertegis 747 (I, 50).

-gund. — Il est curieux de constater que le nom ayant cette finale, dont Förstemann, col. 693-694, donne 93 exemples, se trouve totalement isolé chez nous, et sous une forme douteuse : chez Longnon, en effet, *-gund* est toujours latinisé *-gundis*. Notre nom paraît être un féminin, bien que le contexte ne fournisse de raison ni pour ni contre.

Algunz v. 1088 (I, 246).

-hard. — Cette finale, qui se retrouve dans le goth. *hardus*, le nor. *hardr*, le v. h. all. et l'allemand mod. *hart*, « ferme, solide », est très fréquente dans l'onomastique germanique : Förstemann, col. 749, en donne 295 exemples. Dans nos textes, nous la rencontrons dès le VII^e siècle et, à partir de ce moment, d'une façon ininterrompue. Elle est latinisée *-ardus* et *-hardus* quand le premier terme finit par une voyelle ou une *-l*.

I. De l'an 644 à l'an 900 :

Adelardi 857 (I, 79) ; Euerardi 825 (I, 73) ; Gunthardi 880 (I, 102) ; Probardo v. 644 (I, 4) (¹) ; Sigihardi 824 (I, 71) ; Theodardi 824 (I, 71).

II. X^e siècle :

Adelardi 911 (I, 123), 934 (I, 146) ; Ailhardus 915 (I, 129) ; Angelhardus 947 (I, 158) ; Bernardi 911 (I, 123), 926 (I, 136) ; Diardus 943 (I, 155) ; Erminardus 943 (I, 155) ; Euerardum 905 (I, 119), 911 (I, 123), 926 (I, 136) ; Gerardus 915 (I, 126), 946 (I, 157), 966 (I, 185) ; Guntardi 911 (I, 123) ; Helhardus IX^e-X^e

(¹) Cf. Longnon, p. 329.

s. (I, 528) ; Laibardus 943 (I, 151) ; Liubardus IX^e-X^e s. (I, 529) ; Odilardus 943 (I, 150) ; Rainnardus 933-936 (I, 149), Reginardus 947 (I, 159).

III. XI^e-XII^e siècle :

Adelardo 1030 (I, 208), Adelardus 1067 (I, 237), Adelardo 1118 (I, 285), Adelardus 1147 (I, 388), Alardus 1161 (I, 484) ; Bernardi 1160-1161 (I, 483) ; Gerardus v. 1088 (I, 247), 1147 (I, 388) ; Richardus v. 1088 (I, 247).

Il semble que c'est le X^e siècle qui a vu le plus grand choix de noms en *-hardus*. Quant aux exemples du XI^e et du XII^e siècles, ils sont peu nombreux, mais ce sont des noms très usités : *Adelardus*, employé déjà au IX^e s., *Bernardus*, dont le premier exemple est de 911, *Gerardus*, qu'on trouve déjà en 915, et *Richardus*, qui est peut-être d'introduction plus récente. Les autres noms du X^e siècle n'ont pas résisté, et ne se retrouvent plus par la suite.

Förstemann, col. 751, remarque que les féminins formés avec cette finale sont peu nombreux, et Longnon, p. 329, n'en cite que six. Je ne trouve, dans nos textes, qu'une *Berkardis* 966 (I, 184), mais ni Förstemann ni Longnon ne donnent de forme semblable. Je pense qu'il s'agit plutôt d'un nom en BERGA- (Först., col. 273) + *gardis* : Förstemann, col. 276, donne le nom *Berchgart*, et Longnon, p. 316, signale trois *Bertgardis*, *Bertcardis*.

-harius. — Il faut rapprocher ce terme de l'anc. h. all. *hari*, « armée, peuple ». Nous rencontrons dans nos textes des formations semblables dès le IX^e siècle, et la finale, sauf dans deux noms où elle est latinisée *-harius*, *-arius*, se présente toujours sous la forme *-herus*, plus fréquemment *-erus*.

I. IX^e siècle :

Herneharii 824 (I, 71) (¹) ; Motheri 857 (I, 79) ; Ricarius 891 (I, 108).

(¹) Förstemann ne donne aucun nom semblable. S'agirait-il d'un composé de *harin-*, *herin-*, allongement de la racine *hari* ?

II. X^e siècle :

Antherus 947 (I, 159) ; Asceri 905 (I, 120), Askerus 915 (I, 129), Hasceri 932 ? (I, 142) (¹) ; Fraikerus IX^e-X^e s. (I, 529) ; Goterus 966 (I, 185) ; Harieri 946 (I, 157), Harierus 947 (I, 159) ; Lotherus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Magineri 911 (I, 123), Mainerus 966 (I, 185) ; Odilerus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Olkerus 966 (I, 185) ; Reginerum 905 (I, 119), Reginero v. 932 (I, 143) ; Sigeerus 943 (I, 155), Sicherus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Theuterum 934 (I, 145) ; Thietherus 943 (I, 150) ; Walkeri 966 (I, 185) ; Waltheri 934 (I, 146), 965 (I, 181) ; Wolterus 946 (I, 157). — Féminins : Grimmera 943 (I, 151) ; Rodera 946 (I, 157) ; Truteria 958 ou 959 (I, 174).

III. XI^e et XII^e siècles :

Ratherus 1147 (I, 388) ; Reinnerus 1085 (I, 241) ; Richerus 1082 (I, 240) ; Walcherus 1147 (I, 389), Walceri 1160-1161 (I, 483) ; Gualtheri 1004 (I, 202), Waltherus 1147 (I, 388), Walterus 1153 (I, 469) ; Warnerus 1067 (I, 237), 1147 (I, 388).

Ici encore, nous constatons une certaine discontinuité dans les noms appartenant à cette catégorie. Des noms qui se rencontrent dans la première période, il n'y a que *Ricarius* de 891 qui se retrouve en *Richerus* en 1082. La plupart des noms du X^e siècle ne figurent plus dans le vocabulaire du siècle suivant, lequel ne possède plus que les noms très communs *Reinnerus*, *Richerus*, *Walcherus*, *Waltherus*, *Warnerus*, et un plus rare, *Ratherus*. Quant aux féminins, que Förstemann, col. 763, attribue au francique oriental, nous en avons trois exemples.

-helm. — Cette finale qui est semblable au goth. *hilms*, « casque », est latinisée *-helmus* ou *-elmus* dans nos documents. Je n'ai pas retrouvé de forme féminine, dont Longnon d'ailleurs, p. 333, ne donne que deux exemples.

(¹) Cf. Förstemann, col. 148, *A schari*.

I. VIII^e siècle :

Adechelmi 770-779 (I, 58).

II. X^e siècle :

Adalelmus 953 (I, 164) ; Euerelmi 915 (I, 128) ; Gerhelmus 965 (I, 181) ; Rainelmus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Willelmus 915 (I, 129).

III. XII^e siècle :

Anselmus 1105 (I, 181) ; Euerelmus 1104 (I, 273), Everelmus 1153 (I, 469) ; Wilelmus 1139 (I, 346).

La finale *-helmus* a été usitée assez anciennement chez nous, et je croirais qu'on l'a employée sans qu'il y ait jamais eu solution de continuité. Si nous n'avons aucune forme en *-helmus* pour le XI^e siècle, en effet, il faut constater que les noms *Euerelmus* et *Wilelmus* se retrouvent au commencement du X^e siècle déjà, ce qui laisserait supposer une tradition onomastique ininterrompue.

-hildis. — Ce second terme n'a formé presque que des noms féminins : c'est ce qui se vérifie chez nous aussi, où d'ailleurs cette terminaison ne paraît pas avoir eu beaucoup de vogue, puisque les quatre exemples sont tous du X^e siècle. Il faut remarquer toutefois que l'on trouve de nouveau des noms de ce genre au XIII^e siècle ; il peut s'agir d'introductions postérieures, il est vrai, mais aussi de noms traditionnels, ce que nous ne pouvons vérifier, les mentions de femmes étant assez rares dans nos documents.

Bolheldis 943 (I, 155) ; Renheldis 947 (I, 158) ; Tietheldis 965 (I, 181) ; Wilielda 915-923 (I, 130), Wilihelda 933-936 (I, 148).

-hramm. — Ce mot s'identifie, d'après Förstemann, col. 889, avec l'anc. h. all. *hraban*, « corbeau », opinion à laquelle Longnon, p. 338, ne se rallie qu'avec peine ; il est orthographié, en finale, *-ramnus* et, postérieurement, *-rannus* dans nos textes, où je ne trouve qu'une seule exception, *Vuoframnus* en 935. Les noms possédant cette finale sont,

comme toujours, plus nombreux au X^e siècle, pour se faire assez rares par la suite : seuls, en effet, *Eniorannus*, *Goderannus* et *Gontrannus* ont résisté.

Angelramni 770-779 (I, 59), 900 (Bormans, 10) ; Berthramno 692 (I, 36) ; Engeramni 896 (I, 115), Eniorrannus 1187 (¹) ; Goderanni 891 (I, 108), Goderannus 1123 (I, 288) ; Guntranni 960 (I, 180), Gontrannus 1067 (I, 237) ; Natranni 960 (I, 180) ; Vuoframmus 935 (I, 147) ; Wilerannus 943 (I, 155).

-land. — Ce terme, qui signifie évidemment « terre, pays », a surtout été fréquemment employé, d'après Förstemann, col. 1003, au VII^e siècle. Je ne connais qu'un exemple de nom avec ce suffixe au XII^e siècle : *Gerlandus*.

I. X^e siècle :

Gunlant 915-923 (I, 130), Guntlant 933-936 (I, 148) ; Tyelant 915-923 (I, 130), Tietlandus 933-936 (I, 148) ; Wielandus 922 (I, 133), Wiolandi 926 (I, 136).

II. XII^e siècle :

Gerlandi 1160-1161 (I, 483).

-lindi. — Cette terminaison qui se rencontre, d'après Förstemann, col. 1058, dès le V^e siècle, forme des féminins particulièrement nombreux chez les Francs de l'est. Nous voyons qu'elle est latinisée tantôt *-lenda*, tantôt *-lindis*. Du fait que *Berlenda* de 1105 a la première de ces formes, on pourrait peut-être conclure que c'est celle-ci qui a triomphé.

a) Terminaison *-a* :

Alenda 935 (I, 147) ; Berlenda 1105 (I, 278) ; Heldelenda 943 (I, 150).

b) Terminaison *-is* :

Tietlindis 958-959 (I, 174) ; Walendis 947 (I, 158).

-man. — Cette finale, qui n'est autre chose que l'all. *mann*, « homme », se retrouve, selon Förstemann, col. 1088, dans

(¹) Cf. Förstemann, col. 962, *Ingoramus*.

183 noms de personne. Il remarque que ce terme a été usité dans tous les dialectes germaniques, mais que les Francs orientaux ne paraissent pas l'avoir employé souvent. Nous n'en avons en effet que trois exemples, dont l'un semble être très fréquent : *Herimannus*. La finale *-man*, latinisée *-mannus*, a été employée continuellement, mais dans très peu de noms différents, du IX^e siècle au XII^e.

Almannus 1111 (Thimister, 3) ; *Herimanni* 857 (I, 79), *Herimanno* 1118 (I, 285), *Heremannus* 1147 (I, 388), *Herimannus* 1153 (I, 469) ; *Saremanni* 905 (I, 120).

-mar. — Ce terme, très ancien dans les noms de personne, est latinisé *-marus* dans nos textes. Il paraît avoir été usité un peu à toutes les époques, bien que les premiers termes des noms dans lesquels il figure aient varié : des noms que nous trouvons au X^e siècle ne se rencontrent plus au XI^e, et ont été remplacés par de nouveaux venus, comme *Englemarus* et *Gislimarus*.

Ansmarus IX^e-X^e s. (I, 528) ; *Englemarus* v. 1088 (I, 247), *Ingelmarus* 1095 (I, 276) ; *Erkenmarum* 900 (Bormans, 10), *Ercommari* 911 (I, 123) ; *Fulmarus* 911 (I, 123) ; *Gislimarus* 1095 (I, 266) ; *Hademari* 966 (I, 185).

-mund. — Ce mot doit être rapproché, ainsi que le fait Förstemann, col. 1133, de l'anc. h. all. *mund* « protection ». Il est latinisé, comme dans le Polyptique d'Irminon (Longnon, p. 352), *-mundus* pour les masculins, de beaucoup les plus nombreux, et *-mundis* — orthographié *-mudis* dans notre seul exemple — au féminin.

I. VIII^e siècle :

Astremundus 747 (I, 50).

II. IX^e, X^e et XI^e siècles :

Ansmundus IX^e-X^e s. (I, 529) ; *Germundus* 947 (I, 158) ; *Lietmundi* 907 (I, 121) ; *Rotmundi* 895 (I, 113) ; *Wuirundus* (pour *Wirmundus* ?) 814 (I, 64), *Weremundi* 943 (I, 151),

Wirimundi 946 (I, 157), Werimundi 857 (I, 80), Guermundi 1004 (I, 202).

III. XII^e siècle :

Eimundus 1153 (I, 469) ; Reinmudis, fém., 1105 (I, 278).

Il semble que *-mundus* a été usité sans discontinuité du VIII^e au XII^e siècle, sauf *Weremundus*, qui paraît dans des textes du IX^e, du X^e et des premières années du XI^e siècle; les autres formations n'ont eu qu'une existence éphémère.

-nand. — Cette finale est peu représentée chez nous. Les deux exemples que je cite sont en effet du XII^e siècle seulement, ce qui porterait à croire que ce genre de noms est d'introduction récente. Si cela était, plutôt qu'à l'immigration du suffixe, je croirais à l'arrivée indépendante des deux noms de personne, qui se trouvaient avoir la même terminaison.

Gernandus 1173-1175 (I, 505) ; Winandi 1105 (I, 278).

-rad. — Nous trouvons cette finale latinisée *-radus*, *-rada* dans nos textes.

I. X^e siècle :

a) Masculins : Erkenradi 907 (I, 121), Erchenradi 946 (I, 157) ; Filradus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Fulradi 905 (I, 120) ; Hardradus IX^e-X^e s. (I, 146) ; Heldradi 934 (I, 146) ; Helmeradus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Henradus 922 (I, 133) ; Oldradus 957 (I, 159) ; Tancradi 926 (I, 136).

b) Féminins : Algrada 915-923 (I, 130), 933-936 (I, 148) ; Engelrada 947 (I, 158) ; Frederada 911 (I, 123) ; Gostrada 911 (I, 123) ; Gundrada 946 (I, 157) ; Helprada 935 (I, 147) ; Landrada 946 (I, 157) ; Wldrada 911 (I, 123), Oldrada 947 (I, 159).

II. XI^e et XII^e siècles :

Conradus 1198 (I, 525) ; Fastradus 1067 (I, 237), Vastrandus 1166 (I, 489).

Je n'ai pas trouvé d'exemple de cette formation antérieurement au X^e siècle. Ce qui est singulier, c'est que l'on ne trouve

qu'un nom masculin correspondant à un féminin : *Oldradus*-*Oldrada* ; tous les premiers termes des autres noms masculins sont différents de ceux qui ont servi à former les féminins. Faut-il voir dans ce fait un effet du hasard, ou faut-il admettre qu'on a affaire à une tradition différente, selon qu'il s'agit de l'un ou de l'autre genre ?

Il ne me semble pas que les deux noms en *-radus* du XI^e et du XII^e siècles soient en relation directe avec les noms plus anciens en *-radus* : je verrais plutôt en *Conradus* un nom venu de l'est à une époque récente, bien qu'on le trouve par exemple dans le Polyptique d'Irminon. Quant à *Fastradus*, ce nom était connu des Franes : il se pourrait qu'il ait été usité en Belgique orientale antérieurement au XI^e siècle, sans qu'il figure dans nos textes.

-rich. — Cette finale, qui a servi à former une quantité considérable de noms de personne — Förstemann, col. 1254, en cite 254 — est toujours latinisée *-ricus*, et n'a formé que des noms masculins.

I. VIII^e et première moitié du IX^e siècle :

Albrieus 748 (I, 54) ; Bernerici 825 (I, 73) ; Hernericus 842 (I, 77) ; Hilperici 825 (I, 73).

II. Fin du IX^e siècle et premier tiers du X^e :

Agerici 926 (I, 136) ; Alricus 911 (I, 123) ; Amolrici 911 (I, 123) ; Barnerici 880 (I, 102) ; Burgericus 915 (I, 129), 922 (I, 133) ; Framerici 880 (I, 102) ; Fulericci 880 (I, 102) ; Odelrici 926 (I, 136) ; Roderici 880 (I, 102), 911 (I, 123), 926 (I, 136) ; Wesericus 895 (I, 112), Wisericci 926 (I, 136).

III. 940-1000 :

Arici 943 (I, 153) ; Framiricus 947 (I, 158), Framerici 960 (I, 180) ; Frederici 960 (I, 178) ; Heinricus 947 (I, 158) ; Willerici 946 (I, 157) ; Wisericus 943 (I, 155) ; Wlferici 953 (I, 107) ; Fulericus IX^e-X^e s. (I, 528).

IV. XI^e siècle :

Albrieus 1067 (I, 237), v. 1088 (I, 246) ; Rodericus 1067 (I, 237) ; Widerici 1088 (I, 244), Widericus v. 1100 (I, 268), Weldericus 1153 (I, 469).

V. XII^e siècle :

Albericus 1198 (I, 525) ; Gandricus 1126 (I, 329) ; Condricus 1136 (I, 329) ; Fridericus 1139 (I, 345), Frithericus 1147 (I, 389) ; Heinricus 1123 (I, 288), Henrico 1159 (I, 478) ; Theodericum 1126 (I, 295), Theodericus 1147 (I, 388), Teodericus 1153 (I, 469) ; Wenricus 1153 (I, 469) ; Widericus 1113 (I, 288), Widricus 1132 (I, 320), 1138 (I, 341), Werrius 1153 (I, 469), Wiricus 1188 (I, 519).

Le premier exemple que nous ayons de nom en *-ricus* date donc du VIII^e siècle. A mesure que les textes se font plus nombreux, le nombre d'exemples de cette finale augmente : je croirais par conséquent volontiers que cette formation a été courante à toutes les époques, bien que les noms aient changé. *Bernericus*, par exemple, ne franchit pas le seuil du IX^e siècle ; *Framericus*, dont je signale l'existence en 880, 947 et 960, ne se rencontre pas plus tard ; il en est de même de *Wisericus*. Les noms en *-ricus* qui seront usités souvent au XII^e siècle ne figurent pas dans les plus anciens documents : *Widericus*, qui deviendra plus tard *Werrius*, apparaît à la fin du XI^e siècle seulement, de même qu'*Albericus* ; *Heinricus* et *Fridericus* sont un peu plus anciens — je soupçonne en eux des immigrés venus de l'est, et dus à la popularité des noms de certains empereurs allemands — puisque nous en avons déjà des exemples de 947 et 960, mais *Theodericus* n'est attesté que pour le XII^e siècle.

-scalc. — Förstemann, col. 1303, remarque déjà que le nom le plus répandu est *Godescalcus* : nous le rencontrons dans notre région un peu à toutes les époques, et plus particulièrement, semble-t-il, au XII^e siècle. Longnon ne mentionne aucun nom

avec cette finale, dans le Polyptique d'Irminon : il en faudrait peut-être conclure que les noms en *-scale* seraient venus de l'est.

Godescalci 896 (I, 115), Godescaleus 1104 (I, 273), 1123 (I, 288), Godescaz 1188 (I, 518) ; Hodelscalgi 896 (I, 115).

-sind. — Nos documents ne donnent que des noms féminins latinisés *-sendis* : la forme *Rascendis* doit sans doute être interprétée comme un *Racsendis* (cf. Förstemann, col. 1203, *Racsindus*, *Rakisind*). Comme toujours, il est difficile, vu le peu de noms féminins qui figurent dans nos cartulaires, de se rendre compte de la diffusion de ce suffixe : le fait cependant qu'il se retrouve pendant trois siècles laisserait croire qu'il a été très usité.

Rasendi 895 (I, 113) (¹) ; Herkesend 966 (I, 184) ; Rascendis 1188 (I, 519).

-trud. — La finale *-trud* a été employée dans la formation des noms de personne féminins : Förstemann, col. 422, signale 173 formes de ce genre. Elle a été latinisée *-truda* dans les trois plus anciens exemples, puis ensuite, à partir déjà des premières années du X^e siècle, *-trudis* et *-drudis*. Cette formation, assez courante au X^e siècle, ne paraît pas avoir persisté plus longtemps.

a) Déclinés d'après la première déclinaison : Godetrude v. 650 (I, 10) ; Helitrudam 907 (I, 121), Helidruda 907 (I, 121).

b) Déclinés d'après la troisième déclinaison : Amaldrudem 911 (I, 123), Amultrudis 943 (I, 155) ; Erletrudis 946 (I, 157) ; Gerdrud 935 (I, 147) ; Heldrudis 927 (I, 135) ; Hiledrudis 927 (I, 137) ; Reintrudis 947 (I, 159) ; Tiettrudis 911 (I, 123) ; Warentrudis 943 (I, 155), 947 (I, 159) ; Uuentrudis 941 (I, 123).

-vacar. — Cette finale, dont je ne puis mentionner qu'un exemple certain, est inconnue au Polyptique d'Irminon, et Förstemann, col. 1489, remarque qu'on la rencontre dans

(¹) Cf. Förstemann, col. 1217, *Ratsinda*.

tous les dialectes germaniques, sauf peut-être dans le francique oriental : *Eueracrus* pourrait donc être un emprunt relativement ancien, ce qui expliquerait son isolement.

Eueracrus 960 (I, 179) (1).

-wald. — Cette racine, qui se retrouve dans l'all. mod. *walten*, « gouverner », a contribué à la formation d'une quantité considérable de noms de personne : Förstemann, col. 1496, cite 347 noms masculins et une douzaine de féminins, qui proviennent presque tous du francique oriental. Comme pour la terminaison *-bald*, nous avons ici les deux résultats *-ald* et *-old*, variantes qui se retrouvent dans le Polyptique d'Irminon (Longnon, p. 370). Mais il semble bien qu'il y ait eu en quelque sorte substitution de suffixe : toutes les formes du commencement du X^e siècle, en effet, ont *-aldus*, et nous avons encore le nom *Rotaudi* porté par un prévôt de Stavelot appelé dans d'autres textes *Rotaldus* — la première de ces formes est évidemment la résultante phonétique de la dernière. A partir de 943, au contraire, les *-aldus* font complètement défaut, et laissent la place aux *-oldus*. Il s'agit probablement d'une mode graphique d'origine orientale.

Je n'ai rencontré qu'un nom féminin : *Wenialda* 943 (I, 150).

I. X^e siècle :

a) Finale *-aldus* : *Huchaldi* 934 (I, 146); *Ramaldum* 94 (I, 123); *Rotaldus* 915 (I, 129), *Rotaudi* 905 (I, 120), 930-931 (I, 140).

b) Finale *-oldus* : *Dedioldus* 947 (I, 159); *Gainoldi* 943 (I, 151); *Geroldus* 947 (I, 158); *Nordoldi* 953 (I, 167); *Vulfoldus* IX^e X^e s. (I, 528).

II. XI^e et XII^e siècles :

Bernoldus 1092 (I, 263); *Florioldus* v. 1088 (I, 247); *Geroldus* 1095 (I, 266); *Gondoldus* 1085 (I, 241); *Rigoldus* 1104 (I, 274).

(1) Faut-il ajouter ici *Bernacri* 907 (I, 121), qui serait pour *Bernacri* ?

-warth. — Nous trouvons cette finale latinisée *-vardus* et une fois *-oardus*; elle n'est que peu représentée dans nos textes, et les exemples ne sont pas suffisamment nombreux pour qu'on puisse juger si le nom *Heruardus* de 1153 représente une seconde couche de noms de ce genre, ou s'il continue une tradition onomastique.

Gelvardus IX^e-X^e s. (I, 528); Geroardus 911 (I, 123), 932 ? (I, 141); Heruardus 1153 (I, 469); Theuuardus 947 (I, 159).

-wîch. — Ce terme, qui est vraisemblablement, selon Longnon, p. 374, le même mot que le v. h. all. *wig* « combat », est assez bien représenté dans le Polyptique d'Irminon, et ce sont des formes semblables qui ont donné les noms connus *Louis*, *Hervi*. Le seul nom qui représente cette formation, dans nos cartulaires, doit sans doute être considéré comme un nom de provenance étrangère, cela d'autant plus qu'il est porté par un comte de Looz : il est dû presque certainement à l'influence onomastique des Louis, rois de France.

Lodewicus 1166 (I, 489).

-wîn. — Il faut rapprocher cette finale de l'a. h. all. *wini*, « ami » ; elle est latinisée ordinairement *-uinus* dans nos textes, et plus tardivement *-winus* et *-oinus*. Je ne connais, dans notre région, que des noms masculins.

I. Commencement du IX^e siècle :

Oduini 824 (I, 71); Norduino 831 (Bormans, I, 3).

II. Fin du IX^e siècle et première partie du X^e :

Goduini 907 (I, 121), 932 ? (I, 142); Harduinus 907 (I, 121), 915 (I, 129), Harduini 926 (I, 136); Raduini 895 (I, 113).

III. Seconde partie du X^e siècle :

Fuleuni 960 (I, 180); Goduinus 947 (I, 159); Helmuinus IX^e-X^e s. (I, 528); Tietuuinum 953 (I, 164); Tetujni 953 (I, 165).

IV. XI^e siècle :

Balduinus 1067 (I, 237); Ebroinus 1082 (I, 240); Harduinus

1092 (I, 263) ; Liebuino av. 1085 (Bormans I, 43) ; Reguini 1066 (Kurth, 25).

V. XII^e siècle :

Beruinus 1183-1187 (I, 515) ; Ebruinus 1188 (I, 519), Euruno 1118 (I, 285) ; Euerwinus 1153 (I, 469) ; Hartuinus 1140 (I, 360), Harthuinus 1182 (I, 513) ; Holduins 1105 (I, 278).

Les noms de ce genre semblent témoigner d'une tradition onomastique ininterrompue. Les deux premiers, à vrai dire, ne se retrouvent pas par la suite, mais *Goduinus* se rencontre en 907, 932 ?, 947 ; *Harduinus* se retrouve trois fois entre 907 et 926, puis encore en 1092, 1140 et 1182 ; *Ebroinus* enfin apparaît en 1082, puis en 1118 et 1188. Quant à *Holduins*, ni Förstemann ni Longnon ne citent de formation semblable, qu'il faut sans doute ramener à la racine HULTHA (Först., col. 927) : peut-être sommes-nous en présence d'une création locale et tardive.

-wulf. — Cette finale, sans doute identique au goth. *wulfs*, a. h. all. *wolf*, « loup », se retrouve d'après Förstemann, col. 1640, dans 464 noms de personne. Dans nos documents, elle est latinisée presque toujours *-ulfus*, une fois seulement *-olhus*.

I. VII^e siècle :

Dognulfi v. 644 (I, 4) ; Aganulfo 692 (I, 36).

II. IX^e siècle :

Adulphi 880 (I, 102) ; Asculfi 824 (I, 71) ; Ernulfi 857 (I, 79) ; Randulfi 857 (I, 79).

III. X^e siècle :

Adelulphi 960 (I, 180) ; Aldulfus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Arnulfi 922 (I, 133), Ernulfi 926 (I, 136) ; Bernulfi 953 (I, 167) ; Erlulfi 946 (I, 157), 926 (I, 136) ; Erulfus 915 (I, 129) ; Fredulfi 960 (I, 178) ; Gundulfi 968 (I, 186) ; Hairulfus 947 (I, 159) ; Hatulfi 895 (I, 113) ; Ladulfi 880 (I, 102) ; Radulfi 911 (I, 123) ; Rodulfi 907 (I, 121), 968 (I, 186) ; Roculfus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Siulfus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Wiulfus IX^e-X^e s. (I, 528).

IV. XI^e et XII^e siècles :

Gerulfo 1030 (I, 208), Gerulfus 1105 (I, 278) ; Gondolfus 1092 (I, 263) ; Ingenulfus 1095 (I, 266) ; Noldulfus v. 1088 (I, 247) ; Radulfi 1118 (I, 285) ; Ruodulfus 1147 (I, 388).

Ici encore, il semble que les noms en *-ulfus* aient été usités d'une manière ininterrompue du VII^e au XII^e siècle. Quelques noms, en effet, se retrouvent à diverses époques : ainsi *Ernulfus* qui apparaît en 857, puis en 926, en 922 déjà sous la forme *Arnulfi* ; au *Gundulfi* de 968 correspond le *Gondolfus* de 1092 ; aux *Radulfi* et *Rodulfi* de 911, 907 et 968 se superposent les *Radulfi* de 1118 et *Ruodulfus* de 1147. Cependant, il faut constater une fois de plus que la liste de noms de ce genre est beaucoup plus longue au X^e qu'au XI^e siècle.

Noms simples

A. Masculins en *-o*.

I. VII^e siècle :

Babone v. 644 (I, 4).

II. Commencement du IX^e siècle :

Deudoni 824 (I, 71) ; Gammo 825 I, 72).

III. Fin du IX^e siècle et premières années du X^e :

Duodonis 896 (I, 115) ; Engoni 930-931 (I, 140) ; Immonis 895 (I, 113) ; Mannoni 880 (I, 102) ; Millonis 896 (I, 115) ; Otto 922 (I, 133) ; Waldo 915 (I, 129) ; Walonis 905 (I, 120).

IV. Milieu du X^e siècle :

Annonis 953 (I, 167) ; Biero 943 (I, 151), 957 (I, 159) ; Bosonis 960 (I, 179) ; Bouonis 953 (I, 167), 960 (I, 180) ; Dodo 943 (I, 151) ; Druogonis 965 (I, 181) ; Engonis 943 (I, 153) ; Franchonis 960 (I, 180) ; Frodonis 946 (I, 157) ; Grivo 947 (I, 159) ; Iuo 943 (I, 155) ; Mannoni 943 (I, 153) ; Odoni 946 (I, 157) ; Teudoni 943 (I, 151).

V. Epoque indéterminée, entre le IX^e et le X^e siècles :
 Benno (I, 528) ; Berno (I, 528) ; Meddo (I, 528) ; Gaio (I, 528) ;
 Walewo (I, 528).

VI. XI^e et XII^e siècles :

Alo 1123 (I, 288) ; Bovo 1146 (I, 382) ; Bruno 1139 (I, 347),
 1147 (I, 388) ; Cuono v. 1100 (I, 269), Cuonone 1118 (I, 285),
 Cuono 1123 (I, 288) ; Dodo 1092 (I, 263) ; Drogo 1086 (Thimister,
 2), 1092 (I, 263), 1167 (I, 492) ; Emmonis 1138 (I, 341) ; Engonis
 1118 (I, 285), 1138 (I, 341), Engo 1147 (I, 388) ; Franco 1067
 (I, 237), v. 1088 (I, 246), Franchone 1107 (I, 282) ; Harpero
 1147 (I, 389) ; Otto 1067 (I, 237), 1166 (I, 489) ; Poppo 1147
 (I, 389) ; Steppo 1111 (Thimister, 3) ; Steppone 1118 (I, 285),
 Steppo 1123 (I, 288) ; Vdone 1118 (I, 185) ; Waldo 1153 (I, 469).

B. Féminins en -a.

I. IX^e siècle :

Itane 896 (I, 113).

II. X^e siècle :

Alda 957 (I, 159) ; Beta 911 (I, 123) ; Beza 965 (I, 181) ;
 Doda 947 (I, 158) ; Emma 946 (I, 157) ; Gela 947 (I, 159) ; Goda
 943 (I, 155) ; Huoda 943 (I, 152) ; Ida 946 (I, 457) ; Oda 943
 (I, 155) ; Vda 958 ou 959 (I, 174) ; Valda 943 (I, 150).

III. XI^e et XII^e siècles :

Berta 1105 (I, 278) ; Gela 1159 (I, 478), 1251 (Thimister, 56) ;
 Ide 1146 (I, 382).

Comme on le voit, les noms simples masculins en -o et féminins
 en -a, déclinés sur le type -o, -o n i s et -a, -a n i s⁽¹⁾—sauf
 le dernier exemple, où *Ida* est décliné simplement d'après le
 type de la première déclinaison latine — ont été usités dès les
 temps les plus anciens. Il eût été intéressant de pouvoir se

⁽¹⁾ Cf., sur cette déclinaison, J. Jud, *Recherches sur la genèse et la diffusion des accusatifs en -ain et en -on*, Halle s. Saale 1907, thèse de l'université de Zurich, 1906-1907.

rendre compte si ces noms simples étaient portés par des individus ayant un autre nom solennel : nos documents ne sont malheureusement pas assez nombreux et ne nous donnent pas des renseignements assez détaillés pour que cette étude soit possible.

Plus encore ici que dans les noms solennels, on peut constater la persistance de certains noms : à *Deudoni* 824 correspond *Duodonis* en 896, *Dodo* en 943, *Dodo* en 1092; *Engoni* de 930-931 se retrouve en *Engoni* de 943, *Engonis* de 1118, 1138 et *Engo* de 1147 ; à *Mannoni* de 880 correspond *Mannoni* de 943 ; à *Immonis* de 895, *Emmonis* de 1138 ; *Otto* de 922 se retrouve en *Otto* de 1067 et de 1166, *Waldo* de 915 en *Waldo* de 1153, *Franchonis* de 960 en *Franco* de 1067, 1088, 1107, *Bovonis* de 953 et 960 en *Bovo* de 1146, *Druogonis* de 965 en *Drogo* de 1167. Pour les féminins, nous avons *Itane* en 896, *Ida* en 946 et *Ide* en 1146 ; *Gela* en 947, 1159, 1251. Ces noms simples forment une des rares catégories — sinon la seule — qui parviennent non décimées au XII^e siècle ; sans doute, beaucoup de formes anciennes ne se retrouvent plus alors, comme *Manno*, *Gammo*, *Walo*, *Frodo*, *Grivo*, mais il s'en est introduit de nouvelles, telles que *Cuono*, *Alo*, *Harpero*, *Steppo*, *Poppo*.

Diminutifs en -i-

Ce genre de noms a généralement la finale *-ilo*, *-ila*, et plus rarement *-lo* (*Erlo*). Dans la seconde couche que nous rencontrons de ces noms, au XII^e siècle, la finale est devenue *-elo* et *-el* simplement.

I. IX^e siècle :

Athilloni 825 (I, 72) ; *Engilonis* 857 (I, 80) ; *Mannilonis* 896 (I, 115).

II. X^e siècle :

Engila (féminin) 922 (I, 132), 946 (I, 157) ; *Erlo* 915 (I, 129) ; *Gaylus* 911 (I, 123) ; *Gotzilonis* 968 (I, 186) ; *Odilo* 926 (I, 186) ; *Tatiloni* 946 (I, 157).

III. XII^e siècle :

Bezela (fém.) v. 1100 (I, 269) ; Goscelo 1123-1128 (Thimister, 5) ; Hecel 1118 (I, 285) ; Odilia (fém.) 1148 (I, 415) ; Wezel 1124 (I, 291).

Diminutifs en -in

Ce genre de noms, qu'on rencontre déjà au IX^e siècle (*Leobini* 857), est surtout courant aux XI^e et XII^e siècles : à mesure que le nombre des noms solennels diminue, celui des hypocoristiques a tendance à augmenter.

Leobini 857 (I, 79).

Asquinus 966 (I, 185) ; Erlenus 947 (I, 159) ; Idina 958-959 (I, 174) ; Liedinus IX^e-X^e s. (I, 528).

Popino 1030 (I, 208) ; Euerino 1107 (I, 282) ; Hillinus 1104 (I, 273), 1124 (I, 290), 1147 (I, 388) ; Werinus 1095 (I, 266) ; Godinus 1188 (I, 159) ; Valinus 1188 (I, 519).

Diminutifs en -i + n-

Cette terminaison diminutive, qui correspond au *-lein* de l'all. moderne, se retrouve, latinisée *-linus* — comme chez nous — ou *-lena*, dans le Polyptique d'Irminon.

I. VII^e et VIII^e siècles :

Adelino 692 (I, 37), Adalinus 747 (I, 50).

II. IX^e et X^e siècles :

Rainelini 895 (I, 113) ; Tizelinus 966 (I, 185) ; Wizelini 968 (I, 186) ; Betelinus IX^e-X^e s. (I, 529).

III. XI^e siècle :

Azelino 1030 (I, 208) ; Emmelinus v. 1088 (I, 247), 1105 (I, 278) ; Stepelinus 1067 (I, 237) ; Tiezelinus 1067 (I, 237), Thiezelinus 1067 (I, 237) ; Wazelini 1067 (I, 237).

IV. XII^e siècle :

Adelinus 1104 (I, 273) ; Azelinus 1153 (I, 469) ; Benzelinus

v. 1104 (I, 532) ; Lilelini 1127 (Bormans, I, 58) ; Obelinus v. 1104 (I, 532) ; Robelinus 1147 (I, 388), Robelinii 1160-1161 (I, 483) ; Wazelinus 1139 (I, 345).

Diminutifs en -z-

Il est remarquable que cette finale ne se retrouve dans aucun nom ancien, et qu'elle n'apparaît dans les textes, chez nous, qu'au commencement du XII^e siècle. Longnon, pour sa part, ne cite qu'un nom de ce genre, *Hezo*, qui figure dans le Polyptyque d'Irminon sous la forme *Hetio*. Il n'est nullement improbable que les noms en -z- soient chez nous des importations récemment venues de l'est.

a) Masculins : Benzo v. 1104 (I, 532) ; Guazo 1139 (I, 347) ; Linzo v. 1104 (I, 533) ; Razo 1147 (I, 388) ; Reinzo 1139 (I, 345) ; Werizo 1095 (I, 266), Werizone 1107 (I, 282).

b) Féminins : Coniza 1109 (Kurth, 93) ; Godeza 1107 (Bormans, I, 53).

* * *

Dans son étude sur les noms de personne d'après les anciennes chartes portugaises (¹), M. Meyer-Lübke, avant de s'occuper des suffixes, consacre un certain nombre de pages aux premiers termes des noms germaniques de forme solennelle qui se trouvent dans ces documents. Lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas ici, de noter les variations du vocabulaire anthroponymique, on conçoit aisément qu'une étude semblable soit encore plus délicate que celle des seconds termes : ceux-ci, après tout, sont relativement peu nombreux, et il y a des chances, si l'on dispose de quelques centaines de noms de personne, de pouvoir se rendre compte au moins approximativement du degré de popularité de tel ou tel suffixe. La variété des premiers termes,

(¹) W. Meyer-Lübke, *Romanische Namenstudien I* ; Sitzungsberichte der phil.-hist. Klasse der k. Akademie der Wissenschaften, Wien 1905, Bd. 149, Abh. 2.

dans les noms germaniques, est au contraire beaucoup plus grande : il est par conséquent d'autant plus difficile de reconnaître la fréquence et la durée de l'emploi de chacun de ces termes puisque, mathématiquement, les exemples pour chacun d'eux seront peu nombreux.

D'une façon générale, j'ai l'impression — j'insiste sur ce mot impression — que les premiers termes ont moins varié que les finales. Beaucoup d'entre eux, en effet, se rencontrent dans les plus anciens documents consultés comme dans les plus récents : ainsi en est-il de la racine ANGIL, qu'on trouve de 770 à 1095 : il est vrai qu'à cette dernière date elle est figée dans un seul nom, *Ingelmarus*, *Englemarus*. Ainsi en est-il encore du premier terme BERIN, qui apparaît en 825 et qu'on retrouve à la fin du XII^e siècle, dans les seuls noms *Bernardus* et *Bernuinus* ; ainsi du terme GODA, qui contribue à la formation de plusieurs noms du X^e siècle surtout, et qui est représenté au XII^e par *Godefridus*, *Goderannus*, *Godescalcus* ; ainsi du terme GISIL, toujours rare d'ailleurs, qui se continue jusqu'en 1095 avec *Gislimarus*, et même jusqu'en 1153 avec *Gislebertus* ; ainsi de GAIRU, qui apparaît en 911 et qui a trois représentants encore au XII^e siècle : *Gerardus*, *Gerlandus* et *Gernandus* ; ainsi de HARJA, qui persiste du X^e au XII^e siècle, presque toujours avec le même effectif, soit *Heribertus*, *Heribrandus* et *Herimannus* ; ainsi de LANDA, qui a toujours eu deux représentants : *Lanfridus* et *Lambertus* ; de LEUDI, qui a perdu *Lietgerus*, *Liegardis*, *Leutfridus*, *Lietmundus*, pour ne conserver que *Lyetbertus* — écrit aussi *Libertus* — ; de RAGAN, qui s'est allégé de *Raginbaldus*, *Raimbertus*, *Raingarda*, *Rangerus*, *Raginardus*, *Rainelmus*, *Reintrudis*, et qui n'est plus représenté au XII^e siècle que par *Reimbaldus*, et par *Reinnerus* encore en 1085 ; ainsi encore de HROTHI, qui a perdu *Rotmundus* et *Rothgardis* au IX^e siècle, *Rogerus*, *Rotboldus*, *Robertus* et *Rodericus* au X^e, *Rotfridus* au XI^e, et qui ne parvient en 1147 qu'avec un seul représentant, *Ruodulfus* ; ainsi enfin de

THIUDA, qui perd successivement *Theodardus*, *Tiettrudis*, *Tielandus*, *Tietherus*, *Theuuwardus*, *Tietuuinus*, *Tielindis*, *Theotgerus*, *Tieheldis*, et qui n'a plus au XII^e siècle que *Tiethfridus*, *Theobaldus* et *Theodericus*.

Bref, bon nombre de premiers termes subsistent durant toute la période que nous étudions ; mais jamais le vocabulaire anthroponymique ne s'enrichit. Et tous ces termes, représentés au X^e siècle par cinq ou six noms, souvent même plus, parviennent au XII^e avec un, deux, presque jamais trois représentants.

Et, tout le long du X^e siècle, et du XI^e aussi, ce n'est qu'une jonchée de cadavres. GRIM ne dépasse pas 943, FULCA n'arrive qu'en 911 avec *Fulmarus*, IRMIN en 947 n'a plus qu'*Irmgardis*, DRUDI ne parvient qu'à 911 avec *Trutgerus*, AUDA disparaît en 947 aussi avec *Otgerus*, HATHU meurt en 966 avec *Hademarus*, HILDI s'éteint en 943 déjà avec *Heldelenda*, RADI n'est plus représenté en 1067 que par *Ratbodo*, et GUNDI se voit diminué successivement de *Guntardus* en 911, *Guntlant* en 933-936, *Gundrada* en 946, *Gumbertus* en 968, *Gontrannus* en 1067, *Gondoldus* en 1085, *Gondolfus* en 1092 : si bien qu'on ne rencontre plus qu'un *Gombertus*, complètement isolé, aux environs de Huy en 1117.

* * *

Il nous a fallu arriver jusqu'en 825, nous l'avons vu, pour trouver dans nos cartulaires un nom d'origine latine, *Martinus*, seul d'ailleurs au milieu de six autres noms, d'origine germanique ceux-là. Un autre acte, postérieur d'une vingtaine d'années, — il est du 27 juin 842 (¹) — nous donne une proportion un peu différente : nous rencontrons dans ce document, en effet, deux noms d'origine chrétienne, *Absalonis* et *Johannis*, contre quatre d'origine germanique. Mais cette proportion d'un tiers est très

(¹) Roland, I, p. 75.

certainement due au hasard et au nombre extrêmement restreint des noms de personne qui figurent dans cette charte : ce qui le prouve, c'est que c'est la seule fois que nous rencontrons un pourcentage aussi considérable de noms chrétiens. Un acte de 880-881, par exemple, mentionne quatorze personnages dont un seul porte un nom d'origine chrétienne : *Cristiani*, doyen de Stavelot (¹). Dans un document du 22 octobre 896, la situation est plus mauvaise encore : sur seize signataires, un seul porte un nom latin : *Dominici*. Sur 46 personnes mentionnées dans des actes se rapportant à Stavelot-Malmedy entre 880 et 900, trois seulement portent des noms chrétiens : à *Cristiani* et *Dominici* déjà cités, il ne faut ajouter qu'un *Stephani* (²). Sur 76 noms différents qui se rencontrent dans les actes compris entre 920 et 940, concernant les mêmes monastères, je ne trouve que six noms d'origine chrétienne : *Johannes*, *Ysaac*, *Stephani*, *Firmadus* (sans doute *Firmatus*), *Heleman*, *Serina* (pour *Serena* probablement). Sur 62 noms différents qu'on trouve dans le cartulaire de Stavelot-Malmedy entre 1080 et 1100, la proportion des noms chrétiens n'est pas encore plus favorable : on ne remarque que cinq de ceux-ci : *Macharius*, *Johannes*, *Phanerus*, *Andreas* et *Eustacii*. Et, si l'on dépouille la liste des religieux de nos deux monastères qui vivaient en 1147, la constatation est encore la même : sur 71 moines, neuf seulement ont des noms qui ne sont pas d'origine germanique : *Stephanus*, *Symon*, *Johannes* (2 exemples), *Bonefacius*, *Garsilius*, *Mauricius* (³). Presque un siècle et demi plus tard, c'est-à-dire en plein moyen âge, entre 1270 et 1279, les chartes de Saint-Lambert (⁴) nous livrent 80 noms différents portés par 175 individus : là-dessus on trouve 24 noms d'origine chrétienne répartis entre 68 personnes, soit pas même un tiers, ni quant aux noms, ni quant aux personnes qui les portaient. Il est

(¹) Roland, I, p. 102. — (²) Il figure dans un acte du 11 avril 895 (Roland, I, p. 113).

(³) Roland, I, pp. 388-389. — (⁴) Bormans, II, pp. 197-310.

extrêmement intéressant de constater que, dans la région que nous étudions, le vocabulaire anthroponymique a une empreinte germanique très prononcée : c'est le cas d'ailleurs de toutes les régions de la Gaule qui étaient voisines de la Germanie, et ç'a été le cas aussi de la Suisse romande⁽¹⁾. Mais la Belgique orientale se défera très lentement de cette empreinte, beaucoup plus lentement que la Suisse romande : c'est qu'ici le vocabulaire anthroponymique méridional, et d'autres influences encore, agiront plus fortement que dans le pays wallon, plus septentrional et politiquement plus rapproché des pays germaniques que ne l'était la Suisse romande.

Les chartes de Stavelot-Malmedy nous livrent un certain nombre de noms de personne d'origine non germanique ; je les mentionne ici, en les répartissant, pour plus de clarté, de la façon suivante :

1. Noms chrétiens : *a) d'origine latine.*
b) d'origine grecque.
c) d'origine hébraïque (Ancien Testam.)
d) tirés du Nouveau Testament.
2. Noms tirés de la littérature.
3. Noms venant de noms de villes.
4. Noms d'origine inconnue.

1. Noms chrétiens.

a) d'origine latine. — Agnetis 1189 (Kurth, 159) ; Amandus 1233 (Bormans I, 316)⁽²⁾ ; Austinimum 900 (Bormans I, 10) ; Bastiani 1184 (Bormans I, 101), Bastinus 1166 (I, 489) ; Benedictus 1178 (Thimister, 11), 1189 (Thimister, 17), 1198 (I, 525) ; Bonefacii 1160-1161 (I, 483), Bonefacius 1147 (I, 388) ;

⁽¹⁾ Cf. Muret, *Les noms de personne dans le canton de Vaud*, p. 5.

⁽²⁾ Les saints de ce nom sont fort nombreux : Stadler en mentionne 18. Mais celui qui a pu avoir le plus d'influence sur l'onomastique septentrionale est certainement saint Amand, évêque en 638, apôtre des Flandres et évêque de Maestricht en 649.

Caecilia 1189 (Kurth, 159) ; Constantinus 1199 (Kurth, 176) ; Constantius 947 (I, 528) ; Cristiani 880 (I, 102), Christianus 1147 (Bormans I, 70) ; Desiderius IX^e-X^e s. (I, 528) ; Dominici 896 (I, 115) ; Dominicam 911 (I, 123), Dominica 947 (I, 159) ; Jordanus 1153 (I, 469) ; Julianus 1147 (I, 388), Juliano 1159 (I, 478), Juliani 1160-1161 (I, 483) ; Leonis 911 (I, 123) ; Loretta 1255 (Thimister, 61) ; Margarita 1148 (I, 415) ; Mariam 911 (I, 123), Maria 958 ou 959 (I, 174), Maria 1218 (Bormans I, 183) ; Martinus 825 (I, 72), Martinum 911 (I, 123), Martinus 1104 (I, 273), 1123-1128 (Thimister, 5) (¹) ; Mauricius 1147 (I, 389) ; Maurus 947 (I, 159) ; Petrus 1105 (I, 288), Petro 1118 (I, 285), Petrus 1153 (I, 469), Petrus 1155 (Thimister, 7), 1188 (I, 159).

b) d'origine grecque. — Alexandro 1109 (Bormans I, 51), Alexander 1111 (Thimister, 3), 1139 (I, 345) ; Alexis 1182 (I, 153) ; Andreas 1092 (I, 263), 1096 (Bormans I, 47), 1188 (I, 518) ; Eustachius 1139 (I, 345), 1171 (Bormans I, 90), 1184 (Bormans I, 101), Stacius 1188 (I, 519) (²) ; Geronomus IX^e-X^e s. (I, 528) ; Gregorius (I, 388) ; Helenam 934 (I, 145) ; Johannis 842 (I, 76), Johannes 922 (I, 133), Johannes 960 (I, 180), Johannes 1092 (I, 263), 1123-1128 (Thimister, 5), 1139 (I, 345), 1153 (I, 469), 1155 (Thimister, 7) ; Macharius 1088 (I, 243) ; Nicholaus 1123 (I, 320), Nicholaus 1139 (I, 347), Nicholai 1160-1161 (I, 183), Nicholaus 1171-1178 (Bormans I, 92), 1189 (Thimister, 20) ; Phylippus 1124 (I, 291), Phylippum 1126 (I, 295), Philip-pum 1198 (I, 525) ; Stephani 895 (I, 113), Stephano 1118 (I, 285).

c) d'origine hébraïque. — Absalonis 842 (I, 76), Abselan 947 (I, 159) ; Daniel 1189 (Thimister, 17), Daniele, avant 1229 (Kurth, 252) ; David 958-959 (I, 174) ; Helyas 1189 (Thimister,

(¹) Ce nom, qui est le plus ancien nom d'origine chrétienne qui figure dans nos textes, est évidemment d'importation française : il est dû en effet au souvenir et à la vénération de saint Martin de Tours.

(²) Giry, p. 368, donne ce nom comme étant typique pour la Champagne, de même que *Thierry (Theodericus)* : peut-être s'agit-il dans notre cas d'une influence champenoise. Ce nom fut sans doute très commun dans notre région, à en juger par les nombreux diminutifs qui en ont été tirés.

17) ; Jonas 1185 (Thimister, 16) ; Judith 943 (I, 150) ; Manasse 1066 (Kurth, 25) ; Symon 1147 (I, 388), Simonis 1160-1161 (I, 483), Symon 1193 (Thimister, 23) ; Ysaac 922 (I, 133), 1243 (Bormans I, 448).

d) Noms tirés du Nouveau Testament. — Bartholomeus 1161 (I, 484); Lucas 1182 (Thimister, 14); Matheus 1202-1207 (Bormans I, 128) ; Osanna 947 (I, 158) ; Thomas 1178 (Thimister, 11), 1198 (I, 525).

2. Noms tirés de la littérature.

Garsilius 1147 (I, 388), Garsilii 1160-1161 (I, 483), 1189 (Kurth, 159). Les chansons de geste⁽¹⁾ mentionnent différents personnages de ce nom, entre autres un chevalier dans *Bauduin de Sebourg* et un roi d'Espagne dans *Otinel* : c'est plutôt à ce dernier, me semble-t-il, qu'est dû notre nom de personne.

Isorius 1123 (I, 288). Les personnages de roman ayant porté ce nom sont très nombreux : E. Langlois⁽²⁾ en cite 23. Parmi les plus connus se trouvent Isoré de Boulogne, fils de Foucon et neveu de Fromont de Lens, qui joue un rôle très considérable dans la *Chanson des Loherains* ; Ysoré l'Esclavon, baron chrétien qui se fit musulman, dans *Anséis de Carthage* ; Ysoré de Conibre (Coïmbre), roi sarrasin dans *Orson de Beauvais*.

Marsilius 1188 (I, 519). Nous avons certainement ici un écho du nom de Marsile, roi sarrasin d'Espagne dans la *Chanson de Roland*⁽³⁾.

Sibilie 1087 (Kurth, 85). Il n'est pas certain que ce nom soit dû à l'influence de l'onomastique des chansons de geste, bien que celles-ci connaissent plusieurs personnages dénommés ainsi : Sebile, femme de Charlemagne, fille du roi Richier ; Sebile, femme de Guiteclin, puis de Baudoin, dans la *Chanson des*

(1) Cf. E. Langlois, *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*, Paris 1904, p. 260.

(2) E. Langlois, *op. cit.*, pp. 363-364. — (3) E. Langlois, *op. cit.*, p. 438.

Saisnes ; Sebile, fille du comte Guinemer de Saint-Omer, dans *Huon de Bordeaux* (¹).

Ywanus 1246 (Bormans I, 519). Ce nom est pris certainement à l'œuvre de Chrestien de Troyes (²).

3. Noms venant de noms de villes.

Les noms de ce genre, relativement fréquents en Catalogne — j'y ai trouvé des individus appelés *Babilonia*, *Barchinona*, *Gerunda*, *Iherosolima*, *Narbona*, *Perpinianus*, *Tolosana* — ont été connus aussi en Suisse romande, mais beaucoup moins : M. Muret (³) ne cite en effet que *Lausanna* et *Roma* (1188 et 1238). Pour la Belgique orientale, je n'ai qu'un exemple certain : un *Dionentinus*, moine de Stavelot-Malmedy entre le IX^e et le X^e siècle (I, 528). Il n'est guère possible de faire rentrer dans cette catégorie un *Leodinus* 857 (I, 72), qui habitait d'ailleurs la Rhénanie : sans doute faut-il plutôt voir dans ce nom le nom germanique Leudin (Fürstemann, col. 1033) ; un *Leudin* était évêque de Toul en 667-669.

4. Noms d'origine inconnue.

Je range sous cette rubrique quelques noms dont je ne puis reconnaître la provenance : sans doute, pour quelques-uns d'entre eux tout au moins, faut-il y voir des graphies inexactes de noms que je ne peux pas identifier.

Alestanus 1086 (Thimister, 7). Peut-être faut-il reconnaître dans ce nom celui du roi sarrasin *Alestant*, dans *Anséis de Carthage* (⁴). Melemian 947 (I, 159).

Antsa 943 (I, 155). Mernitisa 947 (I, 159).

(¹) E. Langlois, *op. cit.*, p. 611.

(²) Sur des influences semblables en Italie, cf. P. Rajna, *Contributi alla storia dell'epopea e del romanzo medievale, V et VI*, Romania, vol. XVII (1888), p. 161 sqq. et 355 sqq.

(³) E. Muret, *Les noms de personnes dans le canton de Vaud*, p. 5.

(⁴) E. Langlois, *op. cit.*, p. 19.

Diolena 943 (I, 151).

Fulstainus 927 (I, 138).

Olsedus 947 (I, 159).

J'ai exprimé l'idée, en étudiant l'onomastique catalane, que quelques-uns des noms chrétiens que nous y rencontrons n'étaient peut-être pas des apports récents, mais qu'ils représentaient directement l'onomastique romaine usitée dans la région. J'ai remarqué, il est vrai, qu'il n'y avait aucune preuve absolue du fait, puisque les documents antérieurs au VI^e siècle sont trop isolés pour qu'on en puisse tirer des conclusions quant à l'anthroponymie ; mais qu'il n'y avait pas non plus de raison convaincante à opposer à l'hypothèse d'une tradition onomastique continue, du temps de Rome au temps de Charlemagne, pour certains cas tout au moins. Si notre région, au contraire, présente un vocabulaire anthroponymique presque complètement d'origine germanique, si les exemples de noms latins, au VIII^e siècle encore, y sont si rares, il n'est pas impossible que ce phénomène soit dû, comme le phénomène inverse en Catalogne, aux vicissitudes mêmes du christianisme dans les contrées qui plus tard feront la Belgique. C'est un fait bien connu que le christianisme, qui vint pour la première fois probablement de l'est, des vallées du Rhin et de la Moselle, et qui se répandit en Belgique au plus tard au IV^e siècle — Harnack (¹) remarque qu'on peut admettre que Tongres est un évêché pré-constantinien, et qu'en tout cas cette ville a eu un évêque, Servatius, qui est mentionné en 343-344, date à laquelle il signa les actes du Concile de Sardique, et en 359, alors qu'il prit part au concile de Rimini — disparut au Ve siècle dans le nord des Pays-Bas (²) et, d'une façon générale, dans toutes les régions où s'installèrent les envahisseurs Francs. Ce ne fut que deux siècles plus tard que la rechristianisation commença, entreprise surtout par

(¹) Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten Jahrhunderten*, Leipzig 1903, p. 511.

(²) Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, 3^e éd., Bruxelles 1909, p. 17.

des missionnaires venus de la Gaule, entre autres par saint Amand, Aquitain d'origine, qui se fixa avec quelques compagnons, vers 629, au confluent de l'Escaut et de la Lys et qui, avec plus ou moins de succès, entreprit la conversion des Francs. Son œuvre fut continuée dans la vallée de l'Escaut par saint Eloi, auquel Dagobert I^{er} confia en 641 le diocèse de Noyon-Tournai et, dans la vallée de la Meuse — une rechristianisation était nécessaire là aussi, par conséquent — par Saint Remacle, qui mourut après le 3 septembre 671. M. Pirenne (¹) remarque que ce retour au christianisme ne fut terminé qu'au commencement du VIII^e siècle par saint Lambert (mort vers 705) et par saint Hubert (mort en 727), qui convertirent les derniers païens de la Toxandrie, du Brabant et de l'Ardenne.

Cette solution de continuité, dans l'histoire du christianisme en notre région, nous explique facilement qu'aucun des noms latins ordinairement usités par les populations chrétiennes, et véhiculés par la religion, n'ait pu s'incorporer anciennement au vocabulaire anthroponymique de la Belgique orientale. Les Francs envahisseurs avaient évidemment un vocabulaire onomastique complètement germanique, qui subsista pendant des siècles.

Il n'est pas sans intérêt non plus de constater que les noms latins font leur apparition dans le lexique onomastique, suivant nos cartulaires, dans la seconde moitié du IX^e siècle — ainsi en est-il de *Absalo* (842), *Christianus*, *Dominicus*, *Stephanus* — c'est-à-dire précisément à l'époque où la vie intellectuelle brille dans les Pays-Bas d'un très vif éclat. C'est l'époque (²), en effet, où l'empereur confie à Eginhard la direction des deux abbayes gantoises de Saint-Pierre et de Saint-Bavon, où l'un des meilleurs élèves d'Alcuin, Arnon, futur archevêque de Salzbourg, est abbé d'Elnone, où partout, jusque dans les abbayes de femmes, comme à Maeseyck, on copie et on enluc-

(¹) Pirenne, *op. cit.*, p. 19. — (²) Cf. Pirenne, *op. cit.*, pp. 32-33.

mine des manuscrits, on constitue des bibliothèques, on écrit des annales, des vies de saints ainsi que des poésies latines, comme le fit l'Irlandais Sedulius, qui dédia ses vers entre autres à l'évêque de Liège Hartgarius (840-852/855) et à son successeur Franco (852/856-901) (¹). Et il n'est pas sans intérêt non plus de voir que les noms latins ont été plutôt portés par des personnages appartenant à la « bonne société », prêtres, religieux, nobles : *Absalo*, par exemple, était prévôt de Stavelot en 842, et *Cristianus*, en 880, était doyen. — Cet usage, d'ailleurs, a duré longtemps, et si, en 1189, le châtelain Herbrand de Bouillon appelait ses deux filles *Agnes* et *Cecilia* (²), c'est sans doute qu'il était bien porté d'imposer à ses enfants des noms qui ne fussent pas germaniques.

* * *

Tel est donc, au moins dans ses lignes générales, le vocabulaire anthroponymique dans la Belgique orientale avant 1200. Sans doute, je le répète encore, n'est-ce là qu'une esquisse : ce lexique devrait être augmenté de beaucoup, s'il voulait contenir, sans en délaisser aucun, tous les noms qui furent usités dans cette région par tous les individus, connus et inconnus, qui y vécurent du VII^e au XII^e siècle. Tel quel, il peut néanmoins nous donner une impression générale : nous constatons une prépondérance marquée de l'élément germanique, des traces relativement tardives, et minimes en tout cas, de l'onomastique chrétienne, quelques traces curieuses enfin de l'influence qu'exercèrent les romans de chevalerie, et les chansons de geste surtout, dans le pays de Liège.

Mais, si imposant qu'il soit, le nombre des noms de personne d'origine germanique et, en général, le vocabulaire anthroponymique tout entier présentaient dès le X^e siècle des symptômes morbides.

(¹) Cf. *Monumenta Germaniae historica, Poetae latini medii ævi*, t. III, Berolini 1896, pp. 151-240. — (²) Kurh., p. 159.

Rappelons en effet que, suivant la coutume germanique, chaque personne n'était désignée que par un nom. En pratique, ce principe était applicable, ou à peu près, puisque par le jeu des noms à doubles termes on arrivait à former des combinaisons en nombre assez considérable pour que les homonymies, de fait, fussent rares ou en tout cas inoffensives. Mais, par la suite, lorsque les populations germaniques qui s'étaient fixées dans la Romania, en Gaule, en Espagne, en Italie, se furent romanisées et qu'elles eurent perdu leur langue, tout en conservant leur vocabulaire anthroponymique, on conçoit que l'habitude de former toujours des nouveaux noms se perdit, elle aussi : c'était un instrument merveilleux, très simple pourtant, qu'on ne sut plus manier. On en vint très rapidement à ne vivre que sur le trésor onomastique amassé précédemment et, chose plus grave, ce trésor lui-même alla en s'appauvrissant. J'ai fait remarquer plus haut (¹), en effet, à propos des premiers termes des noms germaniques, que leur nombre diminua de plus en plus. Si beaucoup d'entre eux se perpétuaient, et si nous les rencontrons le long du X^e siècle ainsi que du XI^e et du XII^e, nous arrivons toujours à la constatation qu'à ce moment-là ces premiers termes n'avaient plus de vitalité propre, qu'ils ne pouvaient plus engendrer de nouvelles combinaisons, de nouveaux vocables anthroponymiques, mais qu'ils n'étaient plus représentés que par un, deux, tout au plus trois noms transmis tels quels. Ou bien, s'il se présente le cas d'un nom qui apparaît au XI^e siècle ou au XII^e, sans qu'il soit signalé plus tôt, on peut être certain que ce nouveau venu n'est pas dû à une combinaison de deux éléments, qui aurait été imaginée tout récemment, dans notre pays même, mais que ce nom, tout entier, d'un seul bloc, a été importé de l'étranger. Bref, on ne crée pas de nouveaux premiers termes et, bien plus, leur nombre va toujours diminuant : à chaque décade, on en perd au moins un.

(¹) Page 112.

Pour les seconds termes, c'est la même chose. Sans doute trouvons-nous ici encore des finales qui persistent du VII^e ou du VIII^e siècle jusqu'au XII^e : ainsi en est-il de *-baldus*, de *-aldus* et *-oldus* surtout, de *-vinus*, de *-ulfus*. Mais, si elles se maintiennent, c'est qu'ici encore elles sont conservées dans certains noms plus robustes que d'autres : *-rich* est représenté surtout par *Widericus*, *Albericus*, *Fridericus*, *Heinricus*, *Theodericus* ; *-erus* existe au XII^e siècle uniquement grâce à *Waltherus*, *Walcherus*, *Warnerus* ; et *-bertus*, si vivace et si prolifique au X^e siècle, persiste au XII^e parce qu'il y a encore *Albertus*, *Ansbertus* — dont il n'y a qu'un seul exemple, — *Elbertus*, *Engelbertus*, *Erchembertus*, *Gislebertus*, *Gombertus*, *Heribertus*, *Hubertus*, *Humbertus*, *Lambertus*, *Libertus*. Nous avions 16 noms en *-bertus* au X^e siècle : il nous en reste dix au XII^e, et c'est certainement la finale la mieux représentée. D'autres terminaisons vivent encore grâce à un ou deux représentants : ainsi en est-il de *-gerus*, qui ne dépasse l'an mil que grâce à *Elgerus* et à *Berengarius*, ce dernier presque certainement d'importation récente ; ainsi en est-il de *-landus*, qui n'a plus que *Gerlandus* en 1160 pour le soutenir, et de *-lenda*, qui n'est plus représenté que par *Berlenda* en 1105. Et, à côté de ces suffixes qui ont résisté, beaucoup ont mordu la poussière : tels sont *-gardis*, *-gaudus*, *-gisius*, *-hildis*, *-trudis*. En un mot, le nombre des finales allait, lui aussi, en diminuant d'une façon constante.

Diminution du nombre des premiers termes ; diminution de celui des termes finaux ; incapacité où l'on se trouvait de créer de nouveaux noms de personne : le résultat le plus clair de tout cela était une déperdition continue des forces du lexique anthroponymique. A-t-on essayé de réagir en adoptant de nouveaux noms provenant d'autres sources ? Je ne serais pas éloigné de croire que bon nombre de noms d'origine chrétienne ont dû leur introduction, en Belgique orientale, aux défaillances du lexique primitif formé uniquement de noms germaniques.

Sans doute faut-il faire la part de la mode : c'est à cette dernière, fort probablement, qu'on doit des noms comme *Garsilius*, *Sibilia*, *Marsilius*, *Ywañus*. Mais il ne serait pas impossible, d'autre part, d'expliquer l'arrivée des noms chrétiens, ou d'une partie d'entre eux au moins, par le fait de la carence de l'onomastique courante : serait-il téméraire de supposer que les prêtres, lorsqu'ils baptisaient un enfant, suggéraient aux parents de donner au nouveau-né un nom tel que *Martinus*, *Macharius*, *Ysaac*, *Thomas*, *Desiderius*? Le procédé était simple : il n'y avait qu'à s'inspirer des livres saints, de l'hagiographie courante, ou de cette sorte de vocabulaire quasi-mystique auquel on doit des noms comme *Benedictus*, *Serina*, *Constantius*; et, de la sorte, on évitait au moins passagèrement de tomber dans le danger que présentait à cette époque le vocabulaire anthroponymique courant : l'homonymie.

Là se trouvait le danger, en effet, et il était d'une extrême gravité. Il est évident que les noms de personne n'avaient plus de raison d'être si, par leur moyen, on ne parvenait plus à désigner clairement les individus, à distinguer les personnes les unes des autres. Or, c'était ce qui arrivait, puisque d'une part le lexique onomastique, loin de s'enrichir, s'appauvrissait de plus en plus et que, d'autre part, la population avait tendance à augmenter. L'introduction des noms chrétiens, des noms venant de noms de villes ou des noms de héros de la littérature n'était qu'un palliatif momentané; c'était un remède beaucoup trop faible opposé à un péril formidable : à quoi pouvaient servir, en effet, cinquante ou cent noms de plus ? Il fallait, sous peine de tomber dans le chaos, trouver un remède, et on le trouva.

* * *

Avant d'étudier la solution qu'on choisit, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur l'étiologie même de la maladie, ses progrès, ses soubresauts, sa quasi-victoire enfin. Dans l'acte

de cession du 30 mars 824 (¹) fait par le prêtre Oduin en faveur de l'abbé Audon de Stavelot, nous trouvons la mention de dix personnages : aucun d'entre eux ne porte le même nom qu'un autre des co-signataires. Dans un document du 5 mars 857 (²) où sont mentionnés, non point des habitants de notre région, mais plutôt, semble-t-il, des environs de Cond (Rhénanie), figurent de nouveau dix personnes : et deux d'entre elles portent le nom de *Adelardi*. Un autre texte (³) relatif à un échange fait entre Hildebald, abbé de Stavelot-Malmedy, et un certain Manno, est signé par douze individus portant douze noms différents. Le 22 octobre 896 (⁴), Heilgaudus et Rothgerus vendent à Anemodus et à sa femme Ita cinq bannières de terre et de bois situés à Amas (dépendance de la commune d'Ocquier), dans le Condroz ; le document, dressé à Huy, est signé par seize personnes : toutes ont un nom qui leur est propre, sauf *Heilgaudi*, qui se retrouve deux fois. Une année auparavant, le 11 avril 895, Wesericus donnait à l'un de ses vassaux nommé Berting quelques biens situés à Hamoir : l'acte, fait à Huy également, contient dix-neuf noms de personne, dont deux s'appellent semblablement *Weserici* (⁵). Les signataires d'un acte du 21 juillet 905, par lequel un noble du nom de Herefridus restituait au monastère de Stavelot les biens de Rouvreux, Féchereux, etc., moyennant redevance, sont au nombre de onze : et nous avons onze noms différents (⁶). Un document du 6 avril 907 nous livre les noms de 22 personnages, parmi lesquels nous rencontrons deux *Roderici* et deux *Rodulfi* (⁷). Un autre acte nous donne les noms des « mancipia » de Haneffe, « Versines » et Seraing, en Hesbaye, au 1^{er} juin 911 : soit treize individus, et treize noms différents (⁸). On connaît aussi les noms des « mancipia » de Boing (dépendance de la

(¹) Roland, I, pp. 70-71. — (²) Roland I, p. 79. — (³) Roland, I, p. 102.
— (⁴) Roland, I, p. 115. — (⁵) Roland, I, p. 113. — (⁶) Roland, I,
p. 120. — (⁷) Roland, I, p. 121. — (⁸) Roland, I, p. 123.

commune de Héron) à la même date : ils s'appelaient *Alicus*, *Antgerus*, *Fulmarus*, *Gaylus*, *Heriunus*⁽¹⁾, *Gauzobaldus*, *Gaila*, *Beta*, *Tiettrudis*, *Frederada*, *Rihaida*, *Uuenetrudis*, *Wldrada*, *Engluera*, *Gostrada* : soit quinze personnes, chacune ayant son nom distinct⁽²⁾. Les signataires de l'acte où nous trouvons les noms de ces habitants de Haneffe et de Boing sont au nombre de vingt-quatre, et portent tous un nom différent⁽³⁾. Un document du 14 avril 915⁽⁴⁾, relatif à des biens situés dans le comté d'Ardenne, nous livre les noms de quinze signataires : ici encore, nous ne constatons aucune homonymie. Le 23 août 922, Guntbert reconnaît avoir reçu en précaire du comte Gislebert, abbé de Stavelot, des biens à Rewagne et à Moircey en Ardenne : l'acte est signé par seize personnages, et tous ont un nom différent. Le 2 octobre 926, le même Gislebert donne en précaire à un noble du nom de Heilbert des biens à Wellin, et reçoit en retour des biens à Resteigne : nous y trouvons les noms de vingt signataires, dont les noms ne prêtent à aucune confusion. En 932 (?), les religieux de Stavelot allègent le fardeau de la servitude en faveur de leurs vassaux de Xhoris (canton de Ferrières) : nous trouvons au bas de cet acte les noms, tous différents, de dix-sept moines⁽⁵⁾. Un acte du 8 juin 935 fait connaître les noms des « mancipia » de l'abbaye de Stavelot à Jupille (près de Laroche) : soit dix personnes mentionnées, dont deux seules portent un même nom, *Helprada*⁽⁶⁾. Et, enfin, un autre document, du 24 avril 943, indique quels étaient les « mancipia » du même monastère à Chevetogne et aux environs, soit à Fays (hameau de la commune d'Achêne, canton de Ciney), Conneux et Corbion (hameau de la commune de Leignon) : soit douze individus, dont deux femmes qui portaient, seules un nom identique, *Alerana*⁽⁷⁾.

Il est inutile, je pense, de continuer à donner des exemples

⁽¹⁾ Quatre copies ont *Heriunus*, qui me paraît plus exact. — ⁽²⁾ Roland, I, p. 123. — ⁽³⁾ Roland, I, p. 123. — ⁽⁴⁾ Roland, I, p. 129. — ⁽⁵⁾ Roland, I, p. 142. — ⁽⁶⁾ Roland, I, p. 147. — ⁽⁷⁾ Roland, I, p. 151.

pour le commencement du X^e siècle. A cette époque, comme dans la seconde moitié du IX^e, les cas où deux personnes portent le même nom semblent être l'exception. Sans doute n'avons-nous, pour juger du fait, que fort peu de documents, et une conclusion présentera dès lors toujours un caractère précaire : peut-être sommes-nous tombés sur des exceptions, peut-être les homonymies étaient-elles en réalité plus fréquentes — mais peut-être aussi étaient-elles encore plus rares que nous ne le supposons. Nous en sommes réduits, je le répète, à nous contenter d'une probabilité. Ainsi, un acte du 2 mars 957 nous donne la liste des serfs de Stavelot-Malmedy à « Hillei », localité non identifiée, située probablement aux alentours de Resteigne (canton de Rochefort) (¹) : nous y trouvons la mention de 41 personnes ; or on ne trouve que deux noms qui soient répétés, *Sigibertus*, qui est porté par trois personnes différentes, et *Otgerus*, qui désigne deux individus, le second orthographié très inexactement *Autferus*. En 947 (²), un certain Everardus fait le compte de ses serfs à Resteigne : soit dix-sept personnes, et dix-sept noms différents. Les signataires d'un acte du 3 février 968, par lequel un noble appelé Norbertus fait une donation au monastère de Stavelot (³), sont au nombre de vingt-et-un, et deux seuls portent le même nom de *Walteri*.

Plutôt que de continuer à étudier l'état du vocabulaire anthroponymique dans chaque acte particulier, il peut être plus intéressant de procéder d'une autre façon : en faisant la statistique, en quelque sorte, de tous les noms de personne qui figurent dans les actes d'une période déterminée. En répétant ce sondage à des époques différentes, on verra bien si, dans la région que nous étudions, il se produit des changements, ou bien si au contraire les faits demeurent immuables.

Or, si l'on fait le dépouillement des noms de personne attestés dans les actes rédigés entre 880 et 900, nous constatons la

(¹) Roland, I, p. 159. — (²) Roland, I, p. 158. — (³) Roland, I, p. 186.

présence de 48 personnes et de 41 noms différents : nous avons en effet deux *Wenrici*, trois *Heilgaudi*, deux *Ramboldi*, deux *Trutgeri*, deux *Guntberti*, deux *Eilgeri*. La proportion des homonymies peut donc paraître assez sensible au premier abord : je crois qu'en réalité elle l'est moins. Remarquons en effet qu'il n'y a aucun nom commun entre le premier des actes (880, 1^{er} août) ⁽¹⁾ et les deux autres. Or, ces deux derniers ont tous deux été dressés à Huy, l'un le 11 avril 895 ⁽²⁾, l'autre le 22 octobre 896 ⁽³⁾, c'est-à-dire à dix-sept mois seulement de distance. Tous deux intéressent le couvent de Stavelot-Malmedy : serait-il impossible, dès lors, qu'on ait pris comme témoins des personnes qui se retrouveraient dans les deux actes ? Il se pourrait par conséquent que deux sur trois des *Heilgaudi* fassent une seule personne, que les deux *Trutgeri*, les deux *Eilgeri*, les deux *Ramboldi*, les deux *Guntberti* n'en fassent qu'une aussi : si bien que, sur 41 noms, deux seuls se répéteraient, soit ceux des personnages appelés *Wesericci* et *item Wesericci* dans l'acte du 11 avril 895, et les deux *Heilgaudi*, qu'on ne peut identifier, de l'acte du 22 octobre 896. La moyenne serait par conséquent d'un nom répété contre vingt noms exempts d'homonymie.

Si nous recommençons l'opération pour les noms des personnages mentionnés dans les actes compris entre 900 et 920, nous arrivons à un total de 98 individus cités. Mais il faut remarquer que plusieurs d'entre eux se retrouvent dans plus d'une charte : tel est le cas d'*Euerardi*, désigné comme étant « *advocatus* » dans deux actes, soit ceux du 21 juillet 905 et du 1^{er} juin 911 ⁽⁴⁾ ; tel est encore le cas de *Saremanni*, mentionné dans les chartes du 21 juillet 905 et du 14 avril 915 ⁽⁵⁾, et qui était sans doute un moine de Stavelot, de même qu'*Er-mengisus*, qu'on retrouve deux fois aussi ⁽⁶⁾, de même encore

⁽¹⁾ Roland, I, p. 102. — ⁽²⁾ Roland, I, p. 113. — ⁽³⁾ Roland, I, p. 115. — ⁽⁴⁾ Roland, I, pp. 120 et 123. — ⁽⁵⁾ Roland, I, pp. 120 et 129. — ⁽⁶⁾ Roland, I, pp. 120 et 129.

que *Guntardi* qui figure dans des actes du 6 avril 907 et du 1^{er} juin 911 (¹), et qui était également un religieux du même monastère. Nous retrouvons deux fois le nom *Hugo* : d'abord dans un acte du 21 juillet 905 où il est qualifié de « *notarius* », ensuite dans un document du 6 avril 907 (²) où il est intitulé « *cancellarius* » ; c'est évidemment le même personnage. Nous avons trois fois le nom de *Remigii* : mais ces trois mentions, dans des actes du 21 juillet 905, 6 avril 907 et 1^{er} juin 911 (³), se rapportent à une seule et même personne, un moine de l'abbaye de Stavelot également. Le nom de *Rotaudi*, *Rotaldus* se rencontre quatre fois, mais il s'agit toujours du même religieux de Stavelot, qui fut prévôt depuis 911 au moins. Le nom de *Asceri* figure trois fois aussi, en 905, 907 et 915 (⁴) : lui aussi était religieux dans le même monastère. Il ne nous reste plus, en un mot, que deux *Roderici*, qui font certainement deux personnages différents, puisque nous les rencontrons tous deux dans un acte du 6 avril 907 (⁵), et qu'ils sont désignés par *Roderici* et par *iterum Roderici* : l'un d'eux — il est impossible naturellement de savoir lequel — se retrouve le 1^{er} juin 911 (⁶) dans un acte où il est qualifié de « *rector* ». Il nous reste également deux *Rodulfi*, cités tous deux dans un même acte, le 6 avril 907 (⁷). Il nous reste enfin trois mentions du nom *Gisleberti*, qui fut porté peut-être par trois individus, peut-être par deux, peut-être aussi par un seul. La première fois que ce nom est signalé, c'est au 21 juillet 905, dans un acte par lequel un noble du nom de *Herefridus* restitue certains biens au monastère de Stavelot, tout en conservant l'usufruit pour lui et pour son neveu *Gislebertus*, moyennant une redevance annuelle. Or l'acte est signé en premier par le donateur, *Herefridi*, puis par l'avoué du couvent, *Euerardi*, puis par un *Gisleberti* : était-ce le neveu ? Et ce neveu est-il la même

(¹) Roland, I, pp. 121 et 123. — (²) Roland, I, pp. 120 et 121. — (³) Roland, I, pp. 120, 121 et 123. — (⁴) Roland, I, pp. 120, 121 et 129. — (⁵) Roland, I, p. 121. — (⁶) Roland, I, p. 123. — (⁷) Roland, I, p. 130.

personne que le *Gisleberti* qui figure dans l'acte du 1^{er} juin 911, parmi des témoins qui me paraissent bien être tous moines de Stavelot ? Et celui-ci à son tour est-il identique au *Gisleberti, ducis, comiti et abbatis* qui signe un acte le 23 août 922 ? Il est difficile, on le voit, de se prononcer, puisqu'il nous manque des éléments importants. Néanmoins, en mettant les choses au pis, il faut reconnaître que nous n'avons, sur les 81 noms qui figurent dans les documents de cette époque, que trois noms qui soient portés par plus d'un individu, et jamais par plus de trois. En mettant les choses au mieux, au contraire, nous n'aurions que deux homonymies certaines, puisqu'elles se présentent dans le même document.

Prenons encore tous les noms contenus dans les sept chartes que nous trouvons pour les vingt années suivantes, soit de 920 à 940. Nous obtenons un total de 77 noms, dont quinze se rencontrent deux fois : *Algrada, Berengerum, Gunlant, Tyelant, Gyseth, Wilielda, Euerardus, Wielandus, Roderici, Odelrici, Gozpertus, Helprada, Gisla et Rainaldus*. Mais cela n'est pas pour nous effrayer, puisque nous constatons bien vite, en parcourant les textes, que la liste des personnes habitant dans le comté de Lomme, au 11 mai d'une année indéterminée comprise entre 915 et 923⁽¹⁾, et qui contient les six premiers noms mentionnés ci-dessus, est répétée telle quelle — sauf des variantes purement graphiques — dans la rénovation de cet acte publiée par Halkin et Roland sous le n° 63 (pp. 148-149), et qui est placée par ces savants entre les années 933 et 936. C'est dans ces deux chartes également que nous retrouvons les noms, répétés naturellement, du donateur *Heribertus*, de son fils *Rainaldus* — appelé *Rainnardus* dans la rénovation : je veux voir dans cette variante, plutôt qu'un argument qui démontretrait la confusion entre les deux finales *-wald* et *-hard*, un simple *lapsus calami* du scribe de la seconde charte — et de sa femme

⁽¹⁾ Roland, I, p. 130.

Gisla. Voilà donc déjà neuf cas d'homonymie qui disparaissent. Je ne crois pas qu'il soit utile de m'arrêter plus longtemps aux autres noms qui se rencontrent deux fois : je demanderais simplement qu'on me croie sur parole si j'affirme, après avoir fait la comparaison de tous les textes, que, sauf en un cas sur lequel je reviendrai tout à l'heure, il n'y a jamais d'indices suffisants pour qu'on puisse admettre une homonymie et que, sauf dans le cas précédent, il y a toujours, au contraire, des preuves ou tout au moins de fortes présomptions pour qu'on puisse admettre que nous avons affaire à un seul personnage, qui est presque toujours un moine de Stavelot ou de Malmedy. Il en est de même pour *Gisleberti*, cité cinq fois : c'est toujours de l'abbé de Stavelot qu'il s'agit ; de même pour *Rotaldus*, mentionné quatre fois, et qui est toujours qualifié de prévôt et de moine ; de même pour *Liethfredus*, qu'on rencontre par quatre fois, et qui est toujours portier et moine à Stavelot ; de même encore pour *Burgericus*, *Ascheri*, *Bermundi*, qui sont tous des religieux. Si bien que, tout compte fait, il n'y a que trois noms — sur soixante-dix-sept — qui se répètent : *Heribertus*, *Johannes*, *Helprada* — ce dernier, mentionné plus haut, était porté par deux servites de l'abbaye qui vivaient à Jupille au 8 juin 935⁽¹⁾ —. Quant au nom de *Heribertus*, mentionné quatre fois, il était porté par deux personnages : l'un qui était un bienfaiteur de Stavelot-Malmedy, et qui est cité, nous l'avons vu, dans une charte du 11 mai 915-923⁽²⁾ et dans la rénovation de celle-ci ; l'autre, qui était moine à Stavelot, et qui figure comme témoin dans deux actes du 23 août 922 et du 24 avril 943⁽³⁾. Reste le nom de *Johannes*, que je retrouve trois fois : un premier *Johannes*, qualifié « *laicus* » le 23 août 922, se rencontre avec la même qualification le 2 octobre 926⁽⁴⁾ ; un second *Johannes*, qui pourrait peut-être s'identifier avec le précédent, figure dans un acte du 3 décembre 934⁽⁵⁾. Par

(¹) Roland, I, p. 147. — (²) Roland, I, pp. 130 et 148-149. — (³) Roland, I, p. 151. — (⁴) Roland, I, p. 136. — (⁵) Roland, I, p. 146.

conséquent, en mettant une fois encore les choses au pis, sur un total de 77 noms, il n'y en a que trois qui aient été portés chacun par deux personnes : *Heribertus, Johannes, Helprada.*

Les actes de la seconde moitié du X^e siècle et de la première moitié du siècle suivant sont trop peu nombreux pour qu'une statistique analogue à celles qui précédent, présente quelque intérêt. On ne peut que regretter la rareté des documents pour cette époque, car c'est précisément à ce moment que la proportion des noms de personne et du nombre des individus cités change. C'est aux alentours de l'an mil que la gélidification du vocabulaire anthroponymique commence à produire ses effets en Belgique orientalé : et, pour nous en rendre compte, il nous faut attendre jusqu'en 1080-1100 pour avoir des textes en quantité suffisante.

Ces documents, qui sont au nombre de sept, ne nous livrent plus que 61 noms différents : *Ebroinus* se rencontre deux fois, et est porté par deux personnes différentes ; il y a trois *Rodulfus* différents, quatre *Robertus* probablement, deux individus qui se nomment *Cuono*, deux *Albricus*, six ou sept *Adelardus*, deux *Gislebertus*, cinq *Widericus*, deux *Waltheri*, trois *Heinrici*, deux *Alberti*, trois *Godefrido*, deux *Lambertus* probablement, trois *Johannes*. Il est juste d'ajouter qu'à côté de ces noms ceux qui ne sont portés que par une seule personne sont encore de beaucoup les plus nombreux, puisque, sur un total de 61 noms, il n'y en a que seize qui soient portés par deux ou plusieurs personnages ; tous les autres, soit quarante-cinq, ne prêtent pas à confusion : *Emino*, par exemple, est mentionné quatre fois, mais il s'agit toujours d'*Emino*, prévôt de Stavelot.

Si nous faisons encore un saut d'une cinquantaine d'années, et si nous étudions les noms de personne qui se rencontrent dans les actes relatifs à Stavelot-Malmedy entre 1140 et 1180 — j'en excepte un seul, la liste des religieux des deux monastères qui vivaient en 1147, dont je parlerai tout à l'heure (¹) —,

(¹) Roland, I, pp. 388-389.

nous trouvons un total de 46 noms — comme on le voit, le vocabulaire anthroponymique va toujours en diminuant —, parmi lesquels *Adelardus* s'applique à deux personnages, *Johannes* probablement à quatre, *Arnulfus* à deux, *Anselmus* de même, *Robertus* à quatre, *Warnerus* à deux, ainsi que *Herimannus* et *Godefricus*, *Gislebertus* à trois, soit, sur quarante-six noms, neuf qui se répètent : mais la majorité restait toujours aux autres, aux noms qui n'étaient portés que par une seule personne.

Franchissons enfin encore un siècle, et faisons la liste des prénoms des personnes citées dans les actes compris entre 1270 et 1279, publiés dans le *Cartulaire de l'église de Saint-Lambert* par Bormans et Schoolmeesters⁽¹⁾ : nous constatons la présence de 80 noms, qui se rencontrent dans 175 mentions de personnes ; c'est dire que, en moyenne, il n'y a pas même un nom pour deux individus.

* * *

En résumé, on constate ceci : qu'à la fin du IX^e siècle il y avait un nom par personne, sauf quelques très rares exceptions ; c'est le cas encore dans toute la première moitié du X^e siècle ; mais, à mesure qu'on avance dans le siècle suivant, et surtout dans le XII^e, la situation empire, si bien qu'on arrive, après 1270, à n'avoir plus qu'une moyenne d'un nom pour deux personnes.

Ce n'est, hâtons-nous de le remarquer, qu'une moyenne. Si nous examinons bien les choses en détail, le problème nous apparaît un peu différemment : plus grave, en un certain sens, et moins grave, dans un autre. Dès la période de 1080-1100, en effet, nous pouvons remarquer que quelques prénoms sont favorisés, qu'on les utilise plus fréquemment que d'autres : ainsi en est-il de *Rodulfus*, de *Reinnerus*, d'*Adelardus* surtout,

⁽¹⁾ Bormans, II, pp. 197-310.

de *Widericus* presque autant, de *Heinricus*, d'*Albertus*, de *Johannes*, alors que d'autres noms, tels que *Gislmarus*, *Bezela*, *Gondoflus*, *Andreas*, pour n'en citer que quelques-uns, ne sont portés que par une seule personne. Dans la liste des religieux qui vivaient à Stavelot et à Malmedy en 1147 (¹), nous trouvons à Stavelot trois moines du nom de *Warnerus*, trois du nom d'*Arnulfus*, quatre *Heinricus*, et à Malmedy deux *Heribrandus*, trois *Albertus*, deux *Godefridus* : il est remarquable qu'à Malmedy, plus près de la frontière linguistique, les collisions, dans le lexique onomastique, étaient moins fréquentes et moins importantes qu'à Stavelot, bien que l'effectif des religieux n'ait différé que du tiers ; à cette date, Stavelot avait 44 religieux, et Malmedy 27.

Soixante-dix ans plus tôt déjà, un acte par lequel Ermengardis donne à l'église de Saint-Lambert les biens situés notamment à Waremme, à Berlingen et à Jamine, le 5 février 1079 (²), réunit des homonymies en quantité considérable : sur trente-sept personnes mentionnées, nous trouvons deux *Ebroinus*, trois *Arnulphus*, deux *Godefridus*, deux *Cono*, deux *Adelbertus*, deux *Heinricus*. Et, dans un acte du 29 septembre 1088, nous constatons la présence de cinq *Adelardi*, deux *Gisleberti*, trois *Widerici*, deux *Robertii*, deux *Albrico* (³).

Enfin, si nous examinons attentivement les prénoms des personnages cités dans les actes compris entre 1270 et 1279 du cartulaire de Saint-Lambert, nous voyons que *Giles* est employé douze fois, *Jehan* — juste revanche de l'onomastique chrétienne — dix-sept fois, *Henris* seize fois, *Lambert* et *Rogiers* cinq fois, *Pires* six fois, *Theodericus* — *Thierri* — six fois, *Gerardus* sept fois, *Wilheames* neuf fois, *Symon* quatre fois, *Reniers*, *Eustasses*, *Thomas*, *Baduins* et *Jacobus* trois fois — à ce dernier il faut ajouter un *Jakemars* —, *Guion*, *Bauders*, *Liberis*, *Winans*, *Ernus*, *Clarebo* deux fois. Nous avons, en

(¹) Roland, I, pp. 388-389. — (²) Bormans, I, p. 42. — (³) Roland, I, p. 244.

résumé, des prénoms très usités, comme *Jehan, Henris, Giles*, puis, à un degré moindre, *Wilheames, Gerard et Pires*. C'est-à-dire qu'il s'est produit dans l'emploi des prénoms un changement très considérable : nous sommes loin de l'état de choses ancien où chaque nom, pour ainsi dire, était l'égal des autres ; maintenant, quelques prénoms ont fait fortune aux dépens de leurs congénères.

Les proportions entre la quantité des noms et celle des personnes, mentionnées au début de ce paragraphe, sont sensiblement différentes de celles que j'ai pu constater en Catalogne. Là-bas, en effet, la progression est régulière : entre 970 et 979, il n'y a pas tout à fait un nom par personne ; entre 1070 et 1079, il n'y a plus qu'un nom pour trois personnes — soit exactement 58 noms pour 159 individus ; — cent ans plus tard enfin, entre 1170 et 1175, il n'y a qu'un nom par six personnes, soit 44 noms pour 272 personnages mentionnés. En Catalogne comme en Wallonie, il existe des noms favorisés par la mode : *Guilelmus, Raimundus, Bernardus, Mironus, Seniofredus*. Mais il s'est produit en même temps un appauvrissement du lexique anthroponymique beaucoup plus rapide et beaucoup plus important que dans le pays de Liège : à une même époque, soit entre 1170 et 1175, nous constatons, pour la Catalogne, avons-nous dit, qu'il y a un nom pour six personnes ; en Wallonie, entre 1140 et 1180, nous avons 46 noms pour 60 individus, soit encore une moyenne — si l'on peut exprimer ce fait mathématiquement — de $3/4$ de nom par personne. De cette comparaison, en un mot, il ressort de façon frappante qu'en Belgique orientale la richesse du vocabulaire anthroponymique s'est maintenue beaucoup plus longtemps que dans la région barcelonaise, que les homonymies y étaient moins fréquentes. Il n'y a qu'un phénomène qui se retrouve dans ces deux régions : les noms à la mode, c'est-à-dire les noms plus fréquemment employés que les autres. Encore peut-on remarquer que les noms avantagés l'étaient moins, dans leur ensemble, à Liège qu'à Barcelone.

D'ailleurs, pour en revenir à notre contrée, un fait qui paraît montrer que nous ne possédons pas encore, quoi que nous fassions, toutes les données du problème, c'est qu'il existe des cas typiques où, volontairement, on cherchait l'homonymie. Il n'était pas rare, en effet, que dans une même famille on donnât au fils le nom du père : ainsi, dans un acte relatif à Awagne (¹), daté du 3 septembre 825, nous avons un *Gammo* dont le fils s'appelait *Gammo* également ; le 24 septembre 943, *Odilardus* et sa femme *Juditha* cèdent au monastère de Stavelot leurs biens de Rheux et de Ronvaux (²) : l'acte mentionne leur fils, désigné en ces termes : « ... filius meus, equivocus *Odilar-dus...* » ; quelques années plus tard, le 2 mars 947, un certain *Euerardus* donne à notre abbaye quelques biens à Resteigne (canton de Rochefort) : et dans l'acte il est question de ses deux fils, *Rotberti* et *Euerardi* (³) ; vers 947 également (⁴), il est question dans un autre document d'un « *Lambertus ac duo filii mei Lambertus et Engelbertus* » : l'un des enfants avait le nom tout entier du père, tandis que le second n'avait hérité que de la finale *-bertus* ; le 17 mars 966 enfin, un *Mainerus filius Maineri* est témoin d'une donation faite au monastère de Stavelot (⁵). Nous trouvons même, plus tard, un cas plus rare encore : le nom de la mère qui, masculinisé, est donné au fils : vers 1054, le couvent de Stavelot recevait deux serfs avec les biens qu'ils exploitaient, d'une dame noble et de son fils, appelés « *Hadewidis...* et filii mei *Hadewidi* (⁶) ».

A la réflexion, cette manière de faire paraît extraordinaire : pour qu'on se résignât si facilement à l'homonymie, pour qu'on le recherchât même, il fallait qu'on eût un moyen très facile d'y échapper, dans la pratique. Ce moyen devait être, ou bien l'adjonction d'un suffixe diminutif à l'un des noms — probablement celui du fils — ou bien aussi (ce qui revient d'ailleurs au même), la désignation de l'un des deux personnages par un

(¹) Roland, I, p. 73. — (²) Roland, I, p. 151. — (³) Roland, I, p. 158. — (⁴) Roland, I, p. 161. — (⁵) Roland, I, p. 185. — (⁶) Roland, I, p. 221.

hypocoristique. Mais ce sont là, il faut l'avouer, des explications purement hypothétiques. Malgré toutes mes recherches, malgré une confrontation aussi minutieuse que possible des différents documents, je n'ai pu découvrir un individu porteur tantôt d'un nom solennel, tantôt d'un hypocoristique : la faute en est à ce que les chartes de Stavelot-Malmedy, malgré tout, sont peu nombreuses, et surtout qu'elles se rapportent à trop d'endroits et de personnages différents : la chance de découvrir quelque chose eût été certainement plus grande si nous avions eu des actes se rapportant à un nombre restreint de familles ou de lieux. Ce qu'on peut remarquer cependant, c'est que, sauf pour l'exemple le plus ancien, celui de 825, où le père et le fils portent le nom de *Gammo* — notons que le document cite un autre fils encore, désigné par un diminutif, *Athilloni* (¹), — tous les autres cas cités où le fils porte le même nom que son père sont des cas où les deux personnes ont des noms solennels : *Odilardus*, *Lambertus*, *Mainerus*. Serait-il impossible que nous ayons eu, en réalité, des personnages désignés habituellement par des hypocoristiques comme *Odilo*, *Lando* ou *Magno*? Il y a d'autant moins de difficultés à cela que ce procédé était usité en France : Giry nous en cite plusieurs exemples et, si ces exemples ne sont pas plus nombreux, il n'en faut voir la cause que dans la difficulté que nous avons, maintenant, d'identifier d'une façon certaine une personne désignée tantôt par un hypocoristique, tantôt par un nom solennel; si on y parvient, ce n'est qu'à l'aide de critères étrangers évidemment au nom lui-même, critères qui le plus souvent font totalement défaut lorsqu'il s'agit d'une personne de basse extraction. Les exemples de Giry, il importe de le noter, ne sont pas tous très anciens : ils se répartissent au contraire sur une longue période. Pour le VII^e siècle, il mentionne *Nivardus* et *Nivo*, qui fut évêque de Reims ; au VIII^e, nous trouvons *Berta* ou *Bertrada*, qui fait une

(¹) Roland, I, p. 73.

donation à l'abbaye de Prüm ; au IX^e, un évêque est nommé *Arnulfus* et *Arno* ; la fille de Rollon est désignée par les deux noms d'*Adelaïdis* et d'*Adela* ; et Giry note même que « le fameux évêque de Laon, dont la trahison assura le trône à Hugues Capet, s'appelait *Adalbero*, mais les chroniqueurs l'ont nommé plus souvent *Ascelinus* (¹), sans doute pour le distinguer de son métropolitain, l'archevêque de Reims Adalbéron (²) ». Le même auteur cite un fait qui montre clairement qu'à la fin du XI^e siècle on avait la notion de ces deux genres de noms, des rapports qu'ils avaient l'un avec l'autre, et de leurs rôles respectifs : il nous dit que « le compilateur du cartulaire de Saint-Père de Chartres, qui vivait à la fin du XI^e siècle, ayant à rapporter deux documents relatifs à une restitution de biens par un personnage que l'un des textes nommait *Roscelinus*, et l'autre *Rodulfus*, explique cette double dénomination par ce fait que l'un de ces noms, *Roscelin*, était celui par lequel il était communément désigné ; l'autre, *Raoul*, celui qu'il avait reçu de ses parents à son baptême (³). » Cet usage, d'après Giry, n'aurait d'ailleurs pas tardé à se perdre : il place cette disparition au XI^e siècle, et ajoute que, par la suite, les hypocoristiques correspondant aux noms solennels sont devenus naturellement des noms distincts (⁴).

Que les noms des pères et des fils soient identiques dans les actes qui les mentionnent, c'est ce qui s'explique facilement, même si on admet qu'un de ces deux personnages était désigné ordinairement par un hypocoristique : les actes, en effet, supposaient toujours une certaine solennité, et il était dès lors tout naturel que les individus qui s'y trouvaient mentionnés, soit comme donateurs, soit comme témoins, y figurassent non

(¹) Sur le passage d'*Adalbero* à *Ascelinus*, cf. Longnon, p. 272.

(²) Giry, p. 355.

(³) « ... In ea pervasorem vicarie *Roscelinum* nominat, in hac autem *Radulfum* ; quod idcirco forte accidit, quia binomius fuit, et usu quidem semper est *Roscelinus* ore vulgi vocitatus, et in lavachro baptismatis a patrinis *Radulfi* nomen est impositum (B. Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres, vol. I, Paris 1840, p. 142).

(⁴) Giry, p. 356.

point avec leurs noms familiers, mais plutôt avec leurs noms solennels, c'est-à-dire avec les noms mêmes qui, d'après le compilateur du cartulaire de Saint-Père de Chartres, leur avaient été donnés au baptême.

Notons d'ailleurs que ces cas, où deux membres d'une même famille portent le même nom, forment l'exception. En général, les fils ou les filles ont des noms sans rapport visible avec ceux des parents. J'ai remarqué tout à l'heure l'exemple d'un père, le chevalier *Lambertus*, qui avait deux fils, *Lambertus* et *Engelbertus*, c'est-à-dire ayant tous deux des noms à finale identique⁽¹⁾; je puis encore citer le cas d'*Erlebaldus*, abbé de Stavelot, qui fut le successeur de son frère *Wibaldus*: ici encore, les deux noms avaient la même terminaison. Mais ce sont les seuls exemples de ce genre que j'ai rencontrés dans les cartulaires dépouillés. Presque toujours, les générations se suivent avec des noms différents, sans qu'on puisse savoir à quelle influence sont dus les vocables choisis. Il serait trop facile de multiplier les exemples : qu'il suffise de citer un certain *Rainulfus*, qui vivait en 943⁽²⁾, dont l'épouse se nommait *Huoda*, et dont le fils s'appelait *Godefridus*; un acte de 946 mentionne une certaine *Rodera*, veuve sans doute, son fils *Gislaicus* et ses deux filles *Engila* et *Emma*, ainsi qu'une autre veuve, *Erletrudis*, et son fils *Gerardus*; au siècle suivant, en 1030, un certain *Adelardus* est cité avec son fils *Albricus*⁽³⁾; quarante ans plus tard enfin, vers 1070, un acte qui ne nous est conservé que par la *Chronique de St-Hubert*, permet d'établir une partie de la généalogie d'une famille :

N. N.

Liegarda
= Richezo

N. N.

Hugo	Ludovicus	Rodericus	Riquinus	Arnulfus	Manasses
				= Adelaïdis	

(¹) Cf. pour des cas semblables Longnon, pp. 265-266. — (²) Roland, I, p. 151. — (³) Roland, I, p. 208.

Nous y constatons la présence de noms assez dissemblables, et par conséquent sans grand intérêt pour nous — sauf deux, toutefois : le nom du mari de Lietgarda (¹), *Richezo*, et du dernier de leurs fils, *Riquinus*. Je crois avoir là une confirmation, bien qu'un peu tardive, de l'hypothèse émise plus haut à propos des fils qui avaient le même nom que leur père, savoir qu'ils devaient être désignés d'habitude par un hypocoristique, pour qu'il n'y ait pas homonymie complète : or *Richezo* est un diminutif en *-z-* de la racine RICJA, et *Riquinus* en est un autre en *-in* ; il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ces deux individus eussent été baptisés sous un même nom solennel, et que ce n'eût été qu'après coup qu'on désigna d'abord le père par un diminutif d'une espèce, puis le fils par un diminutif du même nom, mais un diminutif différent.

Un dernier exemple — le plus ancien aussi que je connaisse pour notre contrée, — pas très clair d'ailleurs, d'une transmission de nom, est celui du nommé *Radefrido*, qui vivait au 25 juin 692 dans la localité appelée « Athetasis », soit Natoye (province de Namur) d'après les éditeurs du recueil des chartes de Stavelot-Malmedy (²), avec ses « nepotibus » *Berthramno*, *Gisloberto*, *Aganulfo*, *Radefrido*, *Sigofrido*, *Rigoberto*. Nous voyons donc que l'un des « nepotes » portait le même nom que le chef de la famille, et qu'un autre, *Sigofrido*, avait un nom à terminaison semblable. La seule chose qui ne soit pas claire dans le texte étudié ici, c'est le terme de « nepos ». Faut-il faire de Berthramnus et de ses frères des petits-fils de Radefridus, ou bien ses neveux ? Le fait que la plupart des exemples du

(¹) Kurth, pp. 30-31, note que, selon le P. Goffinet, Lietgarda aurait été la grand-tante d'Arnulfus ; il s'ensuivrait que les fils de Lietgarda et de Richizo auraient été les oncles d'Arnulfus et de Manasses à la mode de Bretagne, et c'est cette parenté que l'auteur de la chronique de St-Hubert, par un usage dont on ne connaît pas d'autre exemple, aurait traduit par nepotes. Cette opinion du P. Goffinet me paraît difficilement soutenable, et il est plus simple d'admettre la filiation telle qu'elle est indiquée plus haut.

(²) Roland, I, p. 36 sqq.

mot « nepos » mentionnés par Du Cange (¹) ont la signification de « neveu » inclinent à voir la même signification dans notre « nepotes » ; mais, d'autre part, il faut remarquer que l'oncle serait ici chef de famille, que Berthramnus et ses frères seraient orphelins, que Radefridus lui-même n'aurait pas eu de famille. Il serait plus simple, pratiquement, de voir dans ce Radefridus le grand-père de Berthramnus. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, je serais tenté de voir dans cet exemple une transmission de nom : *Radefridus* était peut-être un vocable plus ou moins familial, de même que la finale *-fridus* était peut-être usitée avec prédilection dans cette même famille.

* * *

En résumé, nous avons constaté, répétons-le, une diminution très importante des noms de personne d'origine germanique. Sans doute le nombre des noms chrétiens a-t-il tendance à augmenter ; sans doute voyons-nous arriver des noms étrangers, tantôt de l'est, tantôt du sud, tantôt germaniques eux aussi, tantôt d'origine savante ou religieuse ; mais ces apports ne suffisent de loin pas à compenser le déchet qui se produit dans le vocabulaire anthroponymique. De plus — ce phénomène, autant que nous pouvons nous en rendre compte, a dû commencer à se faire jour dans la seconde partie du X^e siècle, au moment où malheureusement les documents sont peu nombreux — ce vocabulaire tout entier, en se figeant, présente un caractère qu'on ne lui connaît pas aux époques précédentes : c'est-à-dire qu'il se fait en quelque sorte un choix dans les noms de personne, qu'il en est de plus « chics » et de moins « chics » : en d'autres termes, certains noms sont favorisés, et adoptés plus fréquemment que d'autres ; c'est le cas, nous l'avons vu, pour *Ebroinus*, *Arnulfus*, *Godefridus*, *Adelbertus*, *Heinricus* vers la fin du XI^e siècle (²) ; c'est le cas aussi, vers

(¹) Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. IV, p. 620, Paris 1845, éd. Firmin-Didot.

(²) Bormans, I, p. 42.

le milieu du siècle suivant, d'*Arnulfus*, de *Heinricus*, d'*Albertus*, de *Godefridus* encore, dont la faveur semble être toujours la même, ainsi que de *Warnerus* et de *Heribrandus*.

Sans doute, si nous comparons la situation de l'onomastique du pays de Liège à celle de la Catalogne à la même époque, nous voyons immédiatement que cette situation, en Belgique orientale, est moins défavorable, puisque le lexique anthroponymique est plus important, et de beaucoup, au bord de la Meuse qu'aux alentours de Barcelone. Mais, simplement du fait que certains noms avaient les préférences du public, qu'il était de bon ton de les adopter, il devait s'ensuivre que les homonymies se multipliaient; partant, que les confusions entre personnes dénommées de la même façon se faisaient sans doute de jour en jour plus nombreuses. Et il est clair que, si dans une même famille, dans un même petit village ou dans un même hameau, le vocabulaire anthroponymique était encore assez considérable pour que chacun pût avoir un nom qui lui fût propre, il n'en était pas de même dans une agglomération plus importante. Si maintenant nous posons le problème en fonction de la rédaction des actes par les chancelleries et les notaires, il est évident que c'était dans les actes qui se rapportaient à une contrée assez étendue, qui réunissaient comme témoins des hommes provenant de régions différentes, que les homonymies avaient avant tout l'occasion d'entrer en jeu.

Il fallait à tout prix éviter ces confusions. Il était de toute nécessité, en effet, que l'on sût, à la lecture d'un acte, d'une donation, de quels personnages il s'agissait, qui avait signé le document, quels en avaient été les témoins. Or une solution bien simple se présentait : du moment qu'un seul nom ne suffisait plus à désigner de façon assez claire chaque personnage, puisque un nom était porté souvent par deux ou plusieurs individus, il n'y avait qu'à ajouter au nom de chacune de ce personnes l'indication de leur habitat ou de leur origine : ainsi les confusions étaient-elles, sinon totalement supprimées, du moins diminuées considérablement.

C'est ce que l'on fit. Dès 1033, en effet, nous trouvons un acte⁽¹⁾ où figurent des personnages dont les noms — je parlerai désormais, pour éviter toute confusion, de prénoms, bien que ces prénoms aient certainement joué pendant longtemps encore le rôle principal — sont suivis d'un qualificatif d'origine : et cet acte, chose importante à noter, est précisément un acte réunissant des témoins d'origine très diverse, et ayant par conséquent le maximum de chances d'homonymie. Cette charte, par lequel Conrad II confirme la cession de Medernach, faite par Poppon, abbé de Stavelot-Malmedy, à Nanthère, abbé de St-Maximin-devant-Metz, en échange de Waldorf, a été dressé par devant les témoins suivants : *Becelinus comes de Biendenburch* (²), *Godefridus comes de Amblauia* (³), *Gozilo comes de Engeis* (⁴), *Gerardus Flamens, Herimannus de Gruosles* (⁵), *Theodericus et Riquinus de Lembruch* (⁶), *Hezel fidejussor de Budelei* (⁷), *Harpero et Roricus de Petra* (⁸), *Arnulfus de Aisno* (⁹), *Stephanus de Malenpreth* (¹⁰), *Razo de Mecuenles* (¹¹), *Arnulfus de Verino* (¹²).

Comme on le voit, cet acte mentionne deux *Arnulfus*, distingués par deux qualificatifs d'origine ; quant aux autres personnages cités, aucune confusion n'était possible, puisque chacun d'eux avait un prénom différent. Il en faudrait conclure, me semble-t-il, que ces qualificatifs d'origine, et en général tous les surnoms, ne doivent pas leur existence uniquement au fait qu'on voulait éviter les homonymies, mais au besoin plus général encore de savoir, à première vue, en voyant la mention d'un individu, de qui il s'agissait. Il n'est pas téméraire non plus d'admettre que la double dénomination s'est produite le plus souvent sans doute sous l'action de deux forces

(¹) Roland, I, p. 210. — (²) Bitburg, régence de Trèves, Allemagne. — (³) Amblève. — (⁴) Engis, canton d'Hollogne-aux-Pierres. — (⁵) Groules, Limbourg. — (⁶) Limbourg, chef-lieu de canton. — (⁷) Localité non identifiée par les éditeurs. — (⁸) Peut-être Paire. — (⁹) Aisne, commune de Heyd. — (¹⁰) Malempré, canton d'Erezée. — (¹¹) Localité non identifiée. — (¹²) Vérenne, commune de Serinchamp, canton de Rochefort.

question : jusqu'à quel point ces qualificatifs, que nous voyons figurer dans les actes, étaient-ils usités dans le langage courant ? Jusqu'à quel point, en d'autres termes, ces qualificatifs ressemblaient-ils aux noms de famille actuels, qui accompagnent un individu partout, qui jouent un rôle si important au point de vue de l'état-civil, au point de vue légal ?

C'est cette même question que s'est posée, avec sa finesse coutumière et un sens parfait des réalités, M. Maurice Wilmette, en remarquant, à propos des auteurs portant des noms géographiques, dans les observations qui ouvrent ses *Etudes de dialectologie wallonne* (¹), que « Il n'est... nullement établi que la plupart des ouvrages des XIII^e et XIV^e siècles, que nous sommes habitués à considérer comme écrits dans un dialecte déterminé, appartiennent incontestablement à ce dialecte. Le nom de leurs auteurs ne constitue qu'une présomption bien vague ; et combien il en est d'anonymes ! Ce nom est formé les plus souvent d'un prénom, auquel est accolé une désignation géographique, ville ou région. Mais, sous peine de cesser d'être caractéristique, cette sorte d'appellatif, s'il remonte au temps de l'artiste qui le porte dans l'histoire, suppose un changement de résidence, l'établissement dans un autre lieu, où la personnalité de cet artiste est devenue reconnaissable à l'aide de ce supplément de nom. Et si ce sont ses descendants qui ont émigré, que devient la désignation elle-même, dont il a hérité sans qu'elle ait d'autre valeur ? »

Ce sont là des remarques dictées par le pur bon sens. Si nous avons, en effet, un personnage appelé dans un texte *Arnulfus de Leodio* (vers 1104) (²), nous pouvons en conclure presque certainement qu'il n'habitait pas Liège à ce moment, ou que, s'il l'habitait et s'il ne se trouvait que momentanément ailleurs, il portait dans sa ville natale un autre nom, car, de toute évidence, il n'était pas le seul Arnulfus vivant en ce temps-là.

(¹) *Romania* XVII (1888), p. 542. — (²) Roland, I, p. 532.

dans la ville épiscopale : et, dès lors, le qualificatif qu'il portait perdait toute efficacité.

Mais, je le répète, la question est plus compliquée encore : il s'agit de savoir si ces qualificatifs d'origine, si ces dénominations géographiques étaient réellement portées par les individus ainsi désignés, ou si au contraire nous ne sommes en présence que d'éclaircissements ajoutés par les notaires dans des actes qu'ils rédigeaient, pour qu'on sût plus vite de qui il était question.

On conçoit aisément qu'il est difficile de démontrer que, primitivement du moins — et, même pour cette période, il faudrait se garder de généraliser — ces noms géographiques n'étaient pas toujours portés. Il faut pour cela, en effet, qu'une même personne soit mentionnée au moins deux fois, une fois dans une charte locale par exemple, où le nom de lieu ne saurait être adjoint à son prénom, puisqu'il ne serait d'aucune utilité, tous les personnages homonymes pouvant être désignés ainsi, et une seconde fois dans un acte moins particularisé géographiquement, où il serait question de témoins, par exemple, provenant de régions diverses. Mais si l'on songe que c'est justement pour éviter les homonymies qu'on a caractérisé les personnes en adjoignant à leur prénom une indication d'origine, et qu'un individu au prénom caractéristique n'a pas besoin, théoriquement, d'un autre appellatif, il s'ensuivrait que, en principe, on ne pourrait jamais réunir deux cas analogues à ceux qui précédent. Heureusement que les textes sont parfois illogiques, et qu'ils ne dédaignent pas de désigner les personnages d'une façon plus que suffisante.

Dans un acte qu'on peut dater des environs de 1140⁽¹⁾, nous trouvons la mention des conditions auxquelles deux individus, *Arnulfus* et *Nicholaus*, se soumettent pour être absous de leurs torts envers l'église de Stavelot. L'acte, inutile de le remarquer, est d'importance locale, et il n'y avait aucune

(1) Roland, I, p. 365.

raison d'ajouter aux noms de ces deux personnages des qualificatifs quelconques, puisque sans doute c'était les seuls *Arnulfus* et *Nicholaus* qui eussent eu des torts semblables envers l'église du monastère. Or, dans une note, Halkin et Roland se demandent très justement si ces *Arnulfus* et *Nicholaus* ne sont pas les mêmes personnages que *Arnulfus* et *Nicholaus de Holtrichamp* (¹), qui figurent comme témoins dans une charte du 5 juin 1138 (²), par laquelle Wibaldus, abbé de Stavelot, déclare avoir reconstruit le château de Logne : cette charte est signée par vingt-six personnages, tant moines que laïcs en rapport avec le monastère. Sans doute n'est-il pas possible de savoir, avec une certitude absolue, si les deux individus de 1138 sont ceux de l'acte des environs de 1140 : en tout cas, cette répétition des deux mêmes prénoms, pour deux frères, semble être une forte présomption en faveur de l'hypothèse émise par les savants éditeurs des chartes de Stavelot et Malmedy.

Ce même document de 1138 mentionne *Widricus de Vila*, *Balduinus de Lovegeis* (³) et d'autres personnes ayant des qualificatifs géographiques, à côté d'un nommé *Widricus Niger de Rona*. Or, ce même individu est appelé *Widricus Niger* dans un acte de 1133 (⁴). C'est-à-dire que nous sommes certainement en présence d'une personne dont le prénom était *Widricus*, et qui était surnommée *Niger* : et, certainement aussi, le *de Rona* de 1138 est uniquement une désignation géographique mentionnée par les clercs. Mais alors peut-on distinguer arbitrairement cette mention *de Rona* du *de Vila* qui accompagne le nom du premier *Widricus*, du *de Lovegeis* qui qualifie *Balduinus* ? Ce serait pour le moins téméraire. Serait-il dès lors trop osé de croire que les mentions géographiques que nous trouvons dans les actes du XI^e siècle, et peut-être aussi de la première partie du siècle suivant, ne sont dues le plus souvent

(¹) Hotchamps. — (²) Roland, I, p. 341. — (³) Louveigné. — (⁴) Roland, I, p. 320.

qu'à l'initiative des scribes, et qu'elles ne représentent pas un qualificatif porté dans la réalité ? On les mentionnait dans les actes quand on craignait des homonymies ; mais, dans les actes d'intérêt local, il n'en était pas question, puisque ces mentions ne faisaient pas partie intégrante de la dénomination du personnage. Je voudrais faire une exception cependant pour les adjectifs, en langue vulgaire, désignant la provenance, d'ailleurs excessivement rares dans nos textes : je n'en connais qu'un exemple, *Gerardus Flamens*, témoin de l'acte de 1033 dans lequel apparaissent les premiers noms géographiques⁽¹⁾. Je considérerais volontiers ce *Flemens* comme un surnom, qui accompagnait toujours le prénom de ce *Gerardus*⁽²⁾.

Un fait qui semble renforcer l'hypothèse que les dénominations géographiques n'étaient pas portées, c'est que dans tous les textes où il est question d'un public restreint, d'individus provenant d'un seul village, d'une seule famille, d'une seule communauté, jamais on ne trouve de qualificatif d'origine. Si elles avaient été des indications couramment usitées, ne les aurait-on pas mentionnées ? Un acte de 1092⁽³⁾, par exemple, mentionne comme témoins des moines de Malmedy, *Drogo-decanus*, *Harduin*, *Albertus*, *Bernoldus*, *Phannerus*, *Andreas*, *Johannes*, *Gondofus*, *Dodo*, *Elbertus*, *Wedericus*, *Robertus* : tous sans autre indication — ce qui n'était pas nécessaire, puisqu'aucun de ces noms ne se répète. — Un autre acte, de 1140, énumère les noms des membres d'une famille exerçant jusqu'alors héréditairement la charge de bouvier de l'abbaye de Stavelot⁽⁴⁾ : *Ruezelinus*, *Johannes*, *Adelardus* et leurs sœurs *Ansberga* et *Elenburgis* ; et les témoins de l'acte, pour lequel

(1) Roland, I, 210.

(2) Je ne pense pas que le cas de *Johannis Atrabensis* (Kurth, p. 35), cité plus haut, soit identique : cet *Atrabensis* me semble devoir signifier exactement la même chose que les autres désignations géographiques, du type ordinaire, qui figurent dans le texte ; c'est-à-dire qu'il ne s'agit nullement d'un surnom.

(3) Roland, I, p. 263. — (4) Roland, I, p. 360.

on n'avait pas dérangé de hauts personnages, et qui avaient été pris dans l'entourage immédiat du monastère, sont désignés ainsi : *Arnulfus cantor, Gislebertus custos, Erleboldus cappelanus; de laicis : Anselmus villicus, Adelardus frater ejus, Erchenbertus frater noster* (de l'abbé Wiboldus) *Adelardus villicus de Lernov; de scabinis : Gislenus, Hartuinus, Robertus et Lyetbertus.* C'est-à-dire qu'il n'y a qu'un nom suivi d'une désignation géographique : *Adelardus villicus de Lernov*, qu'il s'agissait de distinguer de l'autre *Adelardus*, frère d'*Anselmus*. Ce ne peut être une simple coïncidence, en effet, que la seule caractéristique géographique que nous trouvons dans ce document ait été ajoutée au seul nom qui se répétait et qui prêtait dès lors à confusion. A la fin du XII^e siècle encore, l'usage est le même : un acte de 1185 (¹) énumère les ecclésiastiques attachés à l'église Saint-Paul de Liège : ce sont *Arnulfus, Heinricus, Azo, Fredericus, Jonas, Rodulphus, Johannes, Petrus, Otto*, et les ecclésiastiques attachés à l'église de Flône, près de Huy, soit *Thiebaldus, Aiulfus, Thomas, Fulbertus, Lambertus, Heinricus, Renerus* — tous sans aucun qualificatif d'origine, qui n'aurait eu, encore une fois, aucune raison d'être, puisqu'on ne rencontre jamais deux fois le même nom dans chacune de ces deux listes. Enfin, en 1188 encore, des habitants de Bernister (²), *Ebruinus, Gerardus, Petrus, Theodericus, Valinus*, ne sont désignés que par un seul nom.

Un autre fait qui me porterait à considérer les dénominations géographiques comme des détails mentionnés uniquement par les scribes, c'est que, parmi les signataires d'un acte datant de 1089 environ (³), nous trouvons deux *Arnulfus, Arnulfus de Fisines* (⁴) et *Arnulfus de Aisno* : or celui-ci est mentionné de la façon suivante : *item Arnulfus de Aisno*. Si le qualificatif d'origine avait réellement été porté, il n'y aurait pas eu besoin, semble-t-il, d'ajouter cet *item*, qui joue dans notre texte

(¹) Thimister, p. 16. — (²) Roland, I, p. 519. — (³) Roland, I, p. 255. — (⁴) Fisenne, dépendance de Soy, canton de Durbuy.

exactement le même rôle que dans l'acte de 692 par exemple, où il est question de *Radefridus* et de son « nepos » *item Radefridus*, c'est-à-dire qu'il précise qu'il y a deux personnes distinctes portant un nom qui leur est commun : pour le scribe de 1089 encore, c'était le nom *Arnulfus* qui jouait le seul rôle important, qui constituait le seul nom porté par le personnage en question ; le nom géographique ne figurait là que comme comparsé.

Body a de fort doctes réflexions (¹) sur ce qu'il appelle les « noms de nobles », sur le rôle de la terre à l'époque féodale, et sur les relations extrêmement étroites qui existaient entre la terre qu'on possédait et le nom qu'on portait. Mais il remarque très justement lui-même, d'après Chéruel, que « les nobles portèrent souvent trois noms : le nom de baptême, le nom commun à toutes les branches de la famille et enfin le nom de la seigneurie, qui variait suivant les domaines des diverses branches (²) ». Ne serait-ce précisément pas parce que le nom de la seigneurie n'était qu'une addition de scribe que la nécessité d'un autre nom, suivant le nom de baptême, se faisait sentir ? Et est-on certain, lorsqu'il est fait mention par exemple d'un *Lodewicus comes de Los* (³), que ce personnage, dans l'usage courant, était appelé **Lodewicus de Los* ? Les faits me manquent pour résoudre ce problème ; mais, jusqu'à preuve du contraire, je croirais encore volontiers qu'ici la dénomination géographique n'était pas portée d'habitude, et qu'il ne s'agissait pas de ce qu'on peut appeler un surnom — à plus forte raison pas d'un nom de famille.

Au cours du XIII^e siècle, cependant, il semble que les noms géographiques, dans certains cas tout au moins, ont été réellement portés par les individus ainsi désignés dans les textes : il n'est guère possible d'interpréter différemment, en effet, une mention telle que *Nicholao dicto de Dansues, 1246* (⁴). Par

(¹) Body, p. 16. — (²) Body, p. 17. — (³) Roland, p. 489. Looz, chef-lieu de canton, Limbourg. — (²) Bormans, I, p. 524.

contre, pour *Thome (1) de Monei (2) dicto Froide Arins*, 1246 (3), la mention d'origine ne paraît pas être autre chose qu'un éclaircissement dû au notaire, puisque le surnom de ce personnage est *Froide Arins*. Dans un acte de donation en faveur de l'église Saint-Paul, nous rencontrons des noms de femmes nobles suivis de noms géographiques : là aussi, comme dans le premier exemple, il faut admettre que ces noms ont été portés, puisqu'il est question de *nobilium mulierum Sibilie, Aelidis et Margarete dictarum de Sache et Geramont*, et de *quondam domicella Oda dicta de Geneffe (4)* : mais nous sommes en 1299, à l'extrême fin du XIII^e siècle, à une époque où les surnoms avaient déjà acquis une vitalité considérable.

* * *

La désignation d'origine : telle a été, pour les scribes, la première façon — et la façon la plus couramment usitée dans nos textes — de supprimer les homonymies provenant de l'affaiblissement du vocabulaire anthroponymique. Mais cette solution n'a pas été la seule, et dans un acte du 17 mars 966 déjà (5), c'est-à-dire de quarante années antérieures à l'apparition dans nos cartulaires des mentions d'origine, nous voyons un personnage appelé *Mainerus filius Maineri*, tandis que tous les cosignataires ne portent qu'un nom.

Quelle est la valeur et la signification d'une désignation semblable ? Remarquons qu'il n'y a pas un seul autre *Mainerus* dans la liste des témoins, et qu'il ne saurait par conséquent s'agir d'éviter une homonymie. D'autre part, je n'ose faire remonter l'origine du surnom venant d'un nom propre à ce seul exemple, qui me paraît trop isolé pour être significatif. Il est plus prudent, me semble-t-il, d'admettre qu'on a affaire ici à une désignation due au fait que ce personnage portant un nom identique à celui de son père présentait quelque chose

(1) Ce nom est au génitif. — (2) Monée. — (3) Bormans, I, p. 515. —

(4) Thimister, p. 16. — (5) Roland, I, p. 185.

d'anormal, et qu'on avait coutume de l'appeler *Mainerus filius Maineri*, bien qu'il n'y ait pas eu d'autres *Mainerus* — ce qui resterait d'ailleurs à voir — avec lesquels il ait pu être confondu : croire que les surnoms sont dus uniquement aux besoin de parer aux homonymies serait peut-être une solution trop simpliste ; il me semble évident que d'autres causes ont pu entrer en jeu.

Il faut arriver cent et un ans plus tard, en 1067, pour trouver deux exemples semblables : ceux de *Fastradus filius Wazelini de Boclenville* (¹) et de *Warnerus filius Wazelini*. Sommes-nous en présence de deux frères ? C'est probable : en ce cas, nous aurions ici un exemple de plus qui tendrait à montrer que les désignations géographiques étaient facultatives, et qu'elles n'étaient probablement conditionnées que par le besoin d'éviter une homonymie. En 1096, nous trouvons *Reinbaldus filius Reinbaldi de Gesselin* (²) ; en 1104 (³), *Wiardus filius Bliardi* ; l'année suivante (⁴), comme serfs d'un certain *Gerulfus*, habitant à Mormont (canton d'Erezée, prov. Luxembourg) : *Ermengardis uxor Heriberti, Stemburgis uxor Tiethfridi*, et comme témoin *Arnulfus frater Tyeboldi*. En 1107 (⁵) on rencontre les noms de *Bosone filio Roberti* et d'*Eueruino filio Albrici villici* ; en 1124 (⁶), c'est le tour de *Francho filius Bosonis*.

La même question qui s'est posée pour les noms géographiques peut se formuler de nouveau ici : sommes-nous en présence de dénominations dues aux notaires, ou bien ces spécifications sont-elles portées par les personnes ainsi désignées dans les actes ? Comme pour les noms géographiques, j'incline à admettre la première hypothèse, bien que je ne puisse apporter ici qu'une seule preuve, encore que bien faible : trois frères habitant Stavelot sont appelés dans un acte (⁷) *Erthemannus*,

(¹) Roland, I, p. 237. Boclenville était un village, aujourd'hui disparu, situé près de Bomal, canton de Durbuy.

(²) Bormans, I, pp. 47-48. — (³) Roland, I, pp. 275-276. — (⁴) Roland, I, p. 278. — (⁵) Roland, I, pp. 281-282. — (⁶) Roland, I, pp. 290-291. — (⁷) Roland, p. 489.

Adelardus et Franco et, dans un document de 1161, deux d'entre eux sont désignés par *Erthmannus et Adelardus filii Nicholai* (¹) : cette spécification, encore une fois, n'était que facultative.

Mais, dès la seconde partie du XII^e siècle, dès 1173 (²), un acte relatif à Stavelot mentionne un personnage du nom de *Poppo Guarnerus*. Et en 1189 (³), à côté d'un individu portant la mention de type courant *Hillinus filius Norardi* paraît un autre appelé *Conradus Bonin*, qui serait peut-être un habitant de Liège, ou en tout cas un homme en rapport avec l'église Saint-Paul. Dès le début du XIII^e siècle enfin, nous trouvons dans le cartulaire de Saint-Lambert des mentions de la famille *Berthout*, qu'il vaut la peine de citer ici, bien que cette famille ait été surtout puissante à Malines. En 1213 (⁴), paraît *dominum Walterum Bertolt*, appelé à la page suivante *dominus Vualterus*; en 1227 (⁵), figurent commé et moins dans un acte *Egidius Bertoldus*, *Walterus Bertoldus*, noms orthographiés *Egidius Bertos*, *Walterus Bertos* dans une copie postérieure (⁶). En 1233, la plus ancienne charte (⁷) en roman du recueil cite « mon saingor Johan le veske de Lige... et mon saingor *Watir Bertaut* », « me sires *Watirs Bertaus* », « me sires *Watirs* », « mon saingor *Watir Bertaut* ». En 1241 (⁸) enfin, *Walterus Bertaldi*, avoué de Malines, fait hommage à l'évêque de Liège Robert.

Quelle est la conclusion à tirer de ces quelques exemples ? Le plus ancien, celui de 1173, nous donne un *Poppo Guarnerus*, soit un nominatif-nominatif — si toutefois ce n'est pas là une erreur d'un copiste postérieur, et que cet exemple ne doive pas finalement s'expliquer simplement par le fait que nous avons deux personnages, appelé l'un *Poppo* et l'autre *Guarnerus*, et dont les noms, dans le texte, n'auraient pas été séparés par un point ou par une virgule — ; en 1189, par contre, arrive *Conradus Bonin*. Dans ce second nom *Bonin*, j'inclinerais

(¹) Roland, I, p. 484. — (²) Roland, I, p. 503. — (³) Thimister, p. 20. — (⁴) Bormans, I, p. 170. — (⁵) Bormans, I, p. 237. — (⁶) Bormans, I, p. 240. — (⁷) Bormans, I, p. 311. — (⁸) Bormans, I, p. 411.

à voir une forme de la langue vulgaire : mais nous serions en présence ici d'un cas régime, c'est-à-dire que le nom de ce personnage serait du genre nominatif-génitif. Les *Berthout* ont tous des noms nominatif-nominatif, — les formes de la langue vulgaire en font foi — sauf cependant l'exemple de 1241, où il est question de *Walterus Bertaldi*, c'est-à-dire d'un nominatif-génitif. Sommes-nous en présence, en un mot, d'une formation semblable aux doubles noms nominatif-nominatif, tels que *Lupus Sancius*, que Giry (¹) signale dans le sud de la France, qu'on rencontre en Catalogne également et, plus tard, un peu partout en France ? Ou bien avons-nous devant les yeux une formation nominatif-génitif, le nom au génitif étant généralement celui du père ou d'un ancêtre, formation plus fréquente encore ?

Les cas rencontrés dans nos cartulaires sont si rares, si peu sûrs — je veux parler de *Poppo Guarnerus* et de *Conradus Bonin* — qu'il est difficile, sinon impossible, de trancher la question. Les noms des différents membres de la famille *Berthout* eux-mêmes ne nous fournissent guère de renseignements. On sait que ces *Berthout* étaient seigneurs de Grimberg, et qu'ils jouèrent à Malines un rôle important. Etudiant l'origine de cette famille, le chevalier Félix Van den Branden de Reeth note que « quelques généalogistes et annalistes ont cru pouvoir la découvrir dans un passage tiré de Baronius, qui, à l'année 804, rapporte qu'une foule immense, composée de personnes de l'un et de l'autre sexe, assistèrent à la fête de la canonisation de Saint Guibert, qui eut lieu en présence du pape Léon et de l'empereur Charlemagne, et que parmi les personnes accourues à cette solennité, l'on remarquait Irmengarde, épouse de Berthout, seigneur de Grimberg » (²). C'est à juste titre que Van den Branden doute de l'exactitude de

(¹) Giry, pp. 359-360.

(²) Van den Branden de Reeth, *Recherches sur l'origine de la famille des Berthout*; Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique, collection in-4°, tome XVII, 2^e partie, Bruxelles 1845, pp. 39-40.

cette ascendance, et c'est à juste titre, ajoute-t-il aussi, que si même elle était exacte, le profit qu'on en pourrait tirer pour l'histoire n'en serait guère grand, puisqu'entre cette date de 804 et celle de 1096, date à laquelle est mentionné le premier des seigneurs de Grimberg sur lequel on ait des renseignements certains, il y a presque trois siècles. En ce qui concerne ce nom de *Berthout*, il faut remarquer que, selon Van den Branden, dans les premiers actes qui ont rapport à la famille en question, il est fait mention de *Walterus de Grimberges* (1107) (1), *Arnould* et *Gérard de Grimberg* (1125) (2), et que ce n'est que plus tard, vers la fin du XII^e siècle seulement, qu'on voit apparaître le second nom *Berthout*, dans des cas comme *Walterus Bertout* (1180) (3). Est-il possible, dès lors, qu'on ait gardé le souvenir de *Bertoldus* de 804 pendant près de quatre siècles, ou bien que, comme un ἄπαξ λεγόμενον extraordinaire, cette famille ait été la seule à porter un second nom tiré d'un nom porté par un ancêtre, et que ce nom n'aurait commencé à figurer dans les actes qu'après quatre cents ans ou presque de vie cachée ? Je voudrais croire, cependant, que ce nom de *Berthout* provient bien de celui d'un ancêtre, mais d'un ancêtre de peu antérieur aux premiers textes que nous possédons concernant la famille. Dès lors, ce second nom aurait été primitivement au génitif, et ce ne serait que plus tard, par suite d'un phénomène d'unification dont je parlerai tout à l'heure, que le second nom aurait passé au nominatif.

Qu'il ait existé dans la Belgique orientale des formations nominatif-nominatif, c'est probable. Sans parler du cas *Poppo Guarnerus* de 1173, pour lequel je conserve quelque doute, un autre acte publié dans le cartulaire de St-Hubert mentionne en 1170 (4) un *Iohannes cognomento Morellus de Buylon* (5) : cet exemple, antérieur de trois ans à celui que nous trouvons dans

(1) Van den Branden, *op. cit.*, p. 44. — (2) Van den Branden, *op. cit.*, p. 48. — (3) Van den Branden, *op. cit.*, p. 60. — (4) Kurth, p. 128. — (5) Bouillon.

le cartulaire de Stavelot-Malmedy est, comme on le voit, de l'extrême sud de la Belgique. On pourrait se demander, dès lors, si ce mode de formation ne serait pas venu du sud. Chose curieuse, les chartes de St-Hubert relatives aux domaines que ce monastère possédait en France nous livrent un certain nombre de noms semblables : dans un document daté de 1087⁽¹⁾ nous trouvons déjà la signature d'un *Hugonis Scotti*. A vrai dire, cet exemple ne peut pas nous enseigner grand chose, puisque les deux formes sont malheureusement au génitif : mais si nous remarquons qu'un autre des signataires de l'acte est appelé *Guiderici filii Gualcheri*, on peut présumer que, si nous étions en présence d'une formation nominatif-génitif, nous aurions eu, pour le cas *Hugonis Scotti*, une mention telle que **Hugo filius Scotti*. Dès lors, il n'est pas téméraire de croire qu'au nominatif nous aurions **Hugo Scottus*. En 1087, Roger, comte de Porcien, donne sa terre de Remaucourt aux églises Saint-Thibaut de Château-Porcien et Saint-Berthould de Chaumont-Porcien⁽²⁾ : parmi les habitants de Remaucourt se trouve un nommé *Anselmus qui et Bonnellus* ; c'est-à-dire que nous avons ici certainement un cas nominatif-nominatif. En 1154, Hugues, comte de Roucy, donne à l'église d'Evergnicourt tout ce qu'il possède en cette localité⁽³⁾ : or, le fils aîné du donateur s'appelle (au génitif) *Robert Wiscardī*, et la plus jeune des filles porte le nom de (au génitif également) *Sare que cognominatur Agnes*. Pour le cas *Robert Wiscardī*, il se pose évidemment la même question que tout à l'heure pour *Hugonis Scotti* : mais cette fois les probabilités sont en faveur d'une solution opposée. Si nous avions deux noms au nominatif, en effet, soit un **Robertus Wiscardus*, il n'y aurait eu aucune raison pour que le scribe n'ait pas mentionné ces désignations comme il l'a fait pour Sara, la sœur de Robertus : dès lors, j'admettrais, au nominatif un **Robertus Wiscardi*, qui serait d'ailleurs fort intéressant, puisqu'il nous montrerait un double

(1) Kurth, p. 76. — (2) Kurth, p. 75. — (3) Kurth, p. 117.

nom dont le second ne serait pas le nom du père, celui-ci s'appelant *Hugues*, mais peut-être le nom d'un descendant plus éloigné.

Cette présence simultanée de noms au nominatif-génitif et d'autres au nominatif-nominatif ne gêne en rien ma démonstration, d'ailleurs, puisque je voulais simplement faire voir que les noms appartenant à cette dernière catégorie existaient, assez nombreux, dans le nord de la France attenant à la Belgique orientale, et antérieurement aux quelques noms du même genre dont on constate l'existence dans l'évêché de Liège.

Quant aux *Conradus Bonin* de 1189, peut-être avons-nous, je le répète, un nominatif-génitif. Faut-il le rapprocher des nombreux cas que j'ai cités de noms appartenant à la classe *A filius B*, où *filius* aurait disparu assez tôt, ne laissant qu'un nom au nominatif suivi d'un autre au génitif ? On ne peut que poser la question, puisque les cas de ce genre sont trop rares pour qu'on puisse seulement émettre une hypothèse.

Quoi qu'il en soit, ces deux formations ont pu coexister, au moins primitivement. Et, plus tard, il se sera produit le même phénomène que celui dont j'ai présumé l'existence dans le canton de Fribourg et, en général, la Suisse romande⁽¹⁾, c'est-à-dire qu'il y a eu unification. A propos des noms fribourgeois, j'ai remarqué que, en prenant pour base une forme nominatif-génitif, on devait avoir beaucoup plus rarement les deux termes à un cas différent qu'au même cas. Et ce sera probablement sur ces doubles formes, les plus nombreuses, au cas régime, qu'on aura reformé des doubles formes au cas sujet⁽²⁾. Cette formation analogique se sera accomplie d'autant

⁽¹⁾ Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg, p. 41.

⁽²⁾ Mon étude sur les noms de famille fribourgeois était depuis longtemps à l'impression, lorsque parurent les pages de M. Muret sur les noms de personne dans le canton de Vaud : j'ai eu le plaisir de constater qu'il explique l'accord anormal du surnom patronymique avec le nom qu'il détermine exactement de la même façon que je l'avais fait (Muret, p. 11).

plus facilement en Belgique, surtout dans la contrée de Saint-Hubert et de Bouillon, qu'il existait dans cette région des formes telles que *Iohannes cognomento Morellus*, où les deux noms, dès l'origine, se déclinaient parallèlement.

Reste le cas de *Walterus Bertaldi* de 1241 postérieur aux *Walterum Bertolt* de 1213, *Watir Bertaut* et *Watirs Bertaus* de 1233, où nous voyons les deux noms se décliner de concert. Les relevés des noms que j'ai faits pour le XIII^e siècle étant par trop incomplets, je n'ose me prononcer sur ce phénomène. Mais je ne serais pas étonné si nous étions ici en présence d'une graphie de notaire, qui, de son propre chef, aurait mis le second nom au génitif, comme le firent à la même époque les notaires italiens (¹) ainsi que leurs collègues de la Savoie et de certaines parties de la Suisse romande : le type nominatif-génitif devait avoir quelque chose de plus savant, et l'on y ramenait des doubles noms dont l'origine était toute différente.

Le type du surnom venant d'un nom de personne a dû sans doute devenir très courant à partir de la seconde moitié du XII^e siècle, c'est-à-dire à partir du moment où mes recherches prennent fin : preuve en est la quantité considérable de noms de famille wallons qui ont leur origine dans un prénom.

* * *

Dans des actes très anciens déjà, nous voyons les noms de certains personnages suivis de la mention de leur charge ou de leur titre. Ainsi, parmi les témoins d'un acte, daté du 3 décembre 934, par lequel Emmon donne à Frédéric, son parent, des biens à Auffe en Condroz (²), on trouve *Gisleberti ducis*, *Heldradi scabini*. Cette habitude, semble-t-il, prit de plus en plus d'ampleur ; sans doute agit-on ainsi pour honorer les personnes en charge autant que pour distinguer des homo-

(¹) Cf. par exemple A. Gaudenzi, *Sulla storia del cognome a Bologna nel secolo XIII* ; estratto dal *Bulletino dell' Istituto Storico Italiano*, n° 19, Roma 1898, passim.

(²) Roland, I, p. 146.

nymes possibles : c'était là pour les chancelleries, en effet, un troisième moyen de caractériser facilement les personnes mentionnées dans les actes. Une charte de 1004 (¹), par laquelle un nommé Gérardus et sa femme Frigdeuidis donnent au monastère de Stavelot les biens qu'ils possèdent à Glains, mentionne entre autres témoins *Fridericum advocatum loci, Heinricum comitem, Godefridum ducem, Ravengero abbate, Bertranno preposito, Thietberto edituo*. Vers la fin du même siècle, en 1095, nous trouvons, parmi les personnes figurant dans un acte (²), *Rodulphus abbas, Godefridus dux, Albertus comes, Cuono comes, Emino prepositus, Werizo judex, Ingenulphus villicus*. Et même lorsqu'il ne s'agit que de quelques moines, on prend l'habitude d'indiquer, lorsqu'il y a lieu, les charges qu'ils occupaient : ainsi, en 1133, nous avons comme témoins d'un acte (³) par lequel Wibald, abbé de Stavelot, ôte à Heribrand de Logne la collation des églises de Logne et de Mont-Saint-Rahy, quatre religieux de Stavelot, *Warnerus decanus, Rodulphus custos, Heribrandus cellararius, Hezelo cantor*, ainsi que six laïcs, dont *Anselmus villicus*. En 1173, sur sept moines mentionnés dans un acte, un seul n'a pas d'indication de charge : les noms de ses six confrères sont suivis d'un qualificatif, et l'on va jusqu'à mentionner le « *subcustos* ».

Ces indications se justifient, je viens de le dire, par le désir qu'on avait d'honorer les témoins en mentionnant leurs dignités ou leurs charges, et aussi parce qu'elles étaient un moyen nouveau, pour les notaires, de distinguer les personnes mentionnées : mais ces indications n'étaient évidemment pas des surnoms. Toutefois, dès la fin du XII^e siècle et peut-être même avant, nous rencontrons des noms de métier comme surnoms : c'est le cas sans doute d'un *Hugoni venatori* de 1126 (⁴), qui a probablement été surnommé « *venator* », et d'un *Herimannus Serianz*, en 1185 (⁵) : il y a les plus grandes chances, lorsque

(¹) Roland, I, p. 220. — (²) Roland, I, pp. 265-266. — (³) Roland, I, p. 320. — (⁴) Roland, I, p. 294. — (⁵) Bormans, I, p. 106.

le nom de métier est indiqué en langue vulgaire, que ce nom ait été un surnom. Un exemple du premier tiers du siècle suivant est plus catégorique encore : il est question en effet, dans un acte de 1233, de *Heluidis relicta Therrici dicti Monachi de Novo Castro* (¹). Et, durant les périodes suivantes, cette catégorie de surnoms fut de plus en plus usitée (²).

* * *

S'il a fallu, pour les trois genres de désignation étudiées jusqu'à maintenant, soit les noms géographiques, les noms patronymiques et les noms de métiers, se demander chaque fois s'il s'agissait véritablement de surnoms portés, ou simplement d'indications dues au rédacteur de l'acte, cette question ne se pose pas pour la quatrième catégorie : les sobriquets. Ils ont dû exister de tout temps, mais c'est à une époque relativement récente qu'ils font leur apparition dans les actes : le premier en date, en effet, est un *Roricus cum barba*, mentionné dans un acte par lequel le monastère de Stavelot est mis en possession de l'alleu de Sprimont, qui lui avait été engagé par le duc Frédéric, en 1067 (³). Quelques années plus tard, vers 1070, un acte relatif à l'abbaye de St-Hubert a comme premier témoin le duc Godefroi le Bossu, appelé dans notre document *Godefridi ducis parvi* (⁴). En 1088, dans une liste de témoins (⁵), nous renontrons les noms de *Widricus Albus* et *Widricus Niger de Rona* (⁶), désignés chacun par un adjectif dû sans doute à la couleur de leurs cheveux. En 1147, un document cite les fils de *Wiberti Lupi* de Couvin (⁷) ; en 1160-1161, un moine de Stavelot (⁸) se nomme *Roberti Calvi* ; en 1172-1173 (⁹) on trouve le nom de *Winandus filius Arnoldi Schiplarz* — mot qui m'est d'ailleurs incompréhensible — ; en 1176, est cité *Gosuinus Vulpes*, qui habitait, semble-t-il, la partie flamande

(¹) Kurth, p. 265. — (²) Cf. Body, p. 35 sqq. — (³) Roland, I, p. 237. — (⁴) Kurth, p. 35. — (⁵) Roland, I, p. 341. — (⁶) Roanne, dépendance de La Gleize, canton de Stavelot. — (⁷) Bormans, I, p. 67. — (⁸) Roland, I, p. 483. — (⁹) Roland, I, p. 501.

du pays (¹) ; en 1189 vivait *Johannes Perichos leprosus*, qui était sans doute appelé *leprosus* dans le langage courant ; en 1200, à Neufchâtel, habitait *Radulphi dicti Rouge-bourse* (²), et *Rauleto Rougebourse* en 1233 à Evergnicourt (³) ; en 1244 enfin, un document fait mention de *Johannem dictum le Bial*, de Petit-Hallet (⁴).

* * *

Telle est donc, au début du XIII^e siècle, la situation de l'anthroponymie dans la Belgique orientale. Nous avons vu, à partir surtout du XI^e siècle, les homonymies devenir plus fréquentes, à mesure que s'appauvrissait le vocabulaire anthroponymique, et à mesure surtout que se faisait sentir l'influence de la mode sur les prénoms, qui faisait que certains d'entre eux étaient beaucoup plus fréquemment employés que leurs congénères : dans la seconde moitié du XII^e siècle, en 1160 par exemple, parmi les témoins de l'acte par lequel l'abbé de Stavelot Erlebald cédait le village de Germigny à l'abbaye St-Remi de Reims (⁵), nous rencontrons deux *Walteri*, deux *Lamberti*, deux *Adelardi*, deux *Bernardi*, deux *Gerardi*, deux *Johannis*, cinq *Heinrici*. J'ai remarqué déjà combien il était regrettable que les actes fassent presque complètement défaut pour la seconde partie du XI^e siècle et pour les premières années du XII^e, c'est-à-dire au moment précis où a commencé à se produire cette influence de la mode : ils nous auraient appris sans doute comment cette mode s'était introduite, et quels avaient été ses premiers résultats. Je serais tenté de croire néanmoins — ce n'est là malheureusement qu'une hypothèse — que cette inégalité dans le traitement des différents noms est due à l'introduction récente des noms latins, introduction qui s'explique probablement, nous l'avons vu, par le flétrissement du vocabulaire anthroponymique germanique. Mais ces nouveaux venus, ces noms latins, ces noms chrétiens, avaient une

(¹) Bormans, I, p. 95. — (²) Kurth, p. 180. — — (³) Kurth, p. 265. —

(⁴) Bormans, I, p. 468. — (⁵) Roland, I, p. 483.

valeur intrinsèque plus grande que les noms germaniques : ils étaient plus représentatifs. Alors qu'un nom comme *Madalgerus*, *Gundrada*, *Rotmundus*, *Berlenda* n'évoquait aucune idée, sauf peut-être lorsqu'il avait été choisi parce qu'il était plus ou moins héréditaire dans la famille, qu'il avait été porté par un père ou un grand-père, les noms des saints, *Johannes*, *Petrus*, *Andreas*, *Martinus*, signifiaient quelque chose, rappelaient le souvenir d'un apôtre, d'un évangéliste connu, d'un évêque vénéré : il était dès lors tout naturel que ces noms, sitôt qu'ils furent entrés dans le vocabulaire courant, y conquissent d'emblée une position favorisée. Et c'est bien ce que nous constatons, pour *Johannes*, par exemple, pour *Martinus*, pour *Remigius*. Mais, sitôt que cette place fut prise, c'en était fini de l'égalité des noms qui formait la base du lexique germanique : la mode était victorieuse. Immédiatement, la situation s'aggrava : à côté des noms chrétiens, nous voyons sans retard apparaître des noms germaniques favorisés. Et quels sont-ils, ces noms germaniques favorisés ? Ce sont ceux qui, comme les noms latins, évoquent un souvenir : c'est *Bernardus*, *Lambertus*, *Hubertus*, noms qui furent portés par des saints en rapports plus ou moins étroits avec notre région ; c'est *Godefridus*, *Heinricus*, *Otto*, *Fredericus*, *Theodericus*, c'est-à-dire des noms d'empereurs ou de grands seigneurs connus en Belgique orientale. Dès ce moment, le nom germanique n'était plus considéré comme la simple combinaison de deux termes dont on ne connaissait plus le sens depuis longtemps ; il prenait une valeur propre, en rapport avec celle du personnage connu auquel on l'empruntait, il était figé en un tout.

Nous avons vu que, pour éviter les homonymies, les notaires ont eu recours à divers expédients, dont le plus usité a été d'indiquer, chaque fois qu'on le croyait nécessaire, c'est-à-dire chaque fois qu'un acte réunissait les noms de personnes venues de points différents et accumulait ainsi les chances de confusions, le lieu d'origine ou d'habitation de chacun de ces indi-

vidus ; d'autres fois, mais beaucoup plus rarement, ils mentionnaient le nom du père, ou bien la charge ou le métier du témoin ; nous avons vu enfin que, dans la seconde partie du XII^e siècle, et au commencement du XIII^e surtout, apparaissent des noms géographiques portés comme surnoms, en même temps que des doubles noms déclinés simultanément presque toujours, avec encore, ici et là, un surnom venant du métier exercé, un sobriquet pris à une caractéristique physique ou morale de la personne qui en était affublée. Mais ce sont là des cas très rares, relativement, et c'est l'indication géographique qui domine de beaucoup.

Cette constatation est la meilleure des preuves, me semble-t-il, que l'homonymie n'était pas aussi dangereuse dans le territoire roman de l'évêché de Liège qu'en Catalogne, où depuis longtemps le nom patronymique était usité, précédant même les désignations géographiques. Pour l'usage local, en Belgique orientale, le vocabulaire anthroponymique était encore assez étendu pour que les personnes portant un même nom ne fissent que l'exception, alors qu'en Catalogne, au contraire, les chances d'homonymie étaient si nombreuses, dans un même village, dans un même hameau, qu'un double nom était nécessaire dans la plus petite agglomération : et, de fait, alors qu'en Catalogne, entre 1170 et 1175, il n'y avait plus qu'un nom pour six personnes, nous savons que, d'après le cartulaire de St-Lambert de Liège, il y avait encore 80 noms pour 175 individus, soit près d'un nom pour deux personnes, entre 1270 et 1279, c'est-à-dire cent ans plus tard. Il est très naturel, dès lors, de trouver, tout le long du XII^e siècle, des actes où figurent des noms sans adjonction d'aucune sorte. En 1117, par exemple, c'est *Godeza* qui donne aux Frères de St-Lambert un alleu situé probablement aux environs de Huy : le document mentionne dix-neuf témoins, dont huit ecclésiastiques ne portent qu'un seul nom, de même que huit laïcs ; quant aux trois autres personnages, ce sont de hauts

dignitaires de l'église St-Lambert : le prévôt, l'archidiacone et doyen, l'archidiacone Almannus. En 1123, un acte, relatif à certaines réclamations des hommes du village de Gennaret (dépendance de Bende, canton de Durbuy), énumère un certain nombre d'hommes libres de ce village : les treize personnes citées — notons qu'il n'y a que deux homonymes, deux *Adelardus* — ne portent qu'un seul nom. En 1153, Wibald, abbé de Stavelot, fait connaître la sentence rendue au sujet d'un bénéfice concédé autrefois par l'abbé Poppon II à Everard de Rechain (¹) : les habitants entendus et les témoins sont au nombre de vingt-cinq, sur lesquels deux *Herimannus* et deux *Johannes*, ainsi que trois *Godefridus* : mais tous ne portent quand même qu'un nom. En 1218 (²), parmi les témoins d'un acte concernant le chapitre de St-Lambert, figurent des personnes, portant une dénomination géographique *Heinricus miles de Boleseez* (³), *Gerardus de Fontaines* ; des mentions de dignités, *Thomas archidiaconus*, *Alardus cantor*, *vicesgerens prepositi*, *magister Adam*, *Henricus canonicus sancti Bartholomei* ; un autre porte un sobriquet, *Balduinus magnus* ; mais deux des témoins ne sont désignés que par un nom, *Herbetus* et *Symon*.

Plus nous avançons dans le temps, plus, nous l'avons vu, le vocabulaire anthroponymique se restreint, et plus la prédilection pour certains noms augmente ; plus le lexique onomastique s'appauvrit, plus l'usage des surnoms devient fréquent : ce sont là deux phénomènes qui se développent parallèlement, qui sont fonction l'un de l'autre. On a voulu mettre en rapport l'origine des noms de famille avec le mouvement d'émancipation qui se manifeste à cette époque. M. Eug. Ritter lui-même a écrit que « l'apparition des noms de famille chez la bourgeoisie et le peuple a été un des symptômes du mouvement d'émancipation qui a commencé, au milieu du moyen âge, à changer les conditions sociales de l'Occident européen. L'époque où

(¹) Roland, I, p. 288. — (²) Roland, I, p. 469. — (³) Bormans, I, p. 184.

les noms héréditaires sont entrés en usage dans la classe moyenne et dans la classe inférieure de la société n'a pas été la même partout ; elle est venue pour les villes plus tôt que pour les campagnes, et c'est dans les communes italiennes que les noms de famille remontent le plus haut⁽¹⁾. Et Albin Body dans son étude, cite tout au long l'opinion de l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*, qu'il paraît faire sienne : « En France, les noms roturiers se formèrent autrement que dans les pays voisins. Du principe de l'hérédité des fiefs, étaient sortis les noms de la noblesse ; de l'affranchissement des communes naquirent ceux de la bourgeoisie. Tout serf se détachant du faisceau seigneurial voulut, pour faire acte d'homme libre et pour prouver qu'il s'était conquis une individualité distincte, prendre, lui aussi, un nom qui lui fut propre⁽²⁾ ». Je ne saurais protester assez contre cette façon d'expliquer l'origine des noms de famille, qui d'une simple coïncidence ne craint pas de faire une cause. Pour peu qu'on y réfléchisse, en effet, on ne peut manquer de s'apercevoir qu'entre l'action d'affranchir un serf et l'action de donner un sobriquet à quelqu'un, il n'y a pas, il ne peut y avoir nécessairement relation de cause à effet. De plus, ce n'était pas le serf, nouvellement libéré ou non, qui se choisissait son surnom : ses voisins se chargeaient déjà de cette besogne. Et, à supposer même que ce serf eût été libre de se choisir un surnom, c'eût été en vérité une singulière façon de « faire acte d'homme libre » et de « prouver qu'il s'était conquis une individualité distincte », de se ridiculiser de parti pris, en se surnommant *Pollarde*, ou *li Fouz*⁽⁴⁾, ou *Boycervoise*⁽⁵⁾, ou en s'affublant d'un de ces sobriquets qui bravent l'honnêteté, comme on en rencontrait tant en Italie, anciennement surtout⁽⁶⁾.

(¹) E. Ritter, *Les noms de famille* ; Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, première série, Collection philologique, vpl. V, Paris 1875, p. 1.
 — (²) Body, p. 21. — (⁴) Thimister, p. 75. — (⁵) Body, p. 33. — (⁶) Cf. Cesare Poma, *Fallaci apparenzi in cognomi italiani*, Archivio glottologico italiano, vol. XVIII (1919), pp. 353 et 354.

C'est au besoin de clarté, à la nécessité d'éviter des confusions qu'on doit les surnoms. Et ces confusions provenaient — il convient d'insister une fois de plus sur ce point — non pas tant, en ce qui concerne le territoire de l'évêché de Liège, de la décrépitude du vocabulaire anthroponymique, que de l'intrusion de noms privilégiés. Un autre phénomène, qu'on ne peut négliger non plus, est l'instinct d'imitation. Si nous jetons un coup d'œil sur les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert qui se rapportent au territoire français, nous constatons immédiatement que dans ce domaine, plus méridional que le nôtre, les surnoms ont une vitalité beaucoup plus forte que dans les Ardennes ou dans le pays de Liège, et qu'ils sont plus anciens aussi : une charte de 1154, par exemple (¹), mentionne, à côté de quatre personnages seulement qui n'avaient qu'un nom, quatorze autres témoins porteurs chacun d'un qualificatif ; et, de ces quatorze individus, six seulement portaient des qualificatifs géographiques : *Wiardus et filii ejus* — je compte ce *filii* pour une seule mention, de même que dans l'exemple suivant — *de Monte Acuto, Drogo del Saucil et filii ejus, Clarenbaldus et Rogerus de Guinicurt* ; les huit autres avaient des surnoms proprement dits : *Isembardus Bordellus, Stephanus Strabo, Milo Malus vicinus, Milo Provestellus, Rainaldus Glabellus, Heinricus Alemannus, Thomas filius Rogeri, Balduinus signifer*. Je me demande si les surnoms, dans le pays de Liège, ne sont pas dus, au moins en partie, à une influence méridionale, à l'imitation de ce qui se passait en France. On aurait emprunté au sud, non seulement des noms comme *Theodericus, Eustachius, Remigius, Lodewicus, Phylliippus, Bernardus*, mais aussi le principe même du surnom, dont le pays de Liège pouvait en théorie plus facilement se passer que les pays plus méridionaux, puisque son vocabulaire anthroponymique était resté plus vivace et plus riche que celui de ces pays-là.

(¹) Kurth, p. 118.

Sans doute ne faut-il pas exagérer. Il est bien certain que ces documents ne nous disent pas tout, et que, dans des centres comme Liège par exemple, le lexique onomastique, si riche qu'il ait été, ne pouvait suffire à lui seul, que, très tôt déjà, dans ces agglomérations importantes, des homonymies ont dû se produire, auxquelles il a fallu remédier, ou bien en employant des hypocoristiques ou des diminutifs, ou bien en se servant de surnoms. Les chartes ne peuvent nous donner qu'une esquisse, je le répète, de ce qui a eu lieu ; les surnoms pouvaient être trop vulgaires, pas assez officiels, pour qu'ils y figurassent. Je voudrais voir une preuve de ce que je viens d'alléguer dans le fait que, tandis que les dénominations ont je ne sais quoi de guindé et d'artificiel dans les actes rédigés en latin, tandis qu'on n'y trouve guère que des noms suivis de désignations géographiques, les documents rédigés en langue vulgaire, qui commencent à voir le jour dans le dernier quart du XIII^e siècle, nous livrent des surnoms qui témoignent d'une vitalité considérable et qui éclatent comme un air joyeux et moqueur : le 16 octobre 1275, nous trouvons les noms de *Gieles de Nuevis maires et eskevins de Lige, Johans dou Lardier, Gyeles Sureles, Mathons* — le seul qui n'a qu'un nom — *Pieres Boneas, Lambert li Fous, Johans Godons, Henris Pollarde, Gieles Cramadars, Johans Daniz, Godefrois del Lardier, eskevien de Lige* (¹) ; le 2 janvier 1289 (1288), c'est le tour de *Lowis Sureles, Henris Polarde, Evras dilhe, Wotre de Lihe, Rassekins le fils Jehan de Lihe, Fagos de Saint Paul, Wilheames Petelhons, Abiers delle Ruelle, maistre Alars li notaire* (²).

C'est un phénomène caractéristique que, même dans ces documents de la fin du XIII^e siècle, nous trouvons encore des individus désignés par un seul nom : il est impossible de manifester de façon plus claire que c'était ce nom-là, le prénom, qui jouait encore le rôle principal, que le surnom n'était qu'un accessoire, un qualificatif transitoire. Nous n'en sommes pas

(¹) Thimister, p. 75. — (²) Thimister, pp. 90-91.

encore, en effet, au nom de famille, qui suppose quelque chose de constant, d'immuable et d'héréditaire ; mais seulement au surnom, qui dépendait avant tout du bon plaisir du public : c'était là un bien viager, et même pas toujours ; ce ne sera que plus tard que le surnom deviendra transmissible. Et c'est cette nouvelle phase de l'anthroponymie wallonne que j'espère pouvoir étudier un jour.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Un appel aux Wallons	1
Notre orthographe	3
A. DOUTREPONT. Un ancien Dictionnaire wallon perdu	7
A. BAYOT. Le wallon <i>chiler, chiléye</i> : fistula re en gallo-roman	15
J. GESLER. Le <i>Destroit</i> ou <i>Détroit</i> , à Liège	34
J. FELLER. La couleur perse en wallon	38
J. HAUST. Notes d'étymologie wallonne (nouvelle série)	40
w. <i>béssèle</i> (Seraing). — w. <i>nam, burtiner, diburtiner</i> , p. 40. — w. <i>liég, dizongui</i> , p. 42. — w. <i>èbusti</i> . — w. <i>èce, èsse</i> , anc. w. <i>ache</i> , p. 43. — w. <i>liég, norèt</i> « mouchoir », p. 46. — w. <i>liég, noyé, noyète</i> , p. 50. — w. <i>pèron</i> , p. 51. — w. <i>liég, pièle</i> . — rouchi <i>piène</i> , p. 52. — rouchi <i>plouyée</i> , p. 53. — w. <i>rinchinchète</i> (Beauraing, Neufchâteau), p. 54. — w. <i>saqué, saquin</i> ; anc. fr. <i>saque</i> . — w. <i>teràsse</i> (Liège), <i>tastré</i> (Malmedy), p. 55. — w. <i>jár d'âme</i> (Verviers), p. 56.	
J. HAUST. Nos dialectes et le <i>Französischer Etymologisches Wörterbuch</i> de W. von Wartburg (fasc. 1-4)	58
J. H. Livres et Revues	72
P. AEBISCHER. L'anthroponymie wallonne d'après quelques anciens cartulaires. Première partie : Du nom individuel au surnom	73

ERRATA. — P. 62, v^o AGGER, lire : étymon, au lieu de : étymol. — P. 67, v^o ASSOPIRE, lire : Le w. *s'essop'ter*, au lieu de *s'essok'ter*.

Publications

de la Société de Littérature wallonne

- DELAITE, J. *Le verbe wallon* : 4 fr.
BORMANS et BODY. *Glossaire roman-liégeois* (1^{er} fasc., le seul paru) : 5 fr.
MARÉCHAL, A. *Carte dialectale de l'arrondissement de Namur* : 4 fr.
Projet de Dictionnaire wallon (1903) : 3 fr.
Dictionnaire des Spots ou Proverbes wallons, 2 vol. : 20 fr.
DOUTREPONT, Aug. *Les Noëls wallons* : 15 fr.
TERRY et CHAUMONT. *Recueil de crâmignons liégeois* : 30 fr.
REMOUCHAMPS, Ed., *Tati l' pèriquî* (éd. populaire) : 7 fr. 50.
— — — (éd. philologique) : 12 fr.
— — — (éd. de luxe) : 20 fr.
DOUTREPONT, G. *La conjugaison dans le wallon liégeois* : 4 fr.
FELLER, J. *Essai d'orthographe wallonne* : 5 fr.
— *L'évolution de la géographie linguistique* : 3 fr.
— *Phonétique du gaumais et du wallon comparés*, suivie du
Lexique du patois gaumais, par Ed. LIÉGEOIS (Bull., t. 37) : 10 fr.
LIÉGEOIS, Ed. *Complément au lexique gaumais* : 3 fr.
— *Nouveau complément au lexique gaumais* : 1 fr. 50.
GRIGNARD, A. *Phonétique et morphologie de l'Ouest-wallon* : 10 fr.
DORY et HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Perwez* : 3 fr.
HAUST, J. *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* : 3 fr. 50.
LURQUIN, A. *Glossaire de Fosses-les-Namur* : 3 fr. 50.
BASTIN, Joseph. *Vocabulaire de Faymonville* : 3 fr. 50.
— *Morphologie de Faymonville* : 3 fr. 50.
CARLIER, A. *Glossaire de Marche-les-Ecaussinnes* : 4 fr.
FRENAY, FRÉSON et HAUST. *Le Tressage de la paille dans la vallée du
Geer*, étude dialectale, avec illustrations : 4 fr.
MARÉCHAL, P. et L. *La Meunerie au pays de Namur* : 4 fr.
PONCELET, Ed. *Le bon métier des merciers de la cité de Liège* : 4 fr.
HALKIN, J. *Le bon métier des vigneronns de la cité de Liège* : 5 fr.
BORMANS, S. *Le bon métier des tanneurs de la cité de Liège* : 10 fr.
COLLARD, V. *Vocabulaire du faucheur à Erezée* : 2 fr. 50.
BODY, Albin. *Vocabulaire des agriculteurs* : 5 fr.
JACQUEMOTTE et LEJEUNE. *Toponymie de Jupille* : 7 fr. 50.
LEJEUNE, JACQUEMOTTE et MONSEUR. *Toponymie de Beaufays* : 4 fr.

- LEJEUNE, J. *Toponymie d'Ayeneux* : 4 fr.
— *Toponymie de Magnée* : 3 fr.
DONY, E. *Toponymie de Forges-lez-Chimay* : 4 fr.
CARLIER et DONY. *Toponymie de Monceau-sur-Sambre* : 5 fr.
DORY. *Wallonismes* : 10 fr.
COLSON. *Table générale des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne de 1856 à 1906* : 10 fr.

Collection complète des Publications de la Société

- Annuaire*, 30 volumes in-12 : 120 fr.
Bulletin de la Société, 1^{re} série, 13 vol. : 250 fr.
— — — 2^e série, 45 vol. : 450 fr.
Bulletin du Dictionnaire wallon, 13 vol. : 75 fr.; chaque année séparément : 6 fr.
Les Noëls wallons, par A. DOUTREPONT : 15 fr.
Bibliographie wallonne de 1905-1906, par O. COLSON : 3 fr.
Projet de Dictionnaire wallon : 3 fr.
La collection complète : 900 fr. (frais d'envoi non compris).

Adresser les commandes au secrétaire-adjoint, M. E. Renard (rue Pont-Simonis, 1, Grivegnée) et le montant de la somme au trésorier, M. Ch. Steenebruggen (rue de Londres, 8; compte chèques postaux n° 102927).

Pour compléter nos collections, nous désirerions racheter les 5 premiers tomes de l'*Annuaire* (1863-69) et les 6 premiers tomes du *Bulletin de la Société* (1858-63). — Nous désirerions aussi le n° 12 de 1908 (16^e année) de la revue *Wallonia*.
